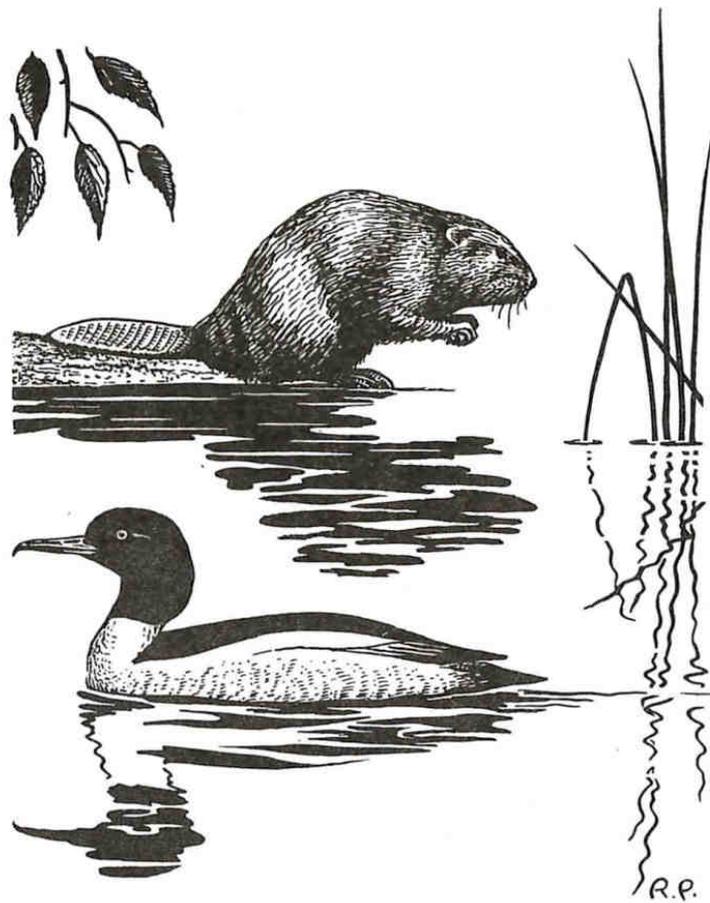


Année 1983

Tome 5 - Vol. n° 2

# LE BIEVRE



*ETUDE et PROTECTION des OISEAUX  
MAMMIFERES REPTILES et AMPHIBIENS  
Revue du Centre Ornithologique Rhône-Alpes*

*Université Lyon I  
43, Bd du 11 Novembre 1918  
69622 Villeurbanne*

## CENTRE ORNITHOLOGIQUE RHONE-ALPES

**COMPTE-RENDU ORNITHOLOGIQUE DE L'AUTOMNE 1980  
A L'ETE 1981 DANS LA REGION RHONE-ALPES (1)**

- Rédaction :** Stéphane AULAGNIER : Plongeurs, Grèbes, Cormorans, Pinsons, Verdier, Chardonneret.  
 Alain BERNARD : Poule d'eau, Foulque, Outarde, Alaudidés.  
 Michel BOURNAUD : coordination et présentation ; Cincle, Troglodyte, Accenteurs, Roitelets, Gobemouches, Sittelles, Grimpereaux, Bruants.  
 Joël BROYER : Limicoles.  
 Philippe COCHET : Fringillidés (sauf Pinsons, Verdier, Chardonneret), Plocidés, Etourneau, Corvidés.  
 Hervé COQUILLART : Columbides, Coucou, Coucou-Geai, Hirondelles, Motacillidés.  
 Pierre CORDONNIER : Cigognes, Anatidés, Grues, Rallidés.  
 Bernard DEVEAU : Rapaces diurnes (sauf Faucons), Engoulevents, Martinets, Guêpiers, Huppe.  
 Odile GASCHIGNARD : Faucons, Rapaces nocturnes, Pinsons, Verdier, Chardonneret.  
 Daniel GOY : Pie-grièches, Turdidés.  
 Jean-Dominique LEBRETON : Labbes, Lariformes.  
 Luc MALAVAL : Sylviidés, Mésanges.  
 Bernard PONT : Ardeidés, Picidés.  
 Mireille RICHOUX : Galliformes.

**Référence :** C.O.R.A. 1983 - Compte-rendu ornithologique de l'automne 1980 à l'été 1981 dans la région Rhône-Alpes.- *Bièvre*, 5 (2), 125-166 - Univ. Lyon I, 69622 VILLEURBANNE CEDEX.

**Résumé :** Les observations ornithologiques des membres du C.O.R.A. et de quelques autres observateurs, effectuées dans les départements de la région Rhône-Alpes, sont présentées par ordre systématique sous trois rubriques : calendrier annuel, répartition Rhône-Alpes et observations exceptionnelles. La période concernée va de la migration post-nuptiale de l'automne 1980 à la nidification du printemps et de l'été 1981.

**Summary :** Ornithological report (from the autumn 1980 to the summer 1981) in the Rhône-Alpes area.

The ornithological observations by the Rhône-Alpes Ornithological Center (C.O.R.A.) members and by some other observers, made in the Rhône-Alpes area, are given in systematic order under three titles : seasonal distribution, Rhône-Alpes distribution and

---

(1) 26e compte-rendu, précédent C.R. : *Bièvre*, 1983, Suppl.

exceptional observations. They concern the period from the post-nuptial migration of the autumn of 1980 to the breeding season of the spring and the summer of 1981.

## AVANT-PROPOS

Le compte-rendu des observations reçues pour la région Rhône-Alpes est ici divisé en 3 parties :

1— *Le calendrier saisonnier* regroupe tous les commentaires concernant les dates et périodes de passages, nidification et hivernage dans la région. Le tableau des nombres de citations de chaque espèce par décades n'est qu'exceptionnellement donné. Il est fourni aux abonnés du Bièvre sous forme ronéotypée.

2— *La répartition des espèces dans les districts rhônalpins*. Les commentaires concernent ici seulement l'aspect géographique régional : répartition et densité en hivernage (par exemple pour les oiseaux d'eau), intensité des passages à certains cols, confirmation, changement ou nouveauté dans les districts naturels par rapport aux données de l'atlas des oiseaux nicheurs rhônalpins. Un tableau de la répartition par district, avec le statut des espèces (migrateur, hivernant, nicheur) a été élaboré d'après les données transmises. Il est également fourni aux abonnés sous forme ronéotypée. Il permet de visualiser la couverture géographique des observations et donne une image (celle transmise par les observateurs) du statut et de la répartition des espèces.

3— *Les observations exceptionnelles*. Nous avons voulu mettre à part les observations sortant de l'ordinaire soit pour des raisons de rareté ou de nouveauté de l'espèce dans la région, soit pour des raisons de date, de site ou de district d'observation, soit enfin pour des raisons de comportement.

Les parties 1 et 2 donnent par conséquent l'image de la situation de l'avifaune rhônalpine en 1980-1981, dans l'espace et dans le temps, telle qu'elle a été transmise par les observateurs. Cette situation est à considérer comme normale, par opposition à la partie 3 qui relate les faits exceptionnels.

*L'équipe de rédaction est particulièrement intéressée par les remarques et commentaires suggérés aux lecteurs par cette présentation.*

### Liste des observateurs

Dpt	NOM - Prénom	initiales	Dpt	NOM-Prénom	initiales
	ABELARD Claire	CA	42	BEAUDEAU Henri	HB
69	AMOROZ François	FA	26	BEGUIN Dominique	DBg
42	ANDRE Régis	RA	26	BEGUIN Viviane	VB
26	ARGOUT Philippe	PA	73-74	BELLEY Jean-Jacques	} CJB
69	ARIAGNO Daniel	DA	73-74	BELLEY Christiane	
38	ARNAUD Hervé	HA	69	BELLIARD Jean-Michel	JMB
69	AULAGNIER Stéphane	SA	01	BERNARD Alain	ALB
	AVON J. P.	JPA	26	BERNARD Antoine	AB
	BARGAIN Bruno	BBa	26	BERNARD Patrick	PB
38	BAUDARD Mathieu	MBa	69	BERTAUD Bruno	BBe
			42	BESSAT Didier	DB

Dpt	NOM - Prénom	initiales	Dpt	NOM - Prénom	initiales
38	BILLARD Gilbert	GBi	69	FERLAT Robert	RFe
38	BOGEY Didier	DBo		FIBET Jean-Philippe	JPF
26	BOITEAU Marie-Henriette	MHB	38	FLACHER Guy	GF
26	BONI Edouard	EB	38	FREMILLON Jean-Luc	JLF
26	BOREL Bernadette	BB	07	FRIER Jacques	JF
38	BOUCHERLE Juliette	JBo	26	GANDY Rémi	RGa
42	BOUDAREL Patrick	PBo		GAULTIER Thierry	TG
26	BOUDERGUE Daniel	DBd	26	GAUTHIER Nicolas	NG
69	BOURBON Michel	MBo		GAYTE D.	DGa
69	BOURNAUD Michel	MB		GELLY Pierre	PGe
69	BOUTEFEU Emmanuel	ENB	42	GERINON Marius	MG
69	BOUTEFEU Nicole	HBr		GOUTHORBE E	EG
42	BRAEMER Hélène	Hbre	01	GOY Daniel	DG
26	BRESSON Hélène	JB	42	Groupe Ornithologique Loire	GOL
01	BROYER Joël	CB	42	GUYOT Pierre	PG
01	BRUNET Claude	PBL	26	HANSEN A. Eric	AEH
69	BRUNET-LECOMTE Patrick	BC	26	HENRI Pierre	PHe
26	CAMBET Bruno	COBL	69	HONORE Serge	SH
42	Camp Ornithologique Bagnage Loire	BCh	69	HUTINEL Pierre	PH
73-74	CHABERT Bernard	JC	69	HYTTE Gérard	GH
26	CHAPOULIER Jacqueline	JYC		JANON G.	GJ
38	CHETAILLE Jean-Yves	AC		JANON J.	JJ
26	CHOISY Aimée	JPC		JAY M.	MJ
26	CHOISY Jean-Pierre	JPAC	69	JOLY Robert	RJ
26	CHOISY A. et J.P.	GCh		JORDAN G.	GJo
26	CHOISY Geneviève	LC	38	JOUSSEAUME Eric	EJ
38	CISTAC Laurent	GC		LACHEYT	XL
69	COCHET Gilbert	PC	26	LADREYT A.	ALa
69	COCHET Philippe	XC	26	LADREYT René	RL
	COMBET	HC	69	LANCHON Elisabeth	EL
69	COQUILLART Hervé	PCo	69	LEBRETON Jean-Dominique	JDL
73-74	CORDONNIER Pierre	XCo	01	LEBRETON Philippe	PL
	CORRE	MC		LE CORF J.	JLC
69	COULET Monique	GED	69	LE DRU Arnaud	AL
	DAVID Geneviève	GD		LE LOUP Christian	CL
69	DAVID Georges	AD		LE LOUP L	LL
26	DELHOMMES Alain	CDe	38	LEFEBVRE Alain	ALf
	DEPAY Claire	DDS		LEFUR R.	RLF
38	DE SOUSA Daniel	RD	26	LEPRINCE Jacques-Henri	JHL
69	DESTRE Rémi	DTH	73-74	LETTI Alain	ALe
	DE THIERSANT	SDH		LEYRONNAS B.	BL
38	D'HERBOMEZ Sophie	FD	38	LOOSE Daniel	DLo
69	D'HERMAIN Franck	RDi	73-74	MAGISSON Bernard	BM
	DIEZ René	Gdu	26	MAGRANER Georges	GM
06	DUC G.	XD	73-74	MAIRE M.	MMa
26	DUCHAMP	MD	69	MALAVAL Luc	LM
42	DUMAS Monique	HD	38	MALIVERNEY Pierre	PMa
	DUPLESSIS H.	PD	26	MARCEAU Jean-Michel	JMM
73-74	DURAFORT Patrick	CD	42	MARION Daniel	DM
	DURAND Christian	DD	26	MATHIEU Roger	RM
38	DURAND Daniel	RE	73-74	MATERAC Jean-Pierre	JPM
69	ENAY Raymond	RYE	26	MAYANT Guy	GMa
69	ENAY Yvonne et Raymond	GE		MERE Arnaud	AMe
69	EROME Georges	JMF	26	MERCIER J. F.	JFM
26	FATON Jean-Michel	RF	26	MICHAUD Pascal	PM
42	FAURE Raymond		26	MICHELOT Antoine	AM

Dpt	NOM - Prénom	initiales	Dpt	NOM - Prénom	initiales
38	MICHELOT Jean-Louis	JLM	26	REGNIER Vincent	VR
69	MICHELOT Marc	MM	73-74	REVIL Alain	AR
73-74	MIQUET André	AMq		RIGNOL Philippe	PR
	MOREL V.	VM		RIMPAULT	RIM
38	MOSCATELLO Laurent	LMo	69	ROCHETTE Pierre	PRo
26	MOTTEAU Jacques	JM	01	ROLANDEZ Jean-Louis	JLR
	NEYRET Daniel	DN		RUSSIAS Laurent	LR
38	NOBLET Jean-François	JFN		RUSSIAT Yvette	YRu
26	OLIOSO Georges	GO	69	SALAUN Denis	DS
26	PACQUET Yves	YP	38	SAVIN François	FS
38	PAMBOUR Bruno	BPa	38	SIMAO Antonio	AS
26	PATONNIER Jean-Pierre	JPP	38	SILAN Patrick	PS
69	PERSAT Henri	HP	26	SINIC Jean-Jacques	JJS
	PEUQUET	XP	42	SKZYPCZAK Renée	RS
38	PONT Bernard	BP	38	SZOPINSKI Christian	CS
38	PRAT Hervé	HPr	42	TERROT Gérard	GT
73-74	PREVOST Christian	CP	38	THAUVIN L.	LT
38	PROVOST Alain	AP	69	THONNERIEUX Yves	YT
01	QUIVET Bernard	BQ	42	TROTTA Trifone	TT
	RABATEL Lysiane	LRa		VENARD Béatrice	BV
	RAVANEL J.	JRa	38	VIERON Jean-Paul	JPV
	RASSAT Yvette	YR	38	VILLARET Jean-Charles	JCV
73-74	RAVAUD J.	JR	38	VINCENT Pierre	PV
	REBOUD Christophe	CR	69	WAILLE Olivier	OW
	RECORBET	REC			

#### Abréviations utilisées

ind.	individu	pull.	pullus (poussin)
imm.	immature	juv.	juvénile
ad.	adulte		

#### Esquisse météorologique\*

Un hiver froid et neigeux ; un printemps doux ; une saison de nidification sous la pluie en juin et juillet.

Après un mois de septembre chaud, particulièrement ensoleillé (241 heures, la normale étant de 201 heures), octobre fut sensiblement frais (le plus frais depuis 1922), relativement pluvieux.

Succèdent novembre et décembre, froids et légèrement déficitaires en pluviométrie. Les premières chutes de neige sont importantes : 11 jours de neige dans la première décennie de décembre dont 10 cm le 4. Ce temps froid et neigeux durera tout le mois de janvier (9 jours de neige) et le mois de février restera froid (température moyenne : 1,5°C), relativement sec et déficitaire en insolation (89 heures pour 97 heures normale). Le mois de mars sera exceptionnellement doux (10,7°C, la normale étant de 7,5°C) mais pluvieux (72,5 mm répartis sur 22 jours ; la normale étant de 57 mm sur 13 jours). Avril reste doux, très sec et normalement ensoleillé. Ce printemps doux

\*à partir de données fournies par la station de Lyon-Bron.

et ensoleillé durera jusqu'en juin où les précipitations se feront alors abondantes (fortes pluies et grêle : 58,4 mm le 9, 56,8 mm le 28). Juillet restera pluvieux et froid avec une insolation déficitaire. Août est sec (33,6 mm sur 7 jours ; la normale est de 89,1 mm sur 12 jours), normalement chaud et assez ensoleillé.

## I – CALENDRIER SAISONNIER

### GAVIIFORMES

#### *Gaviidae* (Plongeurs)

##### – PLONGEON ARCTIQUE - *Gavia arctica*

7-12	1 individu à la pêche	Excenevex	74	Gex-Léman	MMa
16-1 au 13-3	1 hivernant dans une gravière	Pont d'Ain	01	Est-Lyonnais	AB, JLR

##### – PLONGEON CATMARIN - *G. stellata*

6-11	2 individus	St Alban	38	Moy. vallée Rhône	GF
7-12	1 hivernant	Sciez	74	Gex-Léman	MMa

### PODICIPITIFORMES

#### *Podicipitidae* (Grèbes)

##### – GREBE HUPPE - *Podiceps cristatus*

24-9	1 couple avec poussin en duvet	Jonage	01	Est-Lyonnais	YT
25-3	premières parades	Villefontaine	38	Ile Crémieu	DBo

##### – GREBE JOUGRIS - *P. griseigena*

1/2-1	1 en compagnie de G. huppés	St Pierre-de-Bœuf	42	Moy. vallée Rhône	BP, GF
9 au 30-1	1 hivernant au Grand Large	Décines	69	Est-Lyonnais	AL, PCo, JPM
7-12 au 15-2	1 ind. sur le Léman français			Gex-Léman	AL, AR
15-3	4 ind.	Excenevex	74	Gex-Léman	GOS

##### – GREBE ESCLAVON - *P. auritus*

2/7-12	1 sur le lac d'Annecy			Genevois-Annecy	ALe
9/13-12	2 hivernants	St Pierre-de-Bœuf	42	Moy. vallée Rhône	GF, BP

##### – GREBE A COU NOIR - *P. nigricollis*

5/13-1	2 hivernants	St Pierre-de-Bœuf	42	Moy. vallée Rhône	GF, BP
19-1 au 18-2	1 hivernant	Bollène	26	Basse vallée Rhône	PB
12-2	1 hivernant à l'Etournel	Collonges	01	Gex-Léman	JLR
15-3	1 en plum. nuptial sur étang	Pontremble	01	Bresse	JB
3-5	nichée 3 pulli (2-3 j) à l'étang	des Rameaux	42	Forez	YT
20-5	4 pulli de 15 jrs ds Réserve	Villars	01	Dombes	PC

##### – GREBE CASTAGNEUX - *P. ruficollis*

2-11	chant tardif			Forez	YT
2-3	1er chant	Bullieu	42	Forez	HB
16-4	5 ad. et 3 juv. sur étang du Battoir		69	Monts du Lyonnais	DS

### PELECANIFORMES

#### *Phalacrocoracidae* (Cormorans)

##### – GRAND CORMORAN - *Phalacrocorax carbo*

11-9	1ers passages à l'Etournel (1 ad. ; 1 imm.)			Gex - Léman	MMa
------	---	--	--	-------------	-----

14-10	migration : 60 en vol	Valence	26	Basse vallée Rhône	XD
16-2	12 ad. en plumage nuptial	Ancône	26	Basse vallée Rhône	JPAC
16-3	une cinquantaine au confluent de l'Ain			Est-Lyonnais	MB, FA
22-5	2 groupes (70, 150) remontent le Rhône			Basse vallée Rhône	GDERV
11-5 au 31-8	1 subad. (blessé ?)	Pont d'Isère	26	Basse Isère	JMF / JPAC, PM

Très rare en hivernage cette année, il a surtout été noté en migration pré-nuptiale.

## CICONIIFORMES

### Ardeidae

#### – HERON CENDRE - *Ardea cinerea*

7-8	1 poussin de – de 15 jours tombé du nid ; encore des jeunes au nid	Birieux	01	Dombes	PCo
-----	--	---------	----	--------	-----

#### – HERON POURPRE - *A. purpurea*

29-9	dernière observation à l'île de la Platière			Moy. vallée Rhône	GF
11-11	2	St Paul-de-Varax	01	Dombes	JMB
30-3	premier	St Ismier	38	Grésivaudan	JFN-JLF

#### – AIGRETTE GARZETTE - *Egretta garzetta*

15-10	encore 2	Eurre	26	Basse vallée Rhône	NG-JFM
18-3	première	Moissieu/Dolon	38	Bas-Dauphiné	CS
14-7	poussins emplumés encore très jeunes	Eurre	26	Basse vallée Rhône	

#### – HERON CRABIER - *Ardeola ralloides*

25-4	1	Feillens	01	Val de Saône	JB
14 au 18-5	1	Moissieu/Dolon	38	Bas-Dauphiné	HPr, AS, CS
3-6					
22-5	1	Irigny	69	Moy. vallée Rhône	JB

#### – HERON BIHOREAU - *N. nycticorax*

5-10	encore 1	Eurre	26	Basse vallée Rhône	NG, JFM
22-3	5	Eurre	26	Basse vallée Rhône	ALa, RL
30-3	nids en construction	Eurre	26	Basse vallée Rhône	JMF
4-4	1er en Grésivaudan	Varces	38	Grésivaudan	SDH
5-4	1er en Dombes	Villars	01	Dombes	PCo
22-5	1 immature	Irigny	69	Moy. vallée Rhône	JB
17-6	jeunes volants	La Laupie	26	Tricastin	JMF

#### – BLONGIOS NAIN - *Ixobrychus minutus*

7-9	encore 1		42	Plaine du Forez	PG
10-4	premier	St-Maurice l'Exil	38	Moy. vallée Rhône	HPr, AS
21-6	2 adultes et 1 juv. volant	Haute-Jarrie	38	Grésivaudan	JLF

#### – GRAND BUTOR - *Botaurus stellaris*

23-11	1 revu une semaine plus tard	Marlieux	01	Dombes	JLR
hiver	1 vu tout l'hiver	Pas de l'Echelle	74	Annecy-Genevois	RJ, AR
mars	1	Arenthon-Scientrier	74	Annecy-Genevois	RIM
28-4 au 6-6	1 chanteur	Le Grand Lempis	38	Bas-Dauphiné	BPa, SDH, BP
mai	1 cadavre	Villefontaine	38	Bas-Dauphiné	DBo

### Ciconiidae

#### – CIGOGNE BLANCHE - *C. ciconia*

24-8	5 individus			Vallée du Rhône	Presse
5-9	7 individus			Forez	GT

1-3	1er individu	Parc de Villars	01	Dombes	PCo
23-5	1 individu			Bas-Dauphiné	CS
2 au 11-12	observations insolites dans toute la région				DA, AP, presse
Janv.-Fév.	aucune observation				

## ANSERIFORMES

*Anatidae*

## Cygnes, Oies, Tadornes

- CYGNE TUBERCULE - <i>Cygnus olor</i>					
5-1	105 ind., maximum noté	Lac d'Annecy	74		AL
- OIE DES MOISSONS - <i>Anser fabalis</i>					
2-11	présente (1re citation)			Forez	rens. locaux
13-12	8 individus, maximum noté			Forez	HBr
15-2	présente (dernière citation)	Etournel	74	Gex-Léman	JPM
- TADORNE DE BELON - <i>T. tadorna</i>					
1-9	6 individus			Forez	AL
1-11	19 individus			Dombes	PCo
28-5	1 individu			Basse-Isère	RL
1-7	1 femelle	Jonage	69	Est-Lyonnais	YT

Nombreuses citations concernant des groupes atteignant souvent la dizaine d'individus. Une évolution semblable s'observe en Suisse, en relation probable avec l'expansion des effectifs camarguais. Toute observation de sujets porteurs de marques colorées sera donc bienvenue.

## Canards de surface

- CANARD COLVERT - <i>Anas platyrhynchos</i>					
17-12	17 300 ind. maximum jamais noté sur la Réserve	Villars	01	Dombes	PCo
- SARCELLE D'HIVER - <i>A. crecca</i>					
20-11	420 individus	Etournel	74	Gex-Léman	CR
17-01	51 individus	Jonage	69	Est Lyonnais	RYE
- CANARD CHIPEAU - <i>A. strepera</i>					
31-1	38 individus	Le Pouzin	26	Basse vallée Rhône	JMF
8-3	100 individus	Etournel	74	Gex-Léman	BM
13-3	163 individus	Villars	01	Dombes	AL
- CANARD SIFFLEUR - <i>A. penelope</i>					
1-11	100 individus			Forez	RAn
14-3	135 individus	Grand Glareins	01	Dombes	AB
24-5	5 mâles	Donzère	26	Basse vallée Rhône	Michaud P.
- CANARD PILET - <i>A. acuta</i>					
19-2	130 individus	Le Montellier	01	Dombes	FD
- SARCELLE D'ETE - <i>A. querquedula</i>					
8-2	27 individus	Moissieu	38	Bas-Dauphiné	De Sousa
13-3	58 individus			Dombes	AL
106 citations de cette espèce, en progression depuis les baisses d'effectifs enregistrés ces dernières années.					
- CANARD SOUCHET - <i>A. clypeata</i>					
19-2	990 individus	Réserve Villars	01	Dombes	PCo
5-3	1 500 individus	Le Chapelier	01	Dombes	FD

## Canards plongeurs

– NETTE ROUSSE - *Netta rufina*

28-12	53 individus	Lac d'Annecy	74		AL
3-1	1 individu	Loriol	26		Regnier
3-1	1 individu			Forez	GT
21-1	1 individu	Le Pouzin	26	Basse vallée Rhône	JMF

Plusieurs cas d'hivernage.

– FULIGULE MILOUIN - *Aythya ferina*

19-2	2 820 individus	Villars	01	Dombes	PCo
2-3	5 000 individus	Versailleux	01	Dombes	AB
10-6	une nichée de 16 pulli			Forez	YT

– FULIGULE NYROCA - *A. nyroca*

14-3	3 ind. maximum noté	La Vanelle	26		JMF
------	---------------------	------------	----	--	-----

– FULIGULE MORILLON - *A. fuligula*

7-12	2 000 individus	Excenevex	74	Gex-Léman	CJJB
18-1	182 individus	Valreas	07		GO
16-2	184 individus	Donzère	26	Basse vallée Rhône	BP

– FULIGULE MILOUINAN - *A. marila*

15-2	7 mâles	Excenevex	74	Gex-Léman	JPM
8-4	1 mâle	La Vanelle	26		JMF

– MACREUSE NOIRE - *Melanitta nigra*

2 citations en cours d'hiver Basse vallée Rhône JMF, BP

– MACREUSE BRUNE - *M. fusca*

8-11	16 individus	Excenevex	74	Gex-Léman	MMa
26-12	14 individus	Coudrée	74		CJJB

– HARELDE DE MIQUELON - *Clangula hyemalis*

18-1	1 mâle	Excenevex	74	Gex-Léman	JPM
------	--------	-----------	----	-----------	-----

– GARROT à OEIL d'OR - *Bucephala clangula*

7-12	100 individus	Excenevex	74	Gex-Léman	CJJB
15-2	400 individus	Excenevex	74	Gex-Léman	JPM
9-6	1 couple	Jonage	69		YT
1-7	1 femelle	Jonage	69		YT

– HARLE PIETTE - *Mergus albellus*

24-12	1re observation	Etournel	74	Gex-Léman	JLR, BM,
7-3	dernière observation	Etournel	74	Gex-Léman	JPM

– HARLE HUPPE - *M. serrator*

11-11	7 individus	Valence	26		Arnaud
8-12	4 femelles	St-Pierre-de-Bœuf	42	Moy. vallée Rhône	BP

## FALCONIFORMES (Rapaces diurnes)

– PERCNOPTERE d'EGYPTE - *Neophron percnopterus*

28-3	1er individu	Sahune	26	Baronnies	BP, AD
24-4	1 ind. sur 1 carcasse agneau	Rochesauve	07	Vivarais	GDu
29-3		Gras	07	Basse-Ardèche	JF

– AIGLE ROYAL - *Aquila chrysaetos*

1-7	envol d'un juvénile	La Valdens	38	Oisans	JFN
-----	---------------------	------------	----	--------	-----

– AIGLE CRIARD - <i>A. clanga</i>					
21-2 au 12-3	1 immature	Bullieu	42	Plaine du Forez	HB,RS,GT
– AIGLE BOTTE - <i>Hieraaetus pennatus</i>					
21-12		Vallon Pont d'Arc	07	Basse-Ardèche	JF
– BUSE VARIABLE - <i>Buteo buteo</i>					
19-10 au 3-11	821 en migration	Fort l'Ecluse		Crêts du Jura	JPM,AR,CP
– EPERVIER D'EUROPE - <i>Accipiter nisus</i>					
29-8 au 5-10	80 ind. - migrations faibles	Col de Bretolet	73	Chablais	BM,GU,AR, JPM,AMq
30-10	32 ind. - migrations faibles	Fort l'Ecluse			JPM,AR,CP, PCh
– AUTOUR DES PALOMBES - <i>A. gentilis</i>					
Peu d'observations régulières toute l'année. Observé le plus fréquemment par DG, JLR.					
– MILAN ROYAL - <i>M. milvus</i>					
2-11	hivernage	Courtenay	01	Ile Crémieu	MBo
18-2		Caluire	69	Val-de-Saône	ALD,AL
01-2	13 individus	St-Victor	42	Gorges de la Loire	GD
décembre		Goizet	42	Roannais	REL
– MILAN NOIR - <i>M. migrans</i>					
25-2	1er	La Coucourde	26	Basse vallée Rhône	Neuschwander
15-3	63 en migration	St Nazaire	38	Basse-Isère	JPAL
3-3		Villars	01	Dombes	PCo
8-3		Limony	07	Vallée du Rhône	GF
3 au 9-8	migration automnale			Valromey	SH
5-8	130 en 1 seul vol	Eurre	26	Basse vallée Rhône	RYE
15-11	dernier	St Nazaire	26	Vercors	YP
– PYGARGUE A QUEUE BLANCHE - <i>Haliaeetus albicilla</i>					
15-3	1 imm. sur étang d'Ormaie	Pommier	42	Plaine du Forez	RD, YRu
– BONDREE APIVORE - <i>Pernis apivorus</i>					
28-4	1re observation	Etournel	74	Gex-Léman	DG
6-10		Fort l'Ecluse	74	Crêts du Jura	AR, JPM
12-10	dernières	St-Pierre-de-Bœuf	42	Moy. vallée Rhône	
– BUSARD DES ROSEAUX - <i>Circus aeruginosus</i>					
31-5	15 ind., migration pré-nuptiale tardive	Sérigneux	42	Monts du Forez	YT
– BUSARD CENDRE - <i>C. pygargus</i>					
8-3				Beaujolais-Sud	ALD
14-3		Le Bessaye	26	Basse vallée Rhône	JMF
26-8	derniers	La Mure	26	Triève	Gbi
– CIRCAETE JEAN LE BLANC - <i>Circaetus gallicus</i>					
15-3	1res observations	Omlèze	38	Vercors	HBre,JMF
27-9	dernières observations	Ausage	38	Vercors	JMF
– BALBUZARD PECHEUR - <i>Pandion haliaetus</i>					
22 au 27-9	5 ind. en migration	Col de Bretolet	74	Genevois-Annecy	AMq
14-7				Val de Saône	JB
3-9		Vallorcine	74	Mont-Blanc	JLM
29-10	dernière obs. à la Réserve	Villars	01	Dombes	PCo

---

 – FAUCON PELERIN - *Falco peregrinus*


---

26-10	1 poussin dans une aire	Crêts du Jura	JLR
7-3	Parades dans un site où l'espèce est notée depuis le 25-1		
	Parades également le 4-4	Baronnies	Ab
1-5	Jeunes dans une aire occupée au moins depuis le 26-4	Ile Crémieu	JF

---

 – FAUCON HOBEREAU - *F. subbuteo*


---

1-11	1 mâle dans un champ	Forez	RAn
29-3	1er vu	Grésivaudan	XCo
6-8	1 nid avec des jeunes en duvet	Basse vallée Rhône	GF

---

 – FAUCON EMERILLON - *F. columbarius*


---

26-9	3 en migration	Chablais	JPM, AR
28-3	1	Val de Saône	JB

---

 – FAUCON KOBEZ - *F. vespertinus*


---

30-10	1 juvénile	Gex-Léman	AR, JPM
25-2	1 mâle	Moy. vallée Rhône	LR, AM
6-6	1 immature	Est-Lyonnais	AB

---

 – FAUCON CRECERELLE - *F. tinnunculus*


---

14-2	Parades	Tricastin	AM
4-6	2 adultes nourrissent les petits. 3 jeunes s'envolent ce jour	Monts du Lyonnais	MG
7-7	1 ad. et plusieurs jeunes non volants	Vercors	JMF

**GALLIFORMES**
*Tetraonidae*


---

 – LAGOPEDE ALPIN - *Lagopus mutus*


---

8-9	36 individus	Mont-Blanc	Ale
6-11	14 individus	Oisans	AP

C'est à l'automne que les observations de troupes importantes peuvent se faire.

---

 – TETRAS LYRE - *Lyrurus tetrix*


---

12-9	4 juvéniles	Vercors	AC
16-9	1 mâle - 3 femelles	Chartreuse	LM
19-9	2 juvéniles	Vercors	AC
3-10	2 femelles	Vercors	AC
1-11	1 mâle - 2 femelles	Vercors	JCV

C'est également à l'automne que les jeunes de l'année et les adultes sont observés facilement.

---

 – GELINOTTE - *Tetrastes bonasia*


---

8-12	En basse altitude (450 m)	Fier-Rumilly	CP
30-12	Observation directe	Monts du Forez	DN

---

 – CAILLE DES BLES - *C. coturnix*


---

8-9	Derniers chants	Verin	42	La Valbonne	ALD
5-4	1ers chants			Vallée du Rhône	GF

## GRUIFORMES

*Gruidae*- GRUE CENDREE - *G. grus*

8-11	5 individus			Forez	PBo
5-3	1 individu dans la réserve	Villars	01	Dombes	PCo
15-3	50 à 60 individus			Forez	PBo

*Rallidae*- RALE D'EAU - *Rallus aquaticus*

5-11 au 11-11	migration id.	Arbusigny Roche-de-Glun	74 26	Annecy-Genevois Basse vallée Rhône	AMq JF
déc. janv.	présence hivernale dans le Bas-Bugey (DG), l'île Crémieu (JF), l'Est-Lyonnais (RYE), la Basse-Isère (JPC).				
21-2 au 3-6	une douzaine de citations printanières	St Maurice-l'Exil Décines	38 69	Moy. vallée du Rhône Est-Lyonnais	GF YT

- MARQUETTE PONCTUEE - *Porzana porzana*

12-4	en migration ?	Quincieux	69	Val de Saône	PCo
13-9	id.	Arthun	42	Plaine Forez	PG

- RALE DE GENETS - *C. crex*

25-4	premier chant	Feillens	01	Val de Saône	JB
15-5	migrateur probable en milieu steppique	Ambronay	01	Est-Lyonnais	ALB
juin	couple nicheur	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
5-6	chanteur	Villefranche	69	Val de Saône	DA

- POULE D'EAU - *Gallinula chloropus*

9 et 21-10	44 individus	La Roche-de-Glun	26	Moy. vallée Rhône	JMF
27-10	35 individus	Beauvoir	38	Basse-Isère	APr
8 et 17-11	60 puis 54 individus	La Roche-de-Glun	26	Moy. vallée Rhône	JMF
14-1	30 oiseaux	Villette	01	Est-Lyonnais	ALB
29-1	Encore 3 immatures	Jonage	69	Est-Lyonnais	PC
6-4	1er œuf	Villars	01	Dombes	PCo
27-8	1 juvénile	Chamagnieu	38	Île-Crémieu	PBL

Net passage d'automne en octobre, culminant en novembre dans la vallée du Rhône. Creux d'observation en décembre et surtout en janvier-février.

- FOULQUE MACROULE - *Fulica atra*

5-10	330 individus	Beauvoir		Basse-Isère	JMF
19-10	1 000 individus	Revorée		Gex-Léman	CJJB
6-12	1 400 individus	Miribel-Jonage	69	Est-Lyonnais	RYE
14-12	1 100 individus	Thonon-les-Bains	74	Gex-Léman	CJJB
14-5	1ers poussins			Plaine du Forez	RS
14-5	2 couples et 5 jeunes	Haute-Jarrie	38	Grésivaudan	BPa
9-7	64 oiseaux	Cormaranche		Bugey	ALB

Migration d'automne sensible dès le début d'octobre. Les effectifs augmentent ensuite régulièrement pour atteindre des chiffres impressionnants en décembre. Fin générale de l'hivernage fin février. L'observation de 31 couvées dombistes donne une moyenne de 3,6 poussins par famille (ALB).

*Otididae*- OUTARDE CANEPETIERE - *Otis tetrax*

27-9	Dernières, 12 oiseaux	Château-Gaillard	01	Est-Lyonnais	JLR
4-4	1er, sexe non identifié	Boisset-les-Montrond	42	Plaine du Forez	PBo, JLC
5-4	1 mâle	Ambronay	01	Est-Lyonnais	ALB

26-4	1ers chants	Boisset-les-Montrond	42	Plaine du Forez	RA
1-5	1res femelles, 7 oiseaux	Pérouges	01	Est-Lyonnais	FA, ALB RYE, GE, RF, CO, BL
6-8	1 chant tardif	L'Hôpital-le-Grand	42	Plaine du Forez	

Une dizaine de mâles chanteurs dans la plaine de l'Ain (Est-Lyonnais) (FA ; ALB ; JLR).

### CHARADRIIFORMES

#### *Charadriidae*

##### – HUITRIER-PIE - *Haematopus ostralegus*

17-1	1re mention hivernale rhônalpine	Laffrey	38	Trièves	RLF
------	----------------------------------	---------	----	---------	-----

##### – VANNEAU HUPPE - *V. vanellus*

Nov.	migration nettement engagée dès le début du mois				
1-11	2 000 individus	Feurs	42	Plaine du Forez	RA
6-11	1 000 individus	Magneux	42	Plaine du Forez	RF
23-11	3 000 individus	Marlieux	01	Dombes	JLR

Après le classique creux de janvier, les mouvements reprennent à partir de la mi-février.

20-3	360 individus en nidification :		01	Dombes	AL
17-4	Première éclosion	Perreux	42	Roannais	DBe
28-4	3 adultes avec 4 poussins	Ambronay	01	Est-Lyonnais	ALB
10-5	Nid avec 4 œufs (3 poussins le 6-6)	Pérouges	01	Est-Lyonnais	ALB

##### – PLUVIER DORE - *Pluvialis apricaria*

8-11	1 individu	Magneux	42	Plaine du Forez	RF
22-11	3 individus	Vaille	42	Plaine du Forez	GT
2-12	1 individu	Sablons	38	Moy. vallée du Rhône	GF
8-12	1 individu	St-Maurice-l'Exil	38	Moy. vallée du Rhône	PB
10-12	1 individu	St-Pierre-de-Bœuf	42	Moy. vallée du Rhône	AH, LR

##### – PLUVIER ARGENTE - *P. squatarola*

3-9	Cris nocturnes au col de Bérard	Vallorcine	74	Mont-Blanc	JLM
23-11	Quelques-uns	Marlieux	01	Dombes	JLR
9-4	85 individus	Le Plantay	01	Dombes	BPa
12-5	1 individu	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT

##### – GRAND GRAVELOT - *Charadrius hiaticula*

7-8	Premier migrateur	Magneux	42	Plaine du Forez	CORA
11-9	3 individus	Vinsobres	26	Baronnies	AD
21-3	Début du passage printemps	Eurre	26	Basse vallée Rhône	JFM, NG
Mai	jusqu'à 23 individus	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT, GH, JMB, PC

##### – PETIT GRAVELOT - *C. dubius*

5-10	Derniers individus observés		01	Dombes	AL
13-3	Premiers retours dans les gravières de Miribel-Jonage où une cinquantaine seront notés le 3-5	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
Mai	Très net pic migratoire				
9-5	Accouplement (2 poussins le 21)	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
11-6	1 poussin de quelques jours	Bas-en-Basset	43	Gorges sud Loire	PC

11-7	nid avec 3 œufs sur la digue du Rhône	Charme	07	Basse vallée Rhône	JMF
Fin juillet	Léger pic (migration ?)				
– GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU - <i>Charadrius alexandrinus</i>					
3 au 25-5	Jusqu'à 3 individus	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
3-5	1 sur la décharge	Die	26	Diois	RL
– TOURNEPIERRE - <i>Arenaria interpres</i>					
18-9	1 en plumage hivernal	delta Dranse	74	Annecy-Genevois	CJJB
3-5	1 en plumage estival	delta Dranse	74	Annecy-Genevois	CJJB
<b>Scolopacidae</b>					
– BECASSINE des MARAIS - <i>G. gallinago</i>					
24-8	Début passage : 40 sujets	Villars	01	Dombes	PCo
2-11	25 individus	Arthun	42	Forez	PG
23-11	10 individus	St-Paul-de-Varax	01	Dombes	JLR
Passage printanier peu remarqué hormis en Val de Saône (JB).					
1-5	Dernier migrateur	delta Dranse	74	Annecy-Genevois	CJJB
– BECASSINE DOUBLE - <i>G. media</i>					
19-10	1 individu	St-André-le-Bouchoux	01	Dombes	PR
– BECASSINE SOURDE - <i>Lymnocyptes minimus</i>					
18-9	1 individu	Lapeyrouse	01	Dombes	PS
2 et 9-11	1 individu	Arthun	42	Plaine du Forez	PG
– BECASSE DES BOIS - <i>Scolopax rusticola</i>					
15-2	Croûle	Arthun	42	Plaine du Forez	PG
22-4	Maximum des manifestations nuptiales ; nid avec 4 œufs mais abandonné	Copponex	74	Annecy-Genevois	JPM, AR
2-5	Croûle (1180 m)	St-Georges-de-Commier	38	Trièze	JLR
29 et 30-5	Croûle	Roche-en-Forez	42	Monts du Forez	YT
11-6	Croûle (1600 m)	Poursollet	38	Oisans	GBi
– COURLIS CENDRE - <i>Numenius arquata</i>					
Automne Passage peu marqué comme de coutume (maximum de 15 individus le 24-8 en Dombes).					
14-1	6 individus	Pierrelatte	26	Basse vallée Rhône	JMF, CD
22-1	3 individus	Arthun	42	Plaine du Forez	PG
4-2	30 individus	Feillens	01	Val de Saône	JB
27-2	premiers migrateurs (7)	Birieux	01	Dombes	JB
Mars	pic migratoire dernière décade (10 le 22 à La Valbonne)				
Avril	211 individus dénombrés dans le Val de Saône (Ain)				JB
18-5	rassemblement 11 immatures	Boisset-les-Montrond	42	Plaine du Forez	RA
– COURLIS CORLIEU - <i>N. phaeopus</i>					
29-8	1 individu	L'Étournel	01	Gex-Léman	DG
9-5	1 individu	Feillens	01	Val de Saône	JB
– BARGE A QUEUE NOIRE - <i>L. limosa</i>					
20-9	Seule mention postnuptiale	Chavanay	42	Moy. vallée Rhône	BP
15-2	premiers migrateurs printaniers	Bussy-Albieux	42	Plaine du Forez	HBr, MG
Mars	10 citations dernière décade. A Villars-les-Dombes (01) : 104 le 15, 200 le 20, 170 le 23, 150 le 27 (PCo, AL)				
26-4	Alarme de deux individus	Boisset-les-M.	42	Plaine du Forez	RA
6-5	Dernier migrateur	Grièges	01	Val de Saône	JB
– BARGE ROUSSE - <i>L. lapponica</i>					
7-9	2 individus		01	Dombes	AL

3 au 11-5	Jusqu'à 5 individus	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT, PC
<b>– CHEVALIER ARLEQUIN - <i>Tringa erythropus</i></b>					
16-9 au 17-10	Migration postnuptiale	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
			01	Dombes	AL
16-3 au 10-5	Migration pré-nuptiale	Villars	01	Dombes	PCo
23-3	Effectif maximal de 40	Perreux	42	Roannais	DBe
		Villars	01	Dombes	PCo
<b>– CHEVALIER GAMBETTE - <i>T. totanus</i></b>					
7-7 au 28-9	Migration postnuptiale	Pont d'Isère	26	Basse Isère	JMF
		L'Etournel	01	Gex-Léman	CP
21-8	Noté au col de Bérard (2500 m)	Vallorcine	74	Mont-Blanc	JLM
7-9	Effectif maximal de 12	Joyeux	01	Dombes	CB
26-2 au 29-6	Migration pré-nuptiale	L'Etournel	01	Gex-Léman	BM
21-4	Effectif maximal de 29	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
Début Mai	Pic migratoire (12 citations). A noter l'absence du pic migratoire ordinairement remarqué fin mars.				
<b>– CHEVALIER ABOYEUR - <i>T. nebularia</i></b>					
3-7 au 16-10	Migration postnuptiale	Versailleux	01	Dombes	FD
		Sablons	38	Moy. vallée Rhône	GF
6-9	Effectif maximal de 20	Bouligneux	01	Dombes	RYE
13-3 au 17-5	Migration pré-nuptiale		01	Dombes	AL
3-5	Effectif maximal de 39	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
		Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
<b>– CHEVALIER CULBLANC - <i>T. ochropus</i></b>					
16-7 au 18-11	Présence automnale régulière	Sablons	38	Moy. vallée Rhône	GF
		Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
6-9	Effectif maximal de 10	Bouligneux	01	Dombes	RYE
4 et 5-1	1 hivernant	La Chapelle en V.	26	Vercors	DTH
3-2	1	Clonas sur Varrèze	38	Bas-Dauphiné	BP
14-3 au 29-6	Passage pré-nuptial		01	Dombes	DG
		St Andéol le Ch.	69	Monts du Lyonnais	JF
<b>– CHEVALIER SYLVAIN - <i>T. glareola</i></b>					
3-7 au 21-9	Migration postnuptiale	Versailleux	01	Dombes	FD
		Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
1-8	Effectif maximal de 5	Pont d'Isère	26	Basse-Isère	JMF
8-4 au 6-6	Migration pré-nuptiale	Grignan	84	Tricastin	JMF
		Crest	26	Diois	JPC, AC
3-5	Effectif maximal de 5	La Motte d'Aveillans	38	Trièze	JLR
<b>– CHEVALIER GUIGNETTE - <i>T. hypoleucos</i></b>					
26 et 27-9	Passage nocturne au col	Bretolet	74	Chablais	AMq
17-11	Fin des mouvements postnup.	Pont d'Isère	26	Basse-Isère	JMF
Début déc.	En Basse-Isère (JMF) et Moyenne vallée du Rhône (JLM)				
15-2		Excenevex	74	Gex-Léman	JPM, AR
28-3	Premiers migrants	Copponeux	74	Gex-Léman	JPM, AR
30-4	74 ind. sur 8 km de canal	Donzère	26	Basse vallée Rhône	CL
Mai	Important passage première décade (maximum de 50 à Seyssel le 3 - JLR).				
Juil.-Août	Phénomène classique dans notre région, deux pics de présence séparés par un creux à la mi-août.				
<b>– BECASSEAU MAUBECHÉ - <i>Calidris canutus</i></b>					
26-8	1 individu	Collonges	01	Gex-Léman	DG, JLR
20-3	1 individu	Villars	01	Dombes	AL
12-5 au 1-6	Jusqu'à 10 en plumage nuptial	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT, JMB

- BECASSEAU MINUTE - *C. minuta*

19-8 au 3-10	Passage postnuptial	Pont d'Isère	26	Basse-Isère	JMF
Septembre	Noté aussi dans la Moyenne vallée du Rhône (GF), le bassin du Léman (CJJB), les Bornes-Aravis (PD).				
4-4 au 28-5	Passage pré-nuptial avec un max. de 11 ind. le 21-5	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT, JMB
Mai	Egalement cité en Val de Saône (JB), en Basse Isère (JMF).				

- BECASSEAU de TEMMINCK - *C. temminckii*

3 et 5-9	1 individu	Pont d'Isère	26	Basse-Isère	JMF
9 au 26-5	Jusqu'à 13	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT, PC

- BECASSEAU VARIABLE - *C. alpina*

19-9 au 5-11	Passage postnuptial	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
23-9	Effectif maximal de 9	Vougy	74	Bornes-Aravis	PD
20-3 au 27-5	Passage pré-nuptial	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
		Villars	01	Dombes	PCo
		Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT

- BECASSEAU COCORLI - *C. ferruginea*

3 au 24-5	1 à 2 individus	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
-----------	-----------------	----------------	----	--------------	----

- BECASSEAU SANDERLING - *C. alba*

25-4	1 dans les gravières de la Loire	Perreux	42	Roannais	DB, LR
3 au 21-5	1 à 4 individus	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT, PC

- CHEVALIER COMBATTANT - *Philomachus pugnax*

28-7 au 23-9	Passage postnuptial	Pont d'Isère	26	Basse-Isère	JMF
22-2 au 19-5	Passage pré-nuptial	L'Etournel	01	Gex-Léman	DG
14-3	50 individus	Feillens	01	Val de Saône	JB
20 et 27-3	300 puis 150 ind.	Vaulx-en-Velin	69	Est-Lyonnais	YT
9-4	40 individus	Moissieu	38	Bas-Dauphiné	DDS
		Villars	01	Dombes	AL
		Le Plantay	01	Dombes	BPa

*Recurvirostridae*- ECHASSE BLANCHE - *H. himantopus*

15-4	1 individu	Eurre	26	Basse vallée Rhône	JMF
Mai	En Basse-Isère (JPC), dans l'Est-Lyonnais (YT, PC), dans le Tricastin (CL, PM), dans le Forez (YT), dans le Val de Saône (JB).				

- AVOCETTE - *Recurvirostra avosetta*

2-5	1 individu	St André de Corcy	01	Dombes	DGa
11 au 14-5	6 individus	Pont d'Isère	26	Basse-Isère	JPC, AC, RL
1-6	1 individu	Décines	69	Est-Lyonnais	YT

*Burhinidae*- OEDICNEME CRIARD - *Burhinus oedicnemus*

6-9	93 oiseaux	Château-Gaillard	01	Est-Lyonnais	DG
12-9	100 oiseaux	Château-Gaillard	01	Est-Lyonnais	ALB
23-9	1 dans les gravières	Miribel-Jonage	69	Est-Lyonnais	YT
27-9	100 oiseaux	Château-Gaillard	01	Est-Lyonnais	JLR
3-11	2 oiseaux	Château-Gaillard	01	Est-Lyonnais	ALB
21-11	17 oiseaux	Chambéon	42	Plaine du Forez	RF
25-2	6 oiseaux	St Jean-de-Niost	01	Est-Lyonnais	ALB
11-3	2 oiseaux	Donzère	26	Tricastin	CL
22-3	2 oiseaux	Chassagny	69	Monts du Lyonnais	FA,RJ,DS
9-5	1 adulte et 2 poussins	Loyettes	01	Est-Lyonnais	GH

**Laridae**– GOELAND LEUCOPHEE - *Larus cachinnans* (*L. argentatus michahellis*)

21-7	>600	Evian	74	Gex-Léman	CJJB
5-11	50 individus	Crest	26	Basse-vallée Rhône	BC
30-5	3 ou 4 couples nicheurs et 250 à 300 non nicheurs	Anglefort	73	Rhône-Bourget	JLR
29-6	1 ad. apparemment territorial	Bourg-lès-Valence	26	Moy. vallée Rhône	JMF

L'espèce est présente avec des effectifs notables tout au long du cycle annuel dans le couloir rhodanien *sensu lato*, mais la nidification reste très limitée. Diverses observations d'immatures isolés au printemps pourraient être des Goélands bruns *Larus fuscus* tout autant que cette forme.

– GOELAND CENDRE - *L. canus*

15-9	1 immature	Evian	74	Gex-Léman	CJJB
3-11	1 immature	Péage-de-Roussillon	38	Moy. vallée Rhône	BP
1-12	8 immatures, 1 adulte	St-Pierre-de-Bœuf	42	Moy. vallée Rhône	BP
6-2	19 immatures, 1 adulte	Le Grand Large	69	Est-Lyonnais	AL
20-3	3 individus			Dombes	AL
27-6	1 adulte	La Vanelle		Basse-Isère	JMF

Sauf près du Léman, l'espèce est strictement hivernante (mais voir § III).

– MOUETTE RIEUSE - *L. ridibundus*

7-10	1re observation	Grenoble	38	Grésivaudan	JLF
11-10	Quelques dizaines	Le Pouzin	07	Basse vallée Rhône	JMF
4-11	Dortoir de 200	Reventin-Vaugris	38	Moy. vallée Rhône	JF
11-11	200 individus	Miribel-Jonage	69	Est-Lyonnais	YT
8-2	Parmi 200 ind. 1 avec capu- chon nuptial presque complet	Miribel-Jonage	69	Est-Lyonnais	JMB
22-2	2/80 en plumage nuptial	Chabeuil	26	Basse-vallée Rhône	ALa, Ri
5-3	3 % en plumage nuptial			Dombes	FD
29-3	premiers accouplements	Craintilleux	42	Forez	HB
16-6	1er juvénile en migration	Miribel-Jonage	69	Est-Lyonnais	YT

Après un nombre d'observations estivales comme d'habitude limité, l'hivernage s'amorce début novembre (17 observations dans la première décade). Dortoirs habituels comme par exemple au Grand Large et sur le Rhône à Lyon. 7 200 couples en 27 colonies en Forez ; à La Ronze (Craintilleux, 42), 1,5 jeune élevé par couple, fécondité basse du fait des fortes précipitations d'avril-mai (201 mm au total). La dispersion postnuptiale commence dès juin (dernière observation du tableau ci-dessus), et les observations à compter de juillet seront donc traitées dans le prochain compte-rendu.

– MOUETTE PYGMEE - *L. minutus*

17-8	1 adulte	L'Étournal	01	Gex-Léman	CP
8-9	1 immature	Pont d'Isère	38	Basse-Isère	JMF

Quelques observations automnales (ci-dessus). Observations printanières visuelles, au nombre de 12.

**Sternidae**– GUIFETTE NOIRE - *Chlidonias niger*

Le passage de printemps débute le 3 mai (RA) pour culminer immédiatement dans la seconde décade (15 observations du 8 au 16 mai).

– GUIFETTE MOUSTAC - *Ch. hybridus*

5-4	1 individu	Confluent de l'Ain	01	Est-Lyonnais	DG
5-4	1 individu	Sablons	38	Moy. vallée Rhône	DDS

Le passage débute le 5 avril et se poursuit jusqu'en juin.

---

 – STERNE PIERREGARIN - *Sterna hirundo*


---

17-4	1re observation	Perreux	42	Roannais	DB
25-4	4	Perreux	42	Roannais	DB
31-5	couvées détruites par les crues de la Loire	Perreux	42	Roannais	DB
Mai-Juin	Jusqu'à 8 ind. paradant et tentant de nicher	Collonges (l'Étournal)	01	Gex-Léman	DG, CP, CJJB
24-8	2 ad. + 2 jeunes volant	Collonges	01	Gex-Léman	DG

---

 COLUMBIFORMES
*Columbidae*


---

 – PIGEON COLOMBIN - *Columba oenas*


---

Hiver Quelques observations

---

 – PIGEON RAMIER - *C. palumbus*


---

9-3	100 individus	Soyons	26	Basse vallée Rhône	JMF
14-3	200 individus	St André-de-Corcy	01	Dombes	JMB
28-3	1 millier d'individus	St Moissieu	38	Bas-Dauphiné	DDS
Mars	Passage diffus peu noté, échelonné tout le mois				

---

 – TOURTERELLE DES BOIS - *Streptopelia turtur*


---

18-4	1re arrivée	Chabeuil	26	Basse vallée Rhône	ALa
18-4 au 30-4	Retour aux dates habituelles				

---

 CUCULIFORMES
*Cuculidae*


---

 – COUCOU GRIS - *Cuculus canorus*


---

13-3	1 chant	St Paul Trois C.	26	Basse vallée Rhône	JMF
18-3	1 chant	Plan de Baix	26	Vercors	JPC
Mars	Quelques autres citations				

---

 STRIGIFORMES
*Strigidae*


---

 – HIBOU GRAND DUC - *B. bubo*


---

23-11	chant			Diois	JMF
4-6	Cris d'immaturation			Vivarais	JMF

---

 – HIBOU MOYEN DUC - *Asio otus*


---

31-1	10 individus (hivernage)			Val de Saône	JB
15-4	Chant			Crêts du Jura	DG
25-4	Nidification : 1 œuf			Roannais	DB
15-5	Nid avec 3 poussins juste éclos 2 jeunes hors du nid le 8-6			Bugey	DG

---

 – HIBOU PETIT DUC - *Otus scops*


---

2-4	1er individu noté			Diois	BL
11-4	Chant			Vivarais	JF
16-8	Chant			Diois	JF

---

 – CHOUETTE DE TENGMALM - *Aegolius funereus*


---

7-1	Chant			Vercors	MB
6-5	Chant			Crêts du Jura	JLR

– CHOUETTE CHEVECHE - <i>Athene noctua</i>				
25-1	Cris		Monts du Lyonnais	RFe
9-7	Chant plusieurs soirs		Plaine du Forez	HB
– CHOUETTE HULOTTE - <i>Strix aluco</i>				
6-1	Chant		Vercors	
20-4	1 nid avec 2 œufs		Monts du Lyonnais	JMF
5-6	Adulte apportant une proie à 3 jeunes		Monts du Lyonnais	DA, PG
– CHOUETTE EFFRAIE - <i>Tyto alba</i>				
16-7	Nid avec 3 poussins et 3 œufs non éclos		Monts du Lyonnais	RFe
30-9	3 jeunes sont encore dans le nid		Monts du Lyonnais	RFe

## CAPRIMULGIFORMES

*Caprimulgidae*

– ENGOULEVENT D'EUROPE - <i>Caprimulgus europaeus</i>				
17-5	1 ind. entendu	Béconne	26 Diois	RM
18-5	Chant crépusculaire	Musièges	74 Fier-Rumilly	CP
13-9	3 ind. à la tombée de la nuit	Charsac	26 Diois	RM
9-9	1 ind. trouvé mort sur route	Francillon	26 Tricastin	GMa

## APODIFORMES

*Apodidae*

– MARTINET NOIR - <i>A. apus</i>				
23-4	1re observation	Lyon	69 Est-Lyonnais	ALD
23-4	1re observation		Diois	RM
24-9	Dernière observation		Plaine du Forez	PBo

Arrivée massive dans la dernière décade d'avril sur toute la région.

– MARTINET ALPIN - <i>A. melba</i>				
13-4	1er individu	Vercheny	26 Diois	AEH
13-4	1ers individus	La Balme de Sillingy	74 Annecy-Genevois	ALe
20-9	une cinquantaine en migration	Crest	26 Diois	RM

## CORACIADIFORMES

*Meropidae*

– GUEPIER D'EUROPE - <i>Merops apiaster</i>				
18-4	Entendu	Buis	26 Baronnies	JF
25-8	150 en migration	Grane	26 Basse vallée Rhône	
23-8	1 centaine environ	Donzère	26 Tricastin	PM

*Coraciidae*

– ROLLIER D'EUROPE - <i>Coracias garrulus</i>				
3-7	1 ind. perché sur fil téléphone	Rousset	26 Vercors	GMa

*Upupidae*

– HUPPE FASCIEE - <i>Upupa epops</i>				
8-3	1res arrivées	St Pierre-de-Bœuf	42 Moy. vallée Rhône	GC
8-3	1res arrivées	Sury-le-Comtal	42 Forez	HB
8-3	1res arrivées	St Chamond	42 Pilat	HBr
17-3		Balan	01 Est-Lyonnais	FA
18-3	1 ind. obs. sur toit enneigé	Bellegarde	01 Rhône-Bourget	DG

## PICIFORMES

*Picidae*

— PIC VERT - <i>Picus viridis</i>					
19-1	Premier chant	St-Etienne	42	Est-Lyonnais et Bas-Bugey	RF
1-3	Premier chant				JLR
— PIC NOIR - <i>Dryocopus martius</i>					
30-3	Premier chant			Annecy-Genevois	JPM-AR
— PIC EPEICHE - <i>Dendrocopos major</i>					
10-1	Premier tambourinage	Crest	26	Diois	RM
14-5	Nid avec jeunes très actifs dans un peuplier noir	Roussas	26	Tricastin Diois	JMF BC
31-5	Nourrissage au nid				
— PIC EPEICHETTE - <i>D. minor</i>					
8-2	Tambour	Jonage	69	Est-Lyonnais	MBo
26-3	Chant	Bellegarde	01	Valromey	DG
— TORCOL - <i>Jynx torquilla</i>					
22-3	Premier chant			Diois	JPC
3-4	Premier chant			Moy. vallée Rhône	GF
5-4	Premier chant			Monts du Lyonnais	MB
8-4	Premier chant			Grésivaudan et Fier-Rumilly	LC, CP
8-8	1 couple + 4 juvéniles	Véranne	42	Pilat	COBL

## PASSERIFORMES

*Alaudidae*

— COCHEVIS HUPPE - <i>Galerida cristata</i>					
6 et 8-3	1 individu	Valence	26	Basse vallée Rhône	JMF

L'espèce serait-elle donc si rare dans notre région ?

— ALOUETTE LULU - <i>Lullula arborea</i>					
5-9	20 individus	Grignan	26	Tricastin	GO
7-12	3 ind., seule citation hivern.	Miribel-Jonage	69	Est-Lyonnais	YT
8-2	Retour et 1ers chants	St Ferreol de 30 pas	26	Diois	JMF, RM
10-2	Chant	Felines/Rimandoule	26	Diois	VM
1-3	Chant	Villebois	01	Bas-Bugey	ALB, DG
6-3	1er oiseau	Cruseilles	74	Annecy-Genevois	AR, JPM
8-3	Chant	Ste Catherine	69	Monts du Lyonnais	MB

Retour un mois après le Diois dans le nord du Massif Central, des Alpes ainsi que le Jura (ALB, MB, DG, JPM, AR).

— ALOUETTE DES CHAMPS - <i>Alauda arvensis</i>					
2-12	Passage important par troupes de 50 à 300 individus	Péage-de-Roussillon	38	Moy. vallée Rhône	BP
14-2	1ers chants	Marcy l'Etoile	69	Monts du Lyonnais	FD

L'hivernage est assez faible dans l'ensemble de la région. Passage de retour «normal» début mars.

*Hirundinidae*

— HIRONDELLE DE RIVAGE - <i>R. riparia</i>					
17-10	Citation tardive	L'Etournel	01	Gex-Léman	DG
15-3	Donnée précoce	Haute-Jarrie	38	Grésivaudan	LC

Dernière donnée particulièrement tardive (date moyenne de dernière citation le 14-9 ; date extrême antérieure le 22-9). Première observation proche de la donnée la plus précoce (13-3 en 1979 ; moyenne antérieure 28-3).

– HIRONDELLE DE ROCHER - *Ptyonoprogne rupestris*

7-12	Citation tardive ou hivernage (2 individus)	Gorges de l'Ardèche	07	Basse-Ardèche	G Du
7-3	Première observation	Mensac	26	Haut-Diois	RM

L'observation de décembre dans les Gorges de l'Ardèche peut laisser supposer un hivernage dans cette région où existaient déjà deux citations hivernales les 27-1-79 et 4-2-79.

– HIRONDELLE DE CHEMINEE - *Hirundo rustica*

1-11	Observation tardive	Pouzin	07	Basse vallée Rhône	BC
2-11	1 observation tardive	L'Etournel	01	Gex-Léman	DG
2-11	3 observations tardives	Chavanay	42	Moy. vallée Rhône	GF
5-11		Evian	74	Gex-Léman	CJJB
5-11	5 observations tardives	Beauvoir en Royans	38	Basse-Isère	ALf
7-11	1 observation tardive	Chavanay	42	Moy. vallée Rhône	GF
8-11	1 observation tardive	La Vanelle	26	Basse-Isère	JMF
11-11	1 observation tardive	Jonage	69	Est-Lyonnais	YT
5-12	1 observation	Ampuis	26	Moy. vallée Rhône	AM
6-12	2 observations	Ampuis	26	Moy. vallée Rhône	AM
6-3	Observation précoce mais pas exceptionnelle	Mornand	26	Diois	EB

Un nombre très remarquable (10) d'observations tardives témoignent d'un retard de migration exceptionnel.

– HIRONDELLE DE FENETRE - *Delichon urbica*

22-10	1 observation tardive	Aurec	42	Gorges sud Loire	JF
25-10	2 observations tardives	Surry-le-Comtal	42	Plaine du Forez	TT
27-3	1re observation	Cruzeille	74	Genevois-Annecy	AR, JPM
29-3	Observation précoce	Labeaume	07	Basse-Ardèche	JF

**Motacillidae**

– PIPIT FARLOUSE - *Anthus pratensis*

16-10	1er en plaine	Versailleux	01	Dombes	FD
-------	---------------	-------------	----	--------	----

– PIPIT SPIONCELLE - *Anthus spinoletta*

26-10	1er en plaine	Excenevex	74	Gex-Léman	CJJB
-------	---------------	-----------	----	-----------	------

– BERGERONNETTE PRINTANIERE - *Motacilla flava*

18-3 au 12-4	Gros passage				
18-4	Passage 50 ind.	Chabeuil	26	Basse vallée Rhône	ALa
20-4	Passage 20 ind.	Montrond	42	Plaine du Forez	RA
29-4	Passage 30 ind.	Billat	01	Valromey	JLR
30-4	Passage 20 ind.	Chavanay	42	Moy. vallée Rhône	GF
3-5	Passage 50 ind.	La Motte d'Aveillans	38	Grésivaudan	JLR
3-5	Passage 100 ind.	Jonage	69	Est-Lyonnais	YT
10-5	Passage 10 ind.	St Vulbas	01	Est-Lyonnais	DG
11-5	Passage 20 ind.	Jonage	69	Est-Lyonnais	YT
12-5	Passage 20 à 30 ind.	Jonage	69	Est-Lyonnais	YT

**Laniidae**

– PIE-GRIECHE ECORCHEUR - *Lanius collurio*

19-4	1re précoce	St Victor/Loire	42	Gorges sud Loire	GD
29-4	1re	Les Roches Condrieu		Moy. vallée Rhône	GF
30-4	1re	Lalleyriat-Corlier	01	Bugey	DG

19-5	Nid construit	Brénod	01	Bugey	DG
23-5	2 œufs	Brénod	01	Bugey	DG, JLR
30-7	2 jeunes volants	Sahune	26	Baronnies	AD

– PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE - *L. senator*

10-5	1 individu	St Maurice de Gourdans	01	Est-Lyonnais	ALB, DG, JLR, PL
10-5	1 individu	Montrond	42	Plaine du Forez	HB
13-5	1 individu	Vénieu-en-Forez	42	Plaine du Forez	RA
16 et 31-5	1 ind. dans 2 sites distincts	Groisy	74	Annecy-Genevois	AR, JPM
29-5	3 individus	Les Vans	07	Basse-Ardèche	DS
29-7	Couple et 2 jeunes	Assieu	38	Bas-Dauphiné	AS
2-8	2 individus	Rosières	07	Basse-Ardèche	PC

– PIE-GRIECHE GRISE - *L. excubitor*

31-8/1-9	1 migrateur	Cruseilles	74	Annecy-Genevois	AR, JPM
6-9	5 individus (erratisme)			Bugey	DG
3-5 et 28-6	1 individu	Sandain	42	Monts du Forez	LR
9-5	1 individu	Ste-Foy St-Sulpice	42	Plaine du Forez	RA
19-5	1 jeune hors du nid	Hauteville	01	Bugey	DG
23-6	2 ind. (race méridionale)	Izon	26	Baronnies	RM
25-6	couple 2 jeunes volant	St Genest-Malifaux	42	Pilat	PC
5-7	1 individu	Lavours	01	Rhône-Bourget	DG
17-7	2 oiseaux	Aoste	38	Ile Crémieu	FS

*Cinclidae*

– CINCLE PLONGEUR - *C. cinclus*

7-3	1 ind. sur le Bez			Haut-Diois	RM
15-5	1 immature volant sur l'Ardèche		07		CL

*Troglodytidae*

– TROGLODYTE - *T. troglodytes*

12-3	1er chant			Grésivaudan	SDH
9-5	1 nid avec œufs			Vercors	VM
29-6	1 nid avec jeunes			Monts du Lyonnais	DA
16-8	2 juvéniles nourris hors du nid			Moy. vallée Rhône	DDS

*Prunellidae*

– ACCENTEUR MOUCHET - *Prunella modularis*

13-10		Plaine de Montbrison	42		RS
14-3		Messimy	69	Monts du Lyonnais	GD

Ces deux dates encadrent la présence marquée de l'espèce en plaine et collinéenne pendant l'hiver, ce qu'illustre l'abondance des citations pendant cette période.

Mois	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
Citations	2	5	3	19	21	17	13	2	6	1	1	1

25 au 28-9	Passage soutenu au col de Bretolet (20 à 50/jour)			Chablais	AMq
31-1	1 chanteur hivernal			Est-Lyonnais	RYE
5-3	1er chant			Monts du Lyonnais	GD

*Turdidae*

– TRAQUET TARIER - *Saxicola rubetra*

19-10	2 derniers	Surjoux	01	Valromey	DG
15-3	2 premiers, précoces	St Sauveur-en-Diois	26	Diois	BC
23-3	Première femelle			Plaine du Forez	RA
12-4	1 individu	Chassagny	69	Monts du Lyonnais	GD
Mi-avril	arrivée «classique» du flot migratoire				

12-5	Fin de la migration			Est-Lyonnais	CB, YT
14-6	1 mâle	St Siméon	38	Plaine de Bièvre	CR
18-6	1 chanteur	Villeurbanne	69	Est-Lyonnais	SA
<b>– TRAQUET PATRE - <i>S. torquata</i></b>					
5 et 6-3	Premiers			Dombes	PCo, FD
6-3	Premiers			Monts du Lyonnais	FD
7-3	Premiers			Valromey	DG
7-3	Premiers			Roannais	LR
<b>– TRAQUET MOTTEUX - <i>O. aenanthæ</i></b>					
8-8	1er migrateur	Sablons	38	Moy. vallée Rhône	GF
18-8	1ers migrants	Chevrier	74	Annecy-Genevois	CP
Sept.	Passage signalé dans 18 districts avec 1 maximum en 3e		décade		
5-10	2 oiseaux	Pte de Merdassier	74	Bornes-Aravis	ALe
29-10	Dernière observation	Villars	01	Dombes	PCo
23-2	1er oiseau précoce	Ancône	26	Basse vallée Rhône	PB
29-3	1er oiseau	Nonglard	74	Fier-Rumilly	ALe
Fin av. déb. mai	Passage printanier bien marqué				
25-5	Derniers migrants	Miribel-Jonage	69	Est-Lyonnais	JMB
30-5	Derniers migrants	Anglefort	01	Rhône-Bourget	JLR
<b>– TRAQUET OREILLARD - <i>O. hispanica</i></b>					
22-4	2 individus (stapazin)	Plateau St Laurent	26	Diois	AD
11-7	1 mâle (oreillard) nourrit un jeune	Lanas	07	Basse-Ardèche	Gdu
<b>– MERLE DE ROCHE - <i>Monticola saxatilis</i></b>					
8-9	1 femelle			Beaufortin	ALe
2-10	1 individu			Diois	RL
17-4	1 chanteur			Diois	AC, JMF
17-5	1 couple			Trièves	LC
8-6	1 individu			Diois	RM
<b>– MERLE BLEU - <i>M. solitarius</i></b>					
10-2	1 mâle	Châteaubourg	07	Vivaraïs	PC
8-7	1 mâle	Meysse	07	Vivaraïs	PC
<b>– ROUGE-QUEUE NOIR - <i>Phœnicurus ochruros</i></b>					
5-10	Migration d'automne perceptible			Bornes-Aravis	ALe
5-10	Migration d'automne perceptible			Annecy-Genevois	AMq
25-10	Migration d'automne perceptible			Monts du Forez	RA
26-10	Migration d'automne perceptible			Haut-Diois	AC
29-1	1 individu	Bellegarde	01	Rhône-Bourget	DG
1-2	1 individu	Bourdeaux	26	Diois	PB
2-2	1 individu	Marcy l'Etoile	69	Monts du Lyonnais	FD
8-3	Au moins 10 individus	Alixan	26	Basse-vallée Rhône	JMF
5-5	6 pulli	Marcy l'Etoile	69	Monts du Lyonnais	FD
1-8	Jeunes au nid	Argentières	74	Mont-Blanc	JRa
<b>– ROUGE-QUEUE A FRONT BLANC - <i>P. phœnicurus</i></b>					
15-10	Dernier	Bourdeaux	26	Diois	PB
21-3	1er	Cruseilles	74	Genevois-Annecy	AR, BM, JPM
7-4	1er	Montbrison	42	Monts du Forez	RS
6-5	2 œufs dans un nichoir	Crest	26	Diois	RM
5-6	Couvé dans un nichoir	St Hilaire	38	Basse-Isère	JPAC
26-6	Nid dans une botte de paille	Chabeuil	26	Basse vallée Rhône	RL
<b>– ROUGE-GORGE - <i>Erithacus rubecula</i></b>					
7-1	1er chant	Villeurbanne	69	Est-Lyonnais	SA
9-2	1er chant	Marcy l'Etoile	69	Monts du Lyonnais	FD

22-3	Dernière observation	Chaponost	69	Monts du Lyonnais	MB
12-4	5 œufs	Massignieux	01	Rhône-Bourget	JMB
1-6	2 œufs et 3 poussins	Billiat	01	Valromey	JLR
– ROSSIGNOL PHILOMELE - <i>Luscinia megarhynchos</i> –					
5-4	1er chant	Rive-de-Gier	42	Monts du Lyonnais	HB
6-4	1ers chants	Arthun	42	Plaine du Forez	PG
7-4	1er chant	Limonest	69	Monts du Lyonnais	RFe
8 au 10-4	5 observations				GF, RJ, HB, BV
– GORGE BLEUE - <i>L. svecica</i> –					
28-3 au 11-5	Chanteurs	Embouchure de l'Ain	01	Est-Lyonnais	CB, DG, JLR
– GRIVE LITORNE - <i>Turdus pilaris</i> –					
10 au 13-11	Passage bien marqué	Villars	01	Dombes	PCo
11-11	120 individus	Arbusigny	74		AMq
3-2	600 individus	Sablons	38	Moy. vallée Rhône	BP
11-2	300 oiseaux	St Foy	42	Plaine du Forez	GT
30-4	Premières pontes	Aranc	01	Bugey	DG
19-5	1ers jeunes volant	Aranc	01	Bugey	DG
21-6	Nid de 4 œufs	Aranc	01	Bugey	DG
– MERLE A PLASTRON - <i>T. torquatus</i> –					
21 et 27-10	1 individu	Lyon	69	Est-Lyonnais	AL
26-10	1 individu	Menthonnex	74	Bornes-Aravis	AMq
12 et 19-11	2 puis 1 oiseau	Forêt de Saou	26	Diois	PB, AC
7-12	2 oiseaux	Monteynard		Trièves	LC
21-3	3 premiers	St Bonnet-le-Courreau	42	Monts du Forez	JN
21-3	3 premiers	Le Beliard	42	Pilat	JMB
22-3	Passage sensible	Cruseilles	74	Annecy-Genevois	AR, JPM
27-3	Nombreux oiseaux	au Salève	74	Annecy-Genevois	AR, JPM
4-4	Une dizaine	Villy-le-Bouveret	74	Annecy-Genevois	BM
14-5	Nid de 4 œufs	Hotonnes	01	Valromey	DG
– MERLE NOIR - <i>T. merula</i> –					
7-11	30 individus	Grenoble	38		JLF
21-12	60 oiseaux	Argonnay	74	Annecy-Genevois	ALe
24-1	1er chant	Villeurbanne	69	Est-Lyonnais	SA
7-2	1er chant	Chaponost-Marcy l'Etoile	69	Monts du Lyonnais	MB, FD
24-4	Jeunes hors du nid	Vénissieux	69	Est-Lyonnais	DS
25-4	Nid 1 œuf	Belleville	01	Bresse	AL
23-5	Nid de 5 œufs	Cormaranche	01	Bugey	DG, JLR
– GRIVE MAUVIS - <i>T. iliacus</i> –					
11-11	10 oiseaux	St Jalles	26	Baronnies	AD
21-11 au 30-1	Quelques hivernants	Chassieu	69	Est-Lyonnais	RYE
26-12	100 oiseaux	Vinsobres	26	Baronnies	AD
1-1	10 individus	St Maurice d'Aygués	26	Baronnies	PB
9-1	3 oiseaux	Chaudebonne	26	Baronnies	PB
11-1	1 individu	Thonon	74	Gex-Léman	CJJB
14-1	Troupe de 50	Vaison-la-Romaine	26	Baronnies	PB
23-1	10 oiseaux	Sahune	26	Baronnies	AD
3-2	Troupe de 100	Sablons	38	Moy. vallée Rhône	BP
3-2	1 oiseau	Grenoble	38	Grésivaudan	FS
5-3	1 oiseau	Versailleux	01	Dombes	FD
– GRIVE MUSICIENNE - <i>T. philomelos</i> –					
8-2	Nombreux oiseaux et chants	Châteauneuf de Bordette	26	Baronnies	JMF, RM
15-2	1ers	Génissiat	01	Rhône-Bourget	DG, JLR
7-3	1ers chants	Cruseilles	74	Annecy-Genevois	AR, JPM
30-4	Nid construit	Petit Abergement	01	Valromey	DG

---

 – GRIVE DRAINE - *T. viscivorus*


---

11 et 14-11	20 individus	Col du Royet	26	Diois	JPC
17-1	1er chanteur	Montrond	42	Plaine du Forez	GOL
7-2	1 chanteur			Gorges de la Loire	RYE
19-3	30 oiseaux	Sillingy	74	Annecy-Genevois	ALe
23-5	Nid avec œufs	Mayres	07	Haute-Ardèche	PC

---

*Sylviidae*


---

 – BOUSCARLE DE CETTI - *Cettia cetti*


---

Chante toute l'année, notamment tout l'hiver dans l'Est-Lyonnais (ALB, AL, RYE).

 – LOCUSTELLE LUSCINIOIDE - *Locustella luscinioides*


---

28-3	Premiers chants			Est-Lyonnais	JLR
9-5	Premiers chants			Forez	RA
9-5	Premiers chants			Dombes	JMB
6-8	Une femelle nicheuse			Est-Lyonnais	YT
6-8	Dernière citation			Forez	COBL

 – LOCUSTELLE TACHETEE - *L. naevia*


---

1-3	Première observation, très précoce (moyenne : 15-4)			Bas-Dauphiné	DDS
11-4	Premiers chants			Monts du Forez	PBo et JLC
1-5	Premiers chants			Gex-Léman	CJJB
20-7	Dernière citation (chant)			Bas-Dauphiné	LC

 – PHRAGMITE DES JONCS - *Acrocephalus schoenobaenus*


---

14-6	Un chant sur un étang, seule citation pour cette période	Optevoz	38	Ile Crémieu	MB
------	--	---------	----	-------------	----

 – ROUSSEROLLE VERDEROLLE - *A. palustris*


---

28-5	Première observation			Grésivaudan	LC
31-5	Deux couples cantonnés			Annecy-Genevois	JRa
4-7	Dernier chant			Rhône-Bourget	DG

 – ROUSSEROLLE EFFARVATTE - *A. scirpaceus*


---

6-5	Premier chant			Moy. vallée Rhône	GF
17-5	Chant			Rhône-Bourget	CP
17-5	Couple transportant des matériaux			Grésivaudan	LC
5-7	Adulte avec 3 ou 4 juvéniles			Moy. vallée du Rhône	DDS
5-8	Dernière citation			Plaine du Forez	COBL

 – ROUSSEROLLE TURDOIDE - *A. arundinaceus*


---

14-1	Chant (hivernant ?)	Optevoz	38	Ile Crémieu	MB
29-4	Chant			Forez	JDL, YT
20-7	Dernière citation			Bas-Dauphiné	LC

 – HYPOLAIS ICTERINE - *Hippolais icterina*


---

9-5	Chanteur	Copponex	74	Annecy-Genevois	AR, JPM
17-5	Mâle chanteur	Roches de Condrieu	38	Moy. vallée Rhône	JF
Juin	Observation	Chamonix	74	Mont-Blanc	JRa

Seules citations de l'espèce pour cette période.

 – HYPOLAIS POLYGLOTTE - *H. polyglotta*


---

2-5	Premier chant, précoce (moyenne 10-5)			Monts du Lyonnais	RFe
22-5	Chant			Valromey	DG
23-5	Observation			Roannais	DB
31-7	Dernière citation			Basse-Ardèche	PC

 – FAUVETTE ORPHEE - *Sylvia hortensis*


---

9-5	Chant	Sahune	26	Baronnies	AD
-----	-------	--------	----	-----------	----

28-5	Observation	Pontaix	26	Diois	JPAC
9-6	Chant	Omlèze	38	Vercors	JMF, RM

Seules citations de l'espèce pour cette période.

– FAUVETTE DES JARDINS - *S. borin*

21-4	Premier chant		Diois	JPAC
30-4	Chants et nidification		Annecy-Genevois	AMq
19-5	Ponte de deux œufs		Bugey	JLR
23-5	Ponte de cinq œufs		Bugey	JLR
3-8	Dernière citation		Forez	COBL

– FAUVETTE A TÊTE NOIRE - *S. atricapilla*

14-12	Premier hivernant		Tricastin	GO
24-2	Dernier hivernant		Est-Lyonnais	EL
7-3	Premiers chants		Grésivaudan	LC
14-3	Premiers chants		Forez	HB
15-3	Premiers chants		Bas-Bugey	DG
21-3	Premiers chants		Gex-Léman	CJJB
13-6	Jeune en fin de nourrissage		Moy. vallée Rhône	DDS
14-8	Dernier chant		Gex-Léman	JLR
27-8	Dernière citation		Vercors	GD

– FAUVETTE BABILLARDE - *S. curruca*

6-6 au 11-7	Chante régulièrement	Col des Montets	74	Mont-Blanc	JRa
5-8	Cri d'alarme	Chambéon	69	Beaujolais-Nord	COBL

Seules citations de l'espèce pour cette période.

– FAUVETTE GRISETTE - *S. communis*

10-4	Premiers chants		Plaine du Forez	RA
30-4	Premiers chants		Bugey	DG
8-5	Premiers chants		Annecy-Genevois	AMq
2-8	Dernière citation		Plaine du Forez	COBL

– FAUVETTE PITCHOU - *S. undata*

20-11 et	Hivernants (jusqu'à 850 m)	Nyons	26	Baronnies	AD, JMF
14-12					
14-12	Hivernant	Tarendole	26	Baronnies	RM
22-4	Première citation printanière	Nyons	26	Baronnies	AD
5-6	Couple	Anas	07	Haut-Vivarais	BP
8-7	Juvenile volant	Rompon	07	Vivarais	PC

Seules citations de l'espèce pour cette période.

– FAUVETTE PASSERINETTE - *S. cantillans*

3-4	Premier chant, très précoce (moyenne : 16-4)		Tricastin	GO
31-7	Dernière citation		Baronnies	AD

– FAUVETTE MELANOCEPHALE - *S. melanocephala*

29-1	Hivernants		Vivarais	GDu
8-2	Chants		Baronnies	JMF, RM
3-4	Première observation printanière		Tricastin	GO
30-7	Dernière citation		Baronnies	AD

– POUILLLOT FITIS - *Phylloscopus trochilus*

14-3	Premier chant		Dombes	DG	
13-4 à 1-5	Passage de printemps (chants)	Vaulx	74	Fier-Rumilly	BCh
31-5	Chant		Crêts du Jura	JLR	
7-6	4 ou 5 juvéniles sortis du nid		Gex-Léman	CJJB	
30-7	Début du passage d'automne	Vaulx	74	Fier-Rumilly	BCh
14-8	Pic du passage d'automne	Vaulx	74	Fier-Rumilly	BCh
4-8	Dernier chant cité		Roannais	RD	

---

 – POUILLOT VELOCE - *P. collybita*


---

26-12	Premier hivernant cité	Tricastin	AD
9-2	Dernier hivernant cité	Est-Lyonnais	GT
6-3	Première citation printanière	Monts du Lyonnais	FD
11-3	Premiers chants	Basse vallée Rhône	JMF
12-3	Premiers chants	Plaine du Forez	AB
15-3	Premiers chants	Gex-Léman	CJJB
7-4	Deux couples	Grésivaudan	JLF
5-8	Dernière citation	Plaine du Forez	COBL

---

 – POUILLOT DE BONELLI - *P. bonelli*


---

3-4	Premier chant, précoce (moyenne : 14-4)	Gex-Léman	CJJB
7-5	Fort passage de migrants Chavonnex	74 Annecy-Genevois	AMq
1-8	Dernière citation (chant)	Oisans	GBi

---

 – POUILLOT SIFFLEUR - *P. sibilatrix*


---

4-4	Première citation, précoce (moyenne : 18-4)	Grésivaudan	SDH
8-4	Premier chant	Monts du Lyonnais	RFe
17-4	Chant	Crêts du Jura	DG
11-5	Transport de matériaux	Crêts du Jura	DG
Printemps	5 chanteurs dans environ 10 ha de hêtraie	Bas-Dauphiné	BP
Mai	Dernière citation	Rhône-Bourget	VB

**Regulidae**


---

 – ROITELET HUPPE - *R. regulus*


---

17-10	1re citation d'automne en plaine	Dombes	PCo
-------	----------------------------------	--------	-----

Citations automnales et hivernales en plaine jusqu'en janvier, mais aucune en février :

Mois	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
Citations	1	5	4	6	5		2	2	4	2

---

 – ROITELET TRIPLE-BANDEAU - *R. ignicapillus*


---

28-12	} 3 seules citations hivernales	Est-Lyonnais	JMB
17-1		Annecy-Genevois	AMq
22-2		Basse vallée Rhône	ALa

Migration postnuptiale faible. Passage pré-nuptial habituel, surtout la 2e quinzaine de mars (l'inverse du R. huppé) :

Mois	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
Citations	1	2	1	1	1	14	3	7	3		6

**Muscicapidae**


---

 – GOBEMOUCHE NOIR - *Ficedula hypoleuca*


---

Deux passages habituels très nets : en septembre et avril-mai.

23-9	Dernière citation de l'année	Est-Lyonnais	PC
16-4	1re citation printanière d'un mâle	Gorges sud Loire	PC
6-5	Dernières citations en migration pré-nuptiale	Bugey - Gex-Léman	JLR, DG, CJJB
25-7	1 mâle	Basse vallée Rhône	JMF

---

 – GOBEMOUCHE GRIS - *Muscicapa striata*


---

Passage automnal en plaine, avec seulement 4 citations ; extrêmes :

20-8		Beaujolais	RD
15-9		Dombes	YT

Passage pré-nuptial en mai, peu distinct de la nidification.

26-4	1re citation printanière	Monts du Lyonnais	GD
10-6	1 couple avec 1 nid et 4 œufs	Bas-Bugey	JLR

13-6	2 adultes nourrissant 3 poussins		Monts du Lyonnais	RFe
25-6	Envol		Monts du Lyonnais	RFe
18-8	Encore des nourrissages		Annecy-Genévois	PD

**Paridae**

– MESANGE A LONGUE QUEUE - <i>Aegithalos caudatus</i>				
10-11	1 individu de race scandinave	Menthonnex	74 Bornes-Aravis	AMq
19-3	Premier chant		Est-Lyonnais	AL
26-2	Début de la nidification		Est-Lyonnais	RFe

– MESANGE REMIZ - <i>Remiz pendulinus</i>				
19-3	Une quinzaine d'individus sur un contre-canal	Pierrelatte	26 Tricastin	CL
22-3	3 ind. sur une rivière	Pont d'Isère	38 Moy. vallée Rhône	RM
1-4	Une dizaine d'individus	Pontaix	26 Diois	JPC
8-4	Deux individus	Moissieu	38 Bas-Dauphiné	DDS

Seules observations répertoriées pour cette période.

– MESANGE NONNETTE - <i>Parus palustris</i>				
4-4	Début de ponte		Est-Lyonnais	RFe
14-4	Nid en construction		Crêts du Jura	DG

– MESANGE BOREALE - <i>P. montanus</i>				
17-1	Chants		Est-Lyonnais	RE
13-3	Chants		Est-Lyonnais	RE, YT
9-4	Chants		Valromey	DG
3-5	Couple nourrissant 6 jeunes	}	Crêts du Jura	JLR
21-5	Envol			

– MESANGE HUPPEE - <i>P. cristatus</i>				
5-10	1 individu à 2 310 m	Manigod	74 Bornes-Aravis	ALe
9-4	1ers chants		Valromey	JLR
19-5	1ers chants		Crêts du Jura	JLR
21-6	Couple nicheur		Basse-Ardèche	JF
30-6	Deux couples, un jeune volant		Valromey	DG

– MESANGE NOIRE - <i>P. ater</i>				
1-6	Ponte de 10 œufs		Annecy-Genévois	AMq
24-5	Jeune à l'envol		Crêts du Jura	DG
13-8	Chant		Bas-Dauphiné	PBL

– MESANGE BLEUE - <i>P. caeruleus</i>				
18-9	Passage plusieurs centaines ind.	Col de Leaz	01 Crêts du Jura	JLR
4-2	Premier chant		Monts du Lyonnais	FD
26-3	Premier couple nicheur		Valromey	JLR
22-4	Jeunes à l'envol		Monts du Lyonnais	FD

– MESANGE CHARBONNIERE - <i>P. major</i>				
18-9	Passage plusieurs centaines ind.	Col de Leaz	01 Crêts du Jura	JLR
25-12	Chants		Monts du Lyonnais	MB
24-1	Chants		Monts du Lyonnais	EL
4-2	Chants		Est-Lyonnais	FD
14-4	1 ind. trouvé mort à 2 200 m	Col de Salenton	74 Mont-Blanc	JRa
23-4	Ponte 10 œufs, éclosion 6 d'entre eux le 6/5 et envol le 23/5	Tour de Salvagny	69 Monts du Lyonnais	FD
8-5	Envol d'une nichée	St Genis-les-Ollières	69 Monts du Lyonnais	FD
29-5	Envol d'une première nichée. Nombre moyen à l'envol : 7 ind. (sur 29 nichoirs occupés 204 jours)	Savigny	74 Genevois-Annecy	CP

11-7 Envol d'une seconde nichée. Nombre moyen à l'envol : 2,5 ind. (sur 4 nichoirs occupés 100 jours) Savigny 74 Genevois-Annecy CP

**Sittidae**– SITTELLE TORCHEPOT - *Sitta europaea* –

12-1	Chants hivernaux		Plaine du Forez	HB
19-1	Chants hivernaux		Gorges de la Loire	RF
8-3	1er chant printanier		Monts du Lyonnais	MB
3/4-5	Nourrissage		Crêts du Jura	DG
21/23-5	Envol des jeunes		Monts du Lyonnais	FD, RFe
27-5	Envol de 8 jeunes en nichoir		Fier-Rumilly	CP

– TICHODROME ECHELETTE - *Tichodroma muraria* –

6-6	1 individu	Nantua	01 Haut-Bugey	DG
12-7	Nourrissage dans les gorges de la Bourne		Vercors	TG

**Certhiidae**– GRIMPEREAU DES JARDINS - *Certhia brachydactyla* –

25-12	Chants hivernaux		Monts du Lyonnais	MB
28-12	Chants hivernaux		Rhône-Bourget	DG

**Emberizidae**– BRUANT PROYER - *Emberiza calandra* –

14-12	1 chanteur hivernant		Gorges de la Loire	GT
8-2	1er chant		Val de Saône	JB
21-12	Encore 1 troupe d'une centaine avec Bruants jaunes		Basse vallée Rhône	ALa, RL

Observations abondantes à partir de la 2e décade d'avril, surtout en mai-juin.

– BRUANT JAUNE - *E. citrinella* –

21-2	1 troupe de 200		Basse vallée Rhône	ALa, RL
	Installation surtout importante en mars (20 citations)			
5-3	1er chant		Dombes	FD

– BRUANT ZIZI - *E. cirius* –

Observé toute l'année. Hiverné dans les vallées, mais peu en décembre (seulement 2 citations : GD et PB).

10-2	Chant hivernal		Vivrais	PC
16-2	Chant hivernal		Monts du Lyonnais	FD
1-3	Début des chants printaniers		Bas-Bugey	DG
24-4	1 accouplement		Diois	JPC
7-6	Nourrissage		Monts du Lyonnais	RFe

– BRUANT ORTOLAN - *E. hortulana* –

Pas d'observations automnales

22-4	1re observation, début du passage pré-nuptial		Diois	AD
22-5	1er chant		Valromey	DG
29-6	Dernière observation		Monts du Lyonnais	JF

– BRUANT FOU - *E. cia* –

Observé régulièrement toute l'année.

14-2	1er chant		Monts du Lyonnais	FD
6-3	Plus de 10 individus		Baronnies	PB

– BRUANT DES ROSEAUX - *E. schoeniclus* –

Les passages et installations semblent importants en 2e quinzaine de mars.

28-5	Nourrissage de 2 jeunes		Grésivaudan	LC
------	-------------------------	--	-------------	----

*Fringillidae*

– PINSON DES ARBRES - <i>Fringilla caelebs</i>					
18-1	Environ 1 millier en hivernage	Charpey	26	Basse vallée Rhône	YP
28-2	Premier chant	Villeurbanne	69	Est-Lyonnais	SA
– PINSON DU NORD - <i>F. montifringilla</i>					
5-10	Première citation automnale	Menthonex	74	Bornes-Aravis	AMi
5-12	Plusieurs dizaines de milliers	Chatuzange le Goubet	26	Basse vallée Rhône	JMF, RM
24-3	Derniers observés	Belliat	01		DG
– VERDIER - <i>Carduelis chloris</i>					
7-2	Premier chant	Saint-Priest	69	Est-Lyonnais	EL
– CHARDONNERET - <i>C. carduelis</i>					
19-3	Premier chant	Charbonnières	69	Monts du Lyonnais	AL
– TARIN DES AULNES - <i>C. spinus</i>					
23-10	2 individus			Vercors	XD
3-12	une centaine d'individus			Basse vallée Rhône	JPC
14-12	1 individu			Tricastin	GO
1-4	5 individus			Diois	JPC
Aucune donnée sur la nidification en 1981.					
– LINOTTE MELODIEUSE - <i>Acanthis cannabina</i>					
21-9	1 centaine à 1 700 m			Bornes-Aravis	ALe
21-2	1 bande d'un millier			Basse-Isère	JFM
19-5	28 ind. encore de passage			Bugey	DG
– SIZERIN FLAMME - <i>A. flammea</i>					
15-11	13 individus			Gorges sud Loire	RF
24-2	1 individu			Tricastin	XD
3-4	3 couples			Gex-Léman	DG
30-4 au 21-7	Chants			Mont-Blanc	JRa
24-5	1 individu			Vercors	LC
7-6	5 individus			Crêts du Jura	JLR
– VENTURON MONTAGNARD - <i>Serinus citrinella</i>					
20-10	6 individus			Baronnies	PB
14-12	50 individus			Baronnies	RM
31-12	une vingtaine			Haute-Ardèche	MC
5-3	1 chant			Valromey	DG
9-4 au 10-6	qq ind. sur plusieurs communes			Crêts du Jura	DG
– SERIN CINI - <i>S. serinus</i>					
19-10	30 individus			Annecy-Genevois	ALe
20-10	2 individus			Baronnies	PB
10-2	1er ind.			Vivarais	PC
1-3	1er chant			Plaine du Forez	RA
2-3	1er chant			Est-Lyonnais	SA
5-3	1er chant			Haut-Bugey	DG
– BEC CROISE DES SAPINS - <i>Loxia curvirostra</i>					
11-11	Quelques individus			Diois	JPC
4-5	3 chanteurs			Monts du Forez	RA
– BOUVREUIL PIVOINE - <i>P. pyrrhula</i>					
fin déc. à fin fév.	Une soixantaine	Villars	01	Dombes	PCo

Rarement noté en si grand nombre.

– GROS-BEC CASSE-NOYAUX - <i>C. coccothraustes</i>					
16-3 et 30-3	Derniers hivernants (qq ind.)			Monts du Lyonnais	PC, GD
19-4	Dernier hivernant			Gorges sud Loire	GD
17-4 au 6-7	1 couple	Limonest	69	Monts du Lyonnais	RFe
21-6	1 couple			Monts du Beaujolais	RD

**Ploceidae**

– MOINEAU FRIQUET - <i>Passer montanus</i>					
9-4	1 couple et nid arboricole			Grésivaudan	JLF
– MOINEAU SOULCIE - <i>P. petronia</i>					
printemps	1 couple niche au sein d'une colonie de Guépriers			Vivaraïs	JMF
9-7	2 couples			Vivaraïs	GC, PC
9-8	3 ind.	St-Julien-Molin-Molette	42	Pilat	COBL
– NIVEROLLE - <i>Montifringilla nivalis</i>					
30-10	1 ind.			Diois	JMF
27-2	1 ind.			Vercors	JMF
29-3	6 ind.			Oisans	LC

**Sturnidae**

– ETOURNEAU SANSONNET - <i>Sturnus vulgaris</i>					
2 et 9-8	Environ dix mille	Valence	26	Basse vallée Rhône	JMF, RL

**Oriolidae**

– LORIOT D'EUROPE - <i>O. oriolus</i>					
4-4	1er ind.			Grésivaudan	SDH
24-4	Chants			Plaine du Forez	PC
15-8	Dernier ind.			Valromey	DG

**Corvidae**

– GEAI DES CHENES - <i>Garrulus glandarius</i>					
printemps	Nicheur sur plusieurs communes à l'ouest de Lyon			Monts du Lyonnais	FD
– PIE BAVARDE - <i>P. pica</i>					
27-2	1 couple construit son nid	Vercheny	26	Diois	RM
– CASSENOIX MOUCHETE - <i>Nucifraga caryocatactes</i>					
6-11	1 chanteur			Oisans	AP
23 et 29-5	2 ind.			Valromey	DG
– CHOCARD A BEC JAUNE - <i>Pyrhocorax graculus</i>					
16-12	500 individus			Diois	JPC
1-5	200 individus			Vercors	JPAC
23-8	une colonie de 40 couples			Diois	JMF
– CORBEAU FREUX - <i>Corvus frugilegus</i>					
26-1	Environ 800			Est-Lyonnais	JMB
13-2	Environ 1 600			Est-Lyonnais	YRE
26-2	Très nombreux			Basse-Isère	JMF
printemps	Nidification habituelle				

— CORNEILLE NOIRE - <i>Corvus corone</i> —			
1-11	Plus de 200	Basse vallée Rhône	BC
8-2	1 couple parade	Ile Crémieu	YRE
— GRAND CORBEAU - <i>C. corax</i> —			
7-8/21-1	Environ 50	Vivarais	PC, G Du
24-8			

## II — REPARTITION RHONE-ALPES

### GAVIIFORMES

#### *Gaviidae*

— PLONGEONS - *Gavia arctica* et *G. stellata* —

Rarement observés cette année y compris sur le Léman qui constitue le principal site d'hivernage dans la région Rhône-Alpes.

### PODICIPITIFORMES

#### *Podicipitidae* (Grèbes)

— GREBE HUPPE - *Podiceps cristatus* —

Par rapport à l'Atlas (sans les compléments), cette espèce apparaît nicheuse très probable dans l'Est-Lyonnais (cf. § 1, YT) et dans le Revermont (un jeune à tête rayée sur la rivière d'Ain à Bolozon le 30/8, JLR).

Hivernage sur les divers plans d'eau habituels, avec une quarantaine d'oiseaux dans une gravière à Pont d'Ain (Est-Lyonnais - JLR, DG), une soixantaine à Miribel-Jonage (Est-Lyonnais - YT, RYE) et une trentaine à l'Étournal (Gex-Léman - JLR, DG). Peu de données de reproduction ; une famille de 4 pulli sur l'étang Corée (Forez - RS), deux nichées de 3 et 2 sur les étangs Motasse (Forez - COBL).

— GREBE JOUGRIS et ESCLAVON - *P. griseigena* et *P. auritus* —

Observations hivernales uniquement, concentrées sur l'axe migratoire que représente la vallée du Rhône, districts Gex-Léman, Est-Lyonnais, Moyenne vallée du Rhône.

— GREBE A COU NOIR - *P. nigricollis* —

Trouvé nicheur probable dans le Val de Saône (2 ind. et 1 jeune le 4-9 à Cormoranche - JLR) et nicheur possible en Basse-Isère (8 ind. en plumage nuptial le 12-5 à Pont d'Isère (26) - JPAC, JMF), ce Grèbe niche de manière certaine en Dombes et en Forez.

— GREBE CASTAGNEUX - *P. ruficollis* —

Plus répandu que le précédent tant en nidification qu'en hivernage, ce Grèbe a été trouvé nicheur dans les Monts du Lyonnais (cf. § 1, DS, et à Chassagny, GD) et en Chambarand (8/8 Etang de Chavanne : 4-5 familles avec des jeunes, JMF).

### PELECANIFORMES

#### *Phalacrocoracidae* (Cormorans)

— GRAND CORMORAN - *Phalacrocorax carbo* —

A l'écart de l'axe Saône-Rhône, observé seulement en Forez et en Dombes.

Le Rhône constitue un axe de migration privilégié pour ces oiseaux d'eau (Gex-Léman, Est-Lyonnais, Moyenne et Basse Vallée du Rhône) alors que Dombes et Forez n'accueillent pas la même avifaune hivernale (essentiellement des sédentaires).

Les sites d'hivernage particulièrement suivis sont le Grand Large et les gravières de Miribel-Jonage (Est-Lyonnais), la Réserve de l'Étournal (Gex-Léman), la retenue de St Pierre-de-Bœuf (Moyenne Vallée du Rhône).

Un manque de données concernant la reproduction est notable même pour les districts propices tels la Dombes et le Forez.

## CICONIIFORMES

*Ardeidae*— HERON CENDRE - *Ardea cinerea* —————

Hivernage important dans les districts fluviaux :

Quelques oiseaux	L'Étournel	01	Gex-Léman	JLR
Une centaine	Basse-Drôme		Basse vallée Rhône	GDERV
Une vingtaine	Ile de la Platière		Moy. vallée Rhône	GF, BP
Une quinzaine			Roannais	LR

Aucune donnée n'est parvenue de Dombes et du Forez.

25 nids	Bassy	74	Fier-Rumilly	CP
7-6 et 11-6	3 et 2 (estivants)		Gorges sud Loire	PC

— HERON POURPRE - *A. purpurea* —————

Nidification possible	Donzère	26	Basse vallée Rhône	PM, GO
-----------------------	---------	----	--------------------	--------

— AIGRETTE GARZETTE - *Egretta garzetta* —————

2 couples nicheurs	St Just	07	Basse vallée Rhône	JF
4 couples nicheurs	Eurre	26	Basse vallée Rhône	RM
1 couple nicheur	La Laupie	26	Tricastin	JMF

— HERON BIHOREAU - *N. nycticorax* —————

76 couples	St Just	07	Basse vallée Rhône	JF
73 couples	Eurre	26	Basse vallée Rhône	RM, JMF, JPC
30 à 35 couples	La Laupie	26	Tricastin	RM, JMF, JPC
75 couples	Gerbey	38	Moy. vallée Rhône	GF

## FALCONIFORMES (Rapaces diurnes)

— PERCNOPTERE D'EGYPTE - *Neophron percnopterus* —————

Espèce présente en Basse-Ardèche, Baronnies, Trièze et une observation dans le Vivarais (GDu).

— AIGLE ROYAL - *Aquila chrysaetos* —————

Présent dans les districts suivants : Crêts du Jura, Baronnies, Diois, Trièves, Haut-Diois, Oisans, Vercors, Bornes-Aravis, Chablais, Arve-Griffe, Maurienne, Tarentaise, Grandes Rousses, Mont-Blanc.

— BUSE VARIABLE - *B. buteo* —————

D'après les observations, l'hivernage semble avoir été le plus important en Diois, Baronnies et Basse Vallée du Rhône.

— MILAN ROYAL - *M. milvus* —————

33 observations sur 117 dans le Diois				
Dortoirs hivernaux	Roche-la-Molière	42	Gorges de la Loire	GT
	Châteaudouble		Basse vallée Rhône	JMF, YP
	Croix du Malet	42	Monts du Forez	RF

— MILAN NOIR - *M. migrans* —————

Les effectifs semblent en évolution croissante depuis quelques années en corrélation avec l'augmentation du nombre de décharges. Toujours absent des zones d'altitude : massifs alpins.

— BUSARD DES ROSEAUX - *Circus aeruginosus* —————

Nicheur en Dombes (LM), en plaine du Forez (COBL, RS). Absent des massifs alpins.

— BUSARD St MARTIN - *C. cyaneus* —————

Hivernants dans le Bas-Dauphiné, Grésivaudan, Basse-Isère, Trièves. L'espèce est absente des districts inclus dans les Alpes du Nord, Préalpes et Alpes centrales.

---

 – BUSARD CENDRE - *C. pygargus*


---

Observation nouvelle pour le Bugey (DG).

1 au 30-8 3 juv. à l'envol St Marcel-les-Valence 26 Basse vallée Rhône RM

---

 – FAUCON PELERIN - *Falco peregrinus*


---

8-11/22-11/ 3 observations dans les gorges sud de la Loire, district où l'espèce n'est plus  
7-1 considérée comme nicheuse depuis 1975 mais où elle a été observée 4 fois  
en décembre 1978, une fois en décembre 1979 (RF non publié) et une fois  
en février 1979 (RF).

7-2 1 observation Dombes PC

3-8/4-8/12-8 1 immature Basse vallée Rhône JMF, AS  
2 observations

---

 – FAUCON HOBEREAU - *Falco subbuteo*


---

20-8 1 individu Diois RM  
7-5 1 couple Vercors JMF, HBré  
17-5 2 individus Val de Saône JB  
8-8 1 femelle Chambarrand JMF

---

 – FAUCON EMERILLON - *F. columbarius*


---

9-12 1 en vol et 1 posé «Grand Terre» Forez MG  
26-12 1 en chasse Aérodrome de Feurs Forez PBo, MJ  
28-1 2 Magneux Forez GT  
15-2 1 mâle Magneux Forez RAn

## GALLIFORMES

### *Tetraonidae*

---

 – LAGOPEDE ALPIN - *Lagopus mutus*


---

Peu de districts ont été explorés ; seuls le Mont-Blanc, l'Oisans et le Vercors ont été cités (ALe, AP, JRa, LC, CD).

---

 – TETRAS LYRE - *Lyrurus tetrrix*


---

Même parmi les «classiques», peu de districts ont été prospectés (LM, AC, JCV, JRa).

---

 – GRAND TETRAS - *Tetrao urogallus*


---

Seuls les Crêts du Jura voient des observations sûres d'individus nicheurs (JLR). Cependant, une femelle a été tuée le 14 mai à Pont-de-Brogny (74) (AR, JPM).

---

 – GELINOTTE - *Tetrates bonasia*


---

La présence de cette espèce dans les Monts du Forez est définitivement acquise (DN). Les seules observations printanières sont en Valromey et sur les Crêts du Jura (JLR, DG).

---

 – PERDRIX BARTAVELLE - *Alectoris graeca*


---

La seule citation est celle d'un relâcher de l'ACCA locale d'une vingtaine de couples dans le district du Mont-Blanc (JRa).

---

 – PERDRIX ROUGE - *Alectoris rufa*


---

Des lâchers ont lieu à l'initiative des Fédérations de chasse, ce qui explique les observations fortes en mars, mai et juin dans les Monts du Lyonnais (FD, GD, JF).

---

 – CAILLE DES BLES - *C. coturnix*


---

Notée chanteuse dans la moyenne vallée du Rhône (GF) et 3 couples chanteurs à Assieu (38) (GF, BP) en Bas-Dauphiné. Chanteuse également dans les Monts du Lyonnais, le Roannais et la plaine du Forez. Sans doute, assez bonne année.

– FAISAN DE COLCHIDE - *Phasianus colchicus* \_\_\_\_\_

Toujours très présents dans les districts de plaine mais peu d'observations ; cette espèce intéresse-t-elle encore l'ornithologue ?

**GRUIFORMES**

*Rallidae*

– FOULQUE MACROULE - *Fulica atra* \_\_\_\_\_

Quelques données sur des plans d'eau bien suivis :

- A Beauvoir (Basse-Isère) : 330 le 5-10 (JMF) ; 450 le 9-11 (BC, JPC) ; 500 le 16-12 (AC, JPC) ; 450 le 18-1 (AC, JPC).

- A Miribel-Jonage (Est-Lyonnais) : 580 le 23-11 (JMB) ; 600 le 29-11 (RYE) ; 1 400 le 6-12 (RYE) ; 1 000 le 7-12 (YT) ; 626 le 17-1 (RYE ; YT).

**LARIFORMES**

*Laridae*

– GOELAND LEUCOPHEE - *Larus cachinnans* (*L. argentatus michahellis*) \_\_\_\_\_

L'observations du nourrissage d'un jeune (volant ou non ?) par 2 adultes le 6-6-1981 à Monteynard (38 - Trièves) (GBi) indique une possible nidification. En automne et au printemps, diverses observations hors de la vallée du Rhône (vallée de la Saône, Grésivaudan, Baronnies).

*Sternidae*

– STERNE PIERREGARIN - *Sterna hirundo* \_\_\_\_\_

31-5	Couvées détruites par une crue de la Loire	Perreux	42 Roannais	DB
------	---	---------	-------------	----

Les données recueillies en Roannais par D. Bessat constituent la première preuve de nidification dans le département de la Loire et précisent la limite amont de l'espèce sur la Loire.

**STRIGIFORMES**

*Strigidae*

– HIBOU GRAND-DUC - *B. bubo* \_\_\_\_\_

Février	1 ind. électrocuté trouvé dans la combe	Sillingy	74 Genevois-Annecy	AR, JPM
---------	--	----------	--------------------	---------

– HIBOU MOYEN-DUC - *Asio otus* \_\_\_\_\_

La densité des couples nicheurs du plateau des Bornes (74) semble confirmée : 1 couple/75 ha (AR, JPM).

– HIBOU DES MARAIS - *A. flammeus* \_\_\_\_\_

5-4	1 ind.	Péage de Roussillon	38 Moy. vallée Rhône	DD
-----	--------	---------------------	----------------------	----

**CAPRIMULGIFORMES**

*Caprimulgidae*

– ENGOULEVENT D'EUROPE - *Caprimulgus europæus* \_\_\_\_\_

2 couples nicheurs en Gex-Léman, 3 en Genevois-Annecy, 1 dans les Monts du Lyonnais. Contacts au chant crépusculaire dans les districts suivants : Ile Crémieu, Est-Lyonnais, Moyenne vallée du Rhône, Tricastin, Diois, Baronnies.

## APODIFORMES

*Apodidae*

– MARTINET NOIR - *A. apus* \_\_\_\_\_

Espèce fréquente dans la région Rhône-Alpes, même en altitude : Arve-Giffre, Mont-Blanc.

– MARTINET ALPIN - *A. melba* \_\_\_\_\_

1re obs. d'un couple nicheur Séauve s/Semène 42 Pilat GC

## CORACIADIFORMES

*Alcedinidae*

– MARTIN-PECHEUR - *Alcedo atthis* \_\_\_\_\_

Absent des massifs alpins.

*Meropidae*

– GUEPIER D'EUROPE - *Merops apiaster* \_\_\_\_\_

3 couples nicheurs	Ratissou	38	Moy. vallée Rhône	GF, PB
20 couples en colonies	Baix	07	Vivarais	GDU
Nidification contrariée dans les gravières	Miribel	69	Est-Lyonnais	YT

## PICIFORMES

*Picidae*

– PIC NOIR - *Dryocopus martius* \_\_\_\_\_

Nouvelles observations hivernales dans le Val de Loire :

Automne	Vu régulièrement		Roannais	REC
22-1	1 ind.	Arthun	42 Plaine du Forez	PG

## PASSERIFORMES

*Alaudidae*

– ALOUETTE LULU - *Lullula arborea* \_\_\_\_\_

En période de reproduction, l'espèce est surtout présente dans les districts de l'étage montagnard, atteignant l'altitude de 1 100 m à Châtillon-en-Michaille (Valromey) (DG).

*Laniidae*

– PIE GRIECHE ECORCHEUR - *Lanius collurio* \_\_\_\_\_

Nicheur abondant sur le plateau des Bornes (Annecy-Genevois) (AR, JPM) ainsi que sur le Bugey et le Valromey (DG, JLR). 15 couples cantonnés sur la commune de Vaulx, sur 1 200 ha (Fier-Rumilly) (BCh).

– PIE GRIECHE GRISE - *L. excubitor* \_\_\_\_\_

En octobre, signalée en Annecy-Genevois (AMq, ALe), Valromey (DG, JLR) en novembre en Fier-Rumilly (ALe) et Dombes (JLR), Annecy-Genevois (AMq), Forez (RF). En hivernage, signalée à Cruseilles (74) Annecy-Genevois (AR, JPM), Est-Lyonnais (MBo), Dombes (FD), Forez (GOL), Beaujolais Sud (AL, DA).

*Cinclidae*

– CINCLE PLONGEUR - *C. cinclus* \_\_\_\_\_

Observé depuis plusieurs années sous le pont de l'Isère à la sortie de Grenoble (38 - JLF). Nombreuses citations dans le Diois (RM), sur la Vèbre (GMA) et dans le Haut-Diois (DS, JMF, BC, JPAC).

21-3	Cris répétés sur la basse vallée de l'Ain		Est-Lyonnais	MBo
------	---	--	--------------	-----

**Prunellidae**

– ACCENTEUR ALPIN - *Prunella collaris* \_\_\_\_\_  
 15-2 5 individus observés à l'ouest  
 de la vallée du Rhône St Martin-de-Valamas 07 Haute-Ardèche PC

– ACCENTEUR MOUCHET - *P. modularis* \_\_\_\_\_  
 Toujours nicheur uniquement montagnard (ou collinéen).

**Turdidae**

– TRAQUET PATRE - *Saxicola torquata* \_\_\_\_\_

Observations en période hivernale dans les districts du Sud : Basse vallée du Rhône (CD, GO), Moyenne vallée du Rhône et Bas-Dauphiné (BP), Baronnies (PB), Diois (RM), Gorges sud de la Loire (RA), mais aussi dans les Monts du Lyonnais (GD, RFe, DS).

– TRAQUET MOTTEUX - *O. oenanthe* \_\_\_\_\_  
 Noté en période de nidification seulement sur le Valromey (DG, JLR).

– TRAQUET OREILLARD - *O. hispanica* \_\_\_\_\_  
 4 couples (stapazin) sur 25 ha  
 de «gras» Maisonneuve 07 Basse-Ardèche JF

– ROUGE QUEUE NOIR - *Phoenicurus ochruros* \_\_\_\_\_

Rares en novembre, les observations de décembre et janvier sont effectuées seulement au sud de Valence : Tricastin, Basse vallée du Rhône, Diois, Moyenne vallée du Rhône (GF, RJ, RL, RM, GO). Les observations ne deviennent régulières à la latitude de Lyon et plus au nord qu'à partir du 11-3 (JLR ; CJJB).

– ROSSIGNOL PHILOMELE - *Luscinia megarhynchos* \_\_\_\_\_  
 1 chanteur à 800 m Haute-Ardèche PC

– GORGE BLEUE - *L. svecica* \_\_\_\_\_  
 31-8 1 ind. dans un champ de maïs Cernex 74 Annecy-Genevois BM, AR, JPM

– GRIVE LITORNE - *Turdus pilaris* \_\_\_\_\_

Signalée en décembre dans les Baronnies et le Vercors (RM, JMF), en janvier dans les Baronnies, le Tricastin, la Basse vallée du Rhône, le Bas-Dauphiné, en Dombes et Gex-Léman mais aussi dans des districts montagnards : l'Oisans, le Roannais, le Valromey. 1re nidification pour le Val de Saône (JB). Toujours en période de reproduction : 2 oiseaux signalés à 1 450 m dans les Bornes-Aravis le 10-5 (ALe), notée dans le Valromey (DG), en Annecy-Genevois, où l'espèce est abondante (AR, JPM), et confirmation pour le Bugey (DG, JLR).

– MERLE A PLASTRON - *T. torquatus* \_\_\_\_\_

Signalé nicheur sur les Crêts du Jura, le Valromey, le Bugey (DG, JLR), le Mont-Blanc (JRa), l'Oisans (GBi), le Vercors (MHB) et Belledonne (LC).

– GRIVE MUSICIENNE - *T. philomelos* \_\_\_\_\_

Citée en période hivernale (décembre, janvier) dans les Baronnies, le Tricastin, le Forez, les Monts du Lyonnais (AD, HB, FD). Passage peu important signalé en mars en Annecy-Genevois et Crêts du Jura (ALe, JPM, AR, JLR).

– GRIVE DRAINE - *T. viscivorus* \_\_\_\_\_

Observations en décembre et janvier dans le Vercors, Trièves, Diois, Forez, Baronnies (JMF, LC, PB, GOL).

**Sylviidae**

– LOCUSTELLE TACHETEE - *Locustella naevia* \_\_\_\_\_  
 10-5 1 chant dans 1 district  
 nouveau Bonneville 74 Bornes-Aravis MMa

– PHRAGMITE DES JONCS - <i>Acrocephalus schoenobaenus</i>				
14-6	Seule citation avec chant	Optevoz	38 Ile Crémieu	MB
– ROUSSEROLLE TURDOIDE - <i>A. arundinaceus</i>				
31-5	1 chant dans 1 district nouveau	Valréas	84 Tricastin	JMF
– HYPOLAIS POLYGLOTTE - <i>Hippolais polyglotta</i>				
Juin	1 observation en période de nidification	Chamonix	74 Mont-Blanc	JRa
– FAUVETTE PITCHOU - <i>Sylvia undata</i>				
5-6	1 couple dans 1 district nouveau	Arras	07 Haut-Vivarais	BP
– POUILLOT FITIS - <i>Phylloscopus trochilus</i>				
4/5-4	Obs. en période nidification	Valréas	84 Tricastin	GO
8-4	dans 5 districts nouveaux	Pontaix	26 Diois	JPC
14-4	"	Le Pouzin	07 Basse vallée Rhône	JPC
15-4	"	St Maurice l'Exil	38 Moy. vallée Rhône	GF
19-4	"	Vion	07 Moy. vallée Rhône	JF
6-5	"	Mt Valezan	73 Tarentaise	JB
– POUILLOT DE BONELLI - <i>P. bonelli</i>				
20-4	1 chant dans 1 district nouveau	Vion	07 Moy. vallée Rhône	JF

**Regulidae**

– ROITELET HUPPE - <i>R. regulus</i>				
--------------------------------------	--	--	--	--

Passage post-nuptial et hivernage en plaine.

**Sittidae**

– SITTELE TORCHEPOT - <i>Sitta europaea</i>				
Aucune citation en étage alpin.				

– TICHODROME ECHELETTE - <i>Tichodroma muraria</i>				
--	--	--	--	--

Hivernage et déplacements, surtout automnaux, en étages montagnard et collinéen, jusque dans les basses vallées (Rhône, Grésivaudan).

10-11	Sur la Bastille	Grenoble	38 Grésivaudan	JLF
10-2	1 sur bâtiments du Tribunal	Tournon	07 Moy. vallée Rhône	CORA

**Certhiidae**

– GRIMPEREAU DES BOIS - <i>Certhia familiaris</i>				
Aucune observation dans le Massif Central.				

– GRIMPEREAU DES JARDINS - <i>C. brachydactyla</i>				
Mars	1 seule citation à l'étage alpin		Vercors	JMF

**Emberizidae**

– BRUANT PROYER - <i>Emberiza calandra</i>				
--	--	--	--	--

Nombreuses citations en période de nidification : 14 districts. Evite totalement l'étage alpin.

– BRUANT JAUNE - <i>E. citrinella</i>				
---------------------------------------	--	--	--	--

Hivernage dans les vallées : Rhône (CD, AD, BP, JLR), Grésivaudan (LC), ou le collinéen : Monts du Lyonnais (FD, RFe).

– BRUANT ZIZI - <i>E. cirius</i> _____					
Hivernage dans les vallées, comme le B. jaune, mais plus répandu.					
– BRUANT ORTOLAN - <i>E. hortulana</i> _____					
Migration prénuptiale en plaine, nidification en étage collinéen et au-dessus.					
22-5	1 chanteur dans 1 district où l'espèce n'est pas connue comme nicheuse		Valromeys		DG
– BRUANT FOU - <i>E. cia</i> _____					
Descend hiverner dans la vallée du Rhône.					
5-12	Quelques-uns sur les digues		Moy. vallée Rhône		BP
11-1	1 individu		Basse vallée Rhône		RM
– BRUANT DES ROSEAUX - <i>E. schoeniclus</i> _____					
15-4	1 mâle observé dans une phragmitaie	Le Petit Abergement	01 Bugey		DG
30-4	idem, chanteur	Le Petit Abergement	01 Bugey		DG
21-6		Cormaranche	01 Bugey		JLR
31-5	1 mâle chanteur au marais de Roire	St Paul-en-Chablais	74 Chablais		CJJB

**Sturnidae**

– ETOURNEAU SANSONNET - <i>Sturnus vulgaris</i> _____					
16 et 25-6	Abondant, sûrement nicheur à 1 600 m	Ristolas	05 Queyras		FD
District où l'espèce n'est pas notée nicheuse (Queyras).					

**Corvidae**

– CRAVE A BEC ROUGE - <i>P. pyrrhocorax</i> _____					
24-3	24 individus		Baronnies		AD
13 et 14-8	Quelques individus		Baronnies		JMF
Confirmation de la présence de l'espèce dans les Baronnies.					
– CHOCARD A BEC JAUNE - <i>P. graculus</i> _____					
14-3	1 ind.		Grésivaudan		ALD
31-5	1 ind.		Tricastin		JMF
Deux nouveaux districts (Grésivaudan - Tricastin) où l'espèce est notée.					

– GRAND CORBEAU - <i>C. corax</i> _____					
26-10	5 ou 6 ind.		Basse vallée du Rhône	YP	
28-12	2 ind.		Basse vallée du Rhône	JMF	
6-9	1 ind.		Monts du Forez	PBo	

Observations hivernales de l'espèce dans deux districts où il ne niche pas : Monts du Forez et Basse vallée du Rhône.

**III – OBSERVATIONS EXCEPTIONNELLES ou REMARQUABLES****Ardeidae**

– HERON POURPRE - <i>Ardea purpurea</i> _____					
11-11	2 ind.	St Paul-de-Varax	01 Dombes		JMB
– GRANDE AIGRETTE - <i>Casmerodius albus</i> _____					
23-11	1 ind.	Blacons	26 Diois		JMF, VB, HBr

14 et 21-2	1 ind.	St André-le-Bouchoux	01	Dombes	PRo
– AIGRETTE GARZETTE - <i>Egretta garzetta</i>					
Nov. à Févr.	4 observations d'un oiseau ayant vraisemblablement hiverné			Dombes	PCo, FD, BQ
11-5	3 ind.	Boulc-Bonneval	73	Maurienne	GD
– HERON BIHOREAU - <i>N. nycticorax</i>					
31-8	1 ind. à 1 800 m Hivernage de qq oiseaux	Plateau de Leschaux Villars	73	Bauges Dombes	MMa PCo

**Ciconiidae**

– CIGOGNE NOIRE - <i>Ciconia nigra</i>					
15-5	Observation tardive	Cruseilles	74		AL
25-6	Observation tardive	Belleville	69	Val de Saône	DA

**Anatidae**

– CASARCA ROUX - <i>Tadorna ferruginea</i>					
1-10	1 femelle notée les 3 hivers précédents			Dombes	PS
Considérée comme échappée de captivité, mais ne provenant pas du Parc de Villars. L'absence d'observations estivales de cet oiseau est surprenante.					
– FULIGULE hybride - <i>Aythya ferina</i> <i>A. sp. ?</i>					
27-1	1 observation	St Pierre-de-Bœuf	42	Moy. vallée Rhône	BP
Les caractères notés ne permettent pas l'identification des espèces parentales.					

**FALCONIFORMES**

– PERCNOPTERE D'EGYPTE - <i>Neophron percnopterus</i>					
7e année de nidification dans les gorges de l'Ardèche (JF).					
– MILAN NOIR - <i>Milvus migrans</i>					
Hivernage à Roche-la-Molière (GT, MG).					
– BONDREE APIVORE - <i>Pernis apivorus</i>					
31-8	375 ind. observés en 30 mn	Chassieu	69	Est-Lyonnais	RYE
– BUSARD DES ROSEAUX - <i>Circus aeruginosus</i>					
22-11	1 femelle	La Valbonne	69	Est-Lyonnais	RYE
– BUSARD CENDRE - <i>C. pygargus</i>					
Attaque sur une perdrix rouge observée en basse vallée du Rhône (AL).					
– CIRCAETE JEAN LE BLANC - <i>Circaetus gallicus</i>					
Observation pendant la migration postnuptiale avec Buse et Milan (GT).					
– FAUCON HOBREAU - <i>Falco subbuteo</i>					
1-11	1 mâle	Mizerieux	42	Forez	RAr
29-3	1 individu au marais de	Crolles	38	Grésivaudan	XCo
7-5	1 couple	St Thomas	26	Vercors	JMF, HBr
17-5	1 individu	Sermoyer	01	Val de Saône	JB

Une année riche en observations exceptionnelles : migration la plus tardive le 1er novembre et premier arrivant le 29 mars. De même, deux observations ont été faites en période de nidification dans des districts où l'espèce n'est pas connue nicheuse (Vercors et Val de Saône).

– FAUCON EMERILLON - *F. columbarius*

Quelques passages en migration ; quelques hivernages en plaine - 2 individus notés dans un district montagnard.

26-1 Vertenol 26 Baronnies PB

*Rallidae*

– MAROQUETTE PONCTUEE - *P. porzana*

12-4 Migration ? Quincieux 69 Val de Saône PCo  
13-9 Migration ? Arthun 42 Forez PG

– RALE DES GENETS - *C. crex*

Juin Couple nicheur Vaulx-en-Velin 69 Est-Lyonnais YT

– POULE D'EAU - *Gallinula chloropus*

3-10 1 adulte Vougy Bornes-Aravis PDu

*Otididae*

– OUTARDE CANEPETIERE - *Otis tetrax*

7-8 3 oiseaux dans une haie ! l'Hôpital le Grand 42 Plaine du Forez COBL

*Haematopodidae*

– HUITRIER-PIE - *Haemantopus ostralegus*

17-1 1re mention rhônalpine en hiver Laffrey 38 RLF

*Scolopacidae*

– BECASSINE DOUBLE - *Gallinago media*

19-10 Aucune observation entre 1972 et  
1980 St André le Bouchoux 01 Dombes PR

– BECASSEAU MAUBECHÉ - *Calidris canutus*

Mai 10 individus Vaulx-en-Velin 69 Est-Lyonnais YT

– BECASSEAU DE TEMMINCK - *C. temminckii*

3 et 5-9 De 1960 à 1980 : 12 citations Pont d'Isère 26 Basse-Isère JMF  
9 au 26-5 seulement dans notre région Vaulx-en-Velin 69 Est-Lyonnais YT

*Burhinidae*

– OEDICNEME CRIARD - *Burhinus oediconemus*

12 et 27-9 Jusqu'à 100 oiseaux Château Gaillard 01 Est-Lyonnais ALB, JLR  
21-11 Surprenante observation d'un  
groupe de 17 oiseaux Chambéon 42 Plaine du Forez RF  
25-2 Nouvelle date précoce :  
6 oiseaux St Jean de Niost 01 Est-Lyonnais ALB

*Stercorariidae*

– LABBE - *Stercorarius sp.*

8-5 1 vu et photographié Ste Agathe la  
Bouteresse 42 Forez PG

– GOELAND CENDRE - *Larus canus*

27-6 1 adulte La Vanelle 26 Basse-Isère JMF

Sauf près du Léman, l'espèce est strictement hivernante et cette observation sort donc tout à fait de l'ordinaire.

– MOUETTE MELANOCEPHALE - *L. melanocephalus* -----  
 13-8 1 immature L'Etournel 01 Gex-Léman JLR

**Sternidae**

– GUIFETTE LEUCOPTERE - *Chlidonias leucopterus* -----  
 9-5 4 ind. Donzère 26 Tricastin PM, LL  
 1-6 1 ind. Le Grand Large 69 Est-Lyonnais YT

– GUIFETTE MOUSTAC - *Ch. hybridus* -----  
 9-6 100 ind. Le Grand Large 69 Est-Lyonnais YT  
 29-6 200 ind. Le Grand Large 69 Est-Lyonnais YT  
 1-7 100 ind. Le Grand Large 69 Est-Lyonnais YT

Les observations ci-dessus (sans nidification semble-t-il) sortent tout à fait de l'ordinaire par l'importance des effectifs.

– STERNE NAINE - *Sterna albifrons* -----  
 13-5 1 ind. Le Grand Large 69 Est-Lyonnais YT  
 1-6 1 ind. Miribel-Jonage 69 Est-Lyonnais YT

Ces deux observations (du même individu ?) constituent, semble-t-il, les 2e et 3e mentions rhônalpines de l'espèce.

– STERNE CAUGEK - *St. sandvicensis* -----  
 12-5 3 ind. Le Grand Large 69 Est-Lyonnais DA  
 12-6 4 ind. Le Grand Large 69 Est-Lyonnais YT  
 15-6 3 ind. Le Grand Large 69 Est-Lyonnais AL

Ces observations, à n'en pas douter des mêmes individus, constituent la 3e mention rhônalpine de l'espèce.

**Cuculidae**

– COUCOU-GEAI - *Clamator glandarius* -----  
 6-6 au 3-8 4 observations Château Gaillard  
 Ambérieu 01 Est-Lyonnais ALB  
 4-8 1 observation Balan 01 Est-Lyonnais FA

Les citations de plus en plus fréquentes de cet oiseau dans l'Est-Lyonnais laissent présager une possible nidification.

**Apodidae**

– MARTINET NOIR - *A. apus* -----  
 29-6 1 observation à 2 400 m Col Grands Montets Arve-Giffre JRa

– MARTINET ALPIN - *A. melba* -----  
 1re nidification de cette espèce dans le Pilat

**Picidae**

PIC EPEICHETTE - *Dendrocopos minor* -----  
 26-5 1 en ville à l'hôpital Desgenette Lyon 69 Est-Lyonnais AL

**Hirundinidae**

– HIRONDELLE DE CHEMINEE - *Hirundo rustica* -----  
 21-5 Albinisme partiel Feline 26 Diois GMa  
 5/6-12 Migration tardive ou hivernage Ampuis 26 Moy. vallée Rhône AM

Cette citation tardive dépasse les dates habituelles (novembre). Cette donnée repousse donc la dernière date d'observation pour la région Rhône-Alpes en décembre ; mais ce phénomène méconnu n'est sans doute pas exceptionnel si l'on en croit les dires d'agriculteurs ayant eu des Hirondelles dans leur étable «jusqu'à Noël».

**Motacillidae**– PIPIT A GORGE ROUSSE - *Anthus cervinus* \_\_\_\_\_

28-4	Troupe avec des Bergeronnettes printanières	Pérourges	01 Est-Lyonnais	ALB
------	--	-----------	-----------------	-----

Cette espèce rarement citée, semble traverser occasionnellement notre région au printemps (Guex centrale 1979-80). Cette rareté devrait être confirmée par une observation attentive des troupes de Pipit et de Bergeronnettes, auxquelles cette espèce s'associe (les cris n'étant, en général, pas familiers aux ornithologues rhônalpins).

**Muscicapidae**– GOBEMOUCHE NOIR - *Ficedula hypoleuca* \_\_\_\_\_

5-7	Obs. d'un mâle, nicheur ?	Villefontaine	38 Bas-Dauphiné	DBo
-----	---------------------------	---------------	-----------------	-----

**Emberizidae**– BRUANT DES NEIGES - *Plectrophenax nivalis* \_\_\_\_\_

23-12	} 1 femelle observée à 20 m, au même endroit et à la même époque que les 2 années précédentes	Salaise/Sanne	38 Moy. vallée Rhône	GF
31-12				GF
1-1				HA, LRa
2-1				DDS

**Fringillidae**– SERIN CINI - *S. serinus* \_\_\_\_\_

11-11 au 7-12	1 individu chante au même emplacement	Est-Lyonnais	YT
---------------	---------------------------------------	--------------	----

L'hivernage du Serin cini a déjà été signalé dans la région lyonnaise.

**Oriolidae**– LORIOT D'EUROPE - *O. oriolus* \_\_\_\_\_

2 et 14-7	3 ind. - 650 m d'altitude	Cours	69 Monts du Beaujolais (Nord ou Sud ?)	RD
-----------	---------------------------	-------	---	----

650 m : altitude élevée pour l'espèce.

**Corvidae**– CORNEILLE NOIRE - *Corvus corone* \_\_\_\_\_

18-1	1 ind. partiellement albinos (dessous des ailes)	Basse vallée Rhône	JF GDu
1-6	1 ind. de la sous-espèce mantelée et 1 juv. hybride corneille noire avec corneille mantelée	Val de Saône	PCo

Monique RICHARDOT-COULET et Henri PERSAT

## L'OBSERVATION D'UN DORTOIR DE BERGERONNETTES GRISES

(*Motacilla alba*)

### PENDANT L'HIVER 1979-1980

**Référence :** RICHARDOT-COULET (M), PERSAT (H.) 1983 - L'observation d'un dortoir de Bergeronnettes grises (*Motacilla alba*) pendant l'hiver 1979-1980 - *Bièvre*, 5 (2), 167-176. Biol. an. Ecol., Univ. Lyon I, 69622 - VILLEURBANNE CEDEX.

**Résumé :** Un dortoir de Bergeronnettes grises a été observé régulièrement de décembre 1979 au début d'avril 1980. Le nombre total d'individus a varié de 97 à 421. Les Bergeronnettes arrivant au dortoir ont été dénombrées par tranches de 5 minutes. Les arrivées massives au dortoir se situent après le coucher du soleil en hiver. Ce décalage diminue progressivement au fil des mois pour s'annuler au printemps où l'heure du retour au dortoir coïncide avec celle du coucher du soleil. Des mesures de luminosité ont été effectuées et mettent en évidence le rôle prépondérant de l'intensité lumineuse sur le comportement des Bergeronnettes (valeur seuil : environ 50 lux).

**Summary :** A roosting site of White Wagtails (*Motacilla alba*) observed during the winter 1979-1980.

A roosting site of White Wagtails (*Motacilla alba*) has been weekly observed from december 1979 to early april 1980. The population density was fluctuating from 97 to 421 individuals. The number of White Wagtails has been plotted versus times of arrival at the roosting site. The maximum of arrival occurs after sunset in december but this shift decreases constantly and the arrival occurs at sunset time in March. Light measurements showed that light intensity is the main factor which regulates this behaviour phase (threshold : around 50 lux).

Pendant l'hiver 1979-1980, une population de Bergeronnettes grises a élu domicile, chaque soir, dans la ceinture végétale d'un étang artificiel du campus universitaire de Lyon.

Afin d'évaluer l'importance de la population et ses fluctuations éventuelles, des décomptes ont été effectués lors de l'arrivée des Bergeronnettes au dortoir, une fois par semaine, de la mi-décembre jusqu'au début d'avril. Ces décomptes réguliers ont permis en outre de faire des observations sur le comportement des animaux.

#### I - DESCRIPTION DU MILIEU (fig. 1)

En 1971, deux mares ont été creusées à proximité des laboratoires de Sciences Naturelles. Ces deux pièces d'eau de 1 500 m<sup>2</sup>, destinées à l'expérimentation en hydrobiologie, sont séparées par une butte plantée de Saules (*Salix sp.*) et de Peupliers (*Populus sp.*). Elles sont en communication par un chenal étroit. Le niveau d'eau est maintenu grâce à un apport d'eau phréatique qui alimente la mare I (fig. 1), tandis que la mare II est munie d'un trop-plein. La végétation aquatique introduite, constituée principalement de *Typha latifolia* a très rapidement colonisé les rives en pentes douces. En 1979, les deux

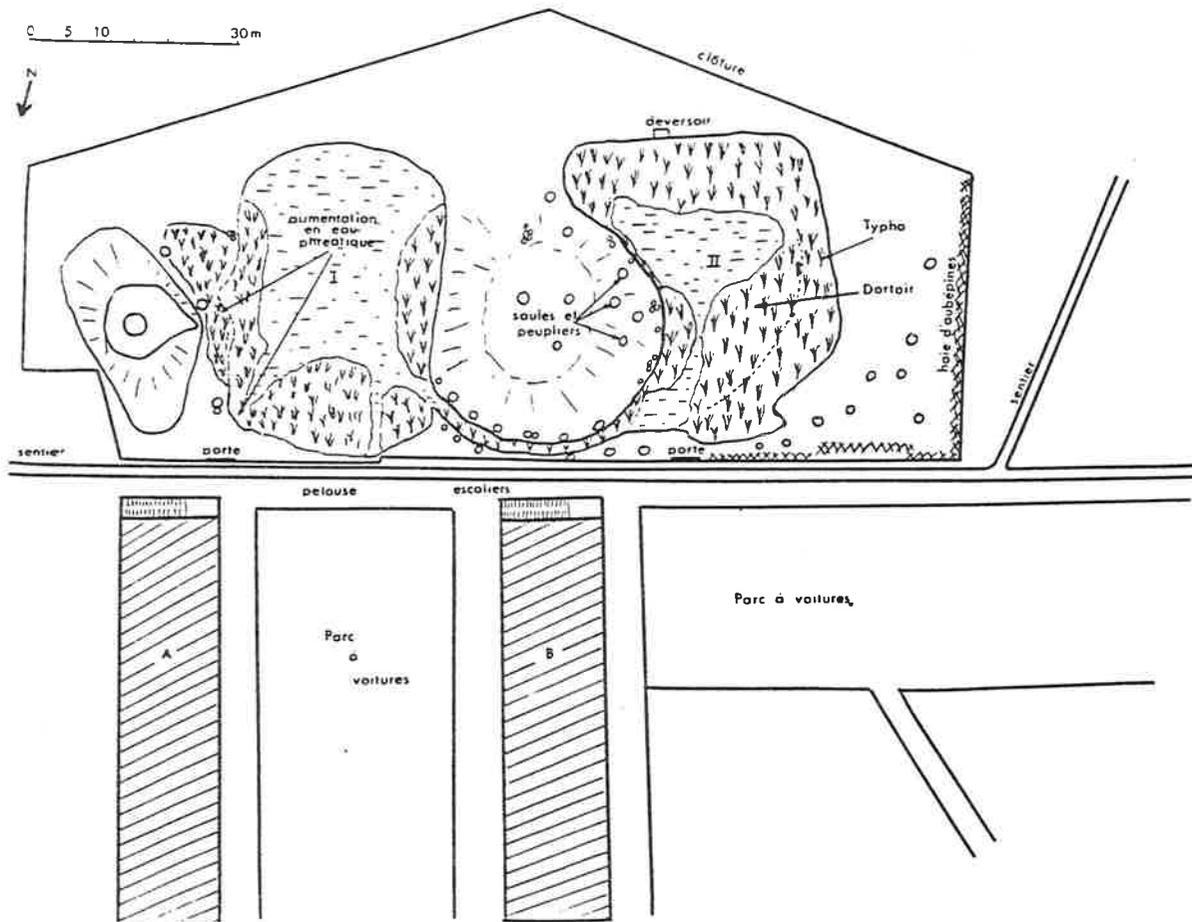


Figure 1 : Schéma représentant les mares artificielles du Laboratoire de Biologie animale et Ecologie de l'Université LYON I.  
 A : bâtiment dont le toit servait de lieu de rassemblement aux bergeronnettes.  
 B : bâtiment dont l'escalier servait de poste d'observation aux ornithologues.

mares présentent des aspects différents. La plus profonde (mare I) est partiellement entourée par une roselière en arc de cercle. Cette roselière est longée, au Nord, par une allée piétonnière fréquentée. La mare II, mare-dortoir, est, par contre, presque totalement envahie par les *Typha*. Au centre, la zone d'eau libre est réduite à quelques mètres carrés. L'épaisseur de la végétation aquatique et la présence d'une haie d'aubépines séparant la roselière de l'allée piétonnière ont sans doute représenté des conditions propices au choix par les Bergeronnettes, de cette mare comme lieu de repos. Il est possible que la présence de plusieurs couples de poules d'eau ait constitué un facteur favorable supplémentaire.

## II - OBSERVATIONS GENERALES

Les Bergeronnettes grises se rassemblaient tout d'abord sur le toit des bâtiments universitaires et dans un deuxième temps rejoignaient leur dortoir. Les unes arrivaient de la ville, les autres probablement des îles du Rhône. Les premières arrivées survolaient généralement la mare avant de se poser sur les toits. Les oiseaux arrivaient soit isolément soit par petits groupes de 2 à 6 individus. La plupart se rassemblaient sur le toit du bâtiment A, plus éloigné des étangs que le bâtiment B sur lequel le nombre d'individus était toujours beaucoup plus faible. La population était parfois dispersée pendant quelques minutes par le vol rasant d'un Faucon crécerelle. Ce rassemblement en pré-dortoir s'étalait sur plusieurs dizaines de minutes puis, brusquement, un individu rejoignait la roselière d'un vol direct, oblique. Toute la population quittait alors le toit en vols échelonnés. L'importance des groupes en vol, faible au début (3 à 5 individus) augmentait brusquement pour atteindre un maximum, puis diminuait jusqu'à ce que la dernière Bergeronnette rejoigne le reste de la population. Pendant cette phase, quelques individus arrivaient encore de la ville. Le plus souvent, ils faisaient une pause sur le toit mais parfois, comme attirés par les piaillements de la colonie dans la végétation, ils décrivaient un large cercle ou une spirale à 8 ou 10 mètres au dessus de la roselière puis, par un vol vertical, se «laissaient tomber» au milieu de leurs congénères.

Dans la roselière, l'ensemble de la colonie se tenait dans une zone précise, en demi-cercle, vers le centre de la mare. Il arrivait parfois qu'un groupe de quelques individus quittent momentanément le dortoir pour se poser de nouveau sur les toits. De telles allées et venues se multipliaient à la fin du mois de mars, comme si les diverses phases comportementales prenaient un caractère désordonné avec l'arrivée du printemps.

En janvier, la mare-dortoir, prise par le gel sur toute sa surface, s'est trouvée désertée par les Bergeronnettes. Il est probable que le dortoir ainsi relié aux berges par une couche de glace devenait accessible aux éventuels prédateurs. Les Bergeronnettes ont alors élu domicile dans la mare I dont la plus grande partie de la surface était libre de glace, grâce à l'arrivée d'eau phréatique. Après le dégel, de nombreux individus se rassemblaient dans la mare I et rejoignaient secondairement le dortoir de la mare II.

## III - DECOMPTE DES ARRIVEES AU DORTOIR

Le bâtiment B, le plus proche de la mare-dortoir, constituait, grâce à un escalier extérieur, un poste tout à fait adapté à l'observation et au décompte des individus rejoignant le dortoir. Nous avons décompté, de façon à peu près exhaustive, les arrivées au dortoir environ une fois par semaine, du 19 décembre 1979 au 2 avril 1980.

Le nombre maximum d'individus ainsi recensés atteint la valeur de 484 le 3

janvier. Ce nombre oscille autour de la valeur de 300 individus, à la fin de l'hiver puis la courbe de la figure 2 descend rapidement et le 2 avril, 65 oiseaux seulement ont rejoint le dortoir.

L'importance de ce dortoir varie d'une semaine à l'autre et même d'un jour à l'autre (tabl. 1) : du 19 au 21 décembre, le nombre total passe de 97 à 312 individus. Ces variations sont difficilement interprétables. A deux reprises, deux observateurs placés à des postes d'observation différents ont fourni le même total, à quelques individus près. L'hypothèse selon laquelle un nombre significatif de Bergeronnettes pouvaient échapper au décompte d'un observateur unique était donc à écarter. Il ne semble pas non plus que ces variations de densité de population soient corrélées avec la météorologie. Les points les plus bas de la courbe, en hiver, se situent le 19/12, il tombait alors une pluie froide, et le 25/1 où le temps était froid et sec.

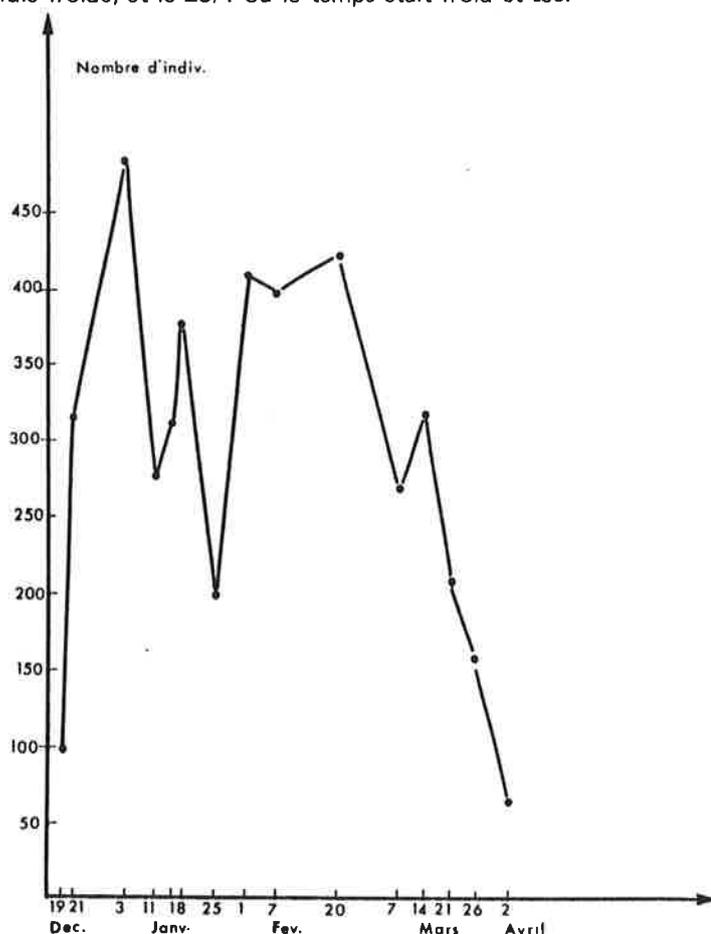


Figure 2 : Nombre total de Bergeronnettes ayant gagné le dortoir à chaque décompte.

**TABLEAU 1 : DÉCOMPTES DES ARRIVÉES AU DORTOIR EN 5 MINUTES**

Mes. lumin. : mesures de luminosité en lux

Dates	Total	15 h 55	16 h	16 h 05	16 h 10	16 h 15	16 h 20	16 h 25	16 h 30	16 h 35	16 h 40	16 h 45	16 h 50	16 h 55	17 h
		16 h	16 h 05	16 h 10	16 h 15	16 h 20	16 h 25	16 h 30	16 h 35	16 h 40	16 h 45	16 h 50	16 h 55	17 h	17 h 05
19/12	97	25				72									
21/12	312	3	43	58	115	83	10								
3/1	484		9	9	40	168	180	75	3						
11/1	272		3	4	24	58	82	73	18						
15/1	308		4	7	10	25	35	41	135	50	1				
18/1	373				6	16	14	9	50	135	143				
25/1	198												157	48	
1/2	407										7	71	251	78	
Mes. lumin.			300	210	200	190		120			70		33	13	7
Dates	Total	16 h 30	16 h 35	16 h 40	16 h 45	16 h 50	16 h 55	17 h	17 h 05	17 h 10	17 h 15	17 h 20	17 h 25	17 h 30	17 h 35
		16 h 35	16 h 40	16 h 45	16 h 50	16 h 55	17 h	17 h 05	17 h 10	17 h 15	17 h 20	17 h 25	17 h 30	17 h 35	17 h 40
7/2	398							183	221	4					
Mes. lumin.			400	350	230	150	100	50	20	17					
10/2	421							450	280	13	24	222	162		
Mes. lumin.									170	90	50	20			
Dates	Total	17 h 20	17 h 25	17 h 30	17 h 35	17 h 40	17 h 45	17 h 50	17 h 55	18 h	18 h 05	18 h 10	18 h 15	18 h 20	18 h 25
		17 h 25	17 h 30	17 h 35	17 h 40	17 h 45	17 h 50	17 h 55	18 h	18 h 05	18 h 10	18 h 15	18 h 20	18 h 25	18 h 30
7/3	266				7	120	117	24							
Mes. lumin.			300	150	90	45	20	17							
14/3	315						30	200	95						
21/3	205						25	37	81	48	12	2			
26/3	155						8	22	46	60	19				
2/4											4	2	10	21	30

A mesure que les jours s'allongent, les Bergeronnettes se rassemblent à une heure de plus en plus tardive. La figure 3 montre que l'importance de ce décalage dans le temps, d'abord faible en décembre et janvier, augmente rapidement en février et mars. De plus, la figure 3 met en évidence l'étalement dans le temps des arrivées au dortoir. Cette durée subit d'importantes variations. Elle oscille généralement entre 25 et 45 minutes mais, au milieu de l'hiver, il ne s'écoule que 15 à 20 minutes entre la première et la dernière Bergeronnette rejoignant le dortoir. Le «coucher» du 25 janvier est, à cet égard, spectaculaire : les 198 individus gagnent la roselière en 10 minutes. Cette précipitation de l'ensemble des individus pour rejoindre le dortoir est liée à un «coucher» qui débute très tardivement. Peut-être a-t-il été différé par quelque facteur externe momentanément défavorable.

Le nombre d'oiseaux arrivant au dortoir par intervalles de 5 minutes croît progressivement, passe brusquement par un maximum très élevé, pour ensuite décroître plus ou moins rapidement. Le 1er février, le nombre maximum atteint la valeur de 251 individus en 5 minutes. Les groupes les plus denses arrivent parfois au cours des 5 dernières minutes.

Enfin, la figure 3 permet de situer le «coucher» des Bergeronnettes par rapport à celui du soleil. Si, en décembre, les premières arrivées au dortoir ont lieu lors du coucher du soleil, à mesure que s'avance la saison, le début du comportement se situe de plus en plus tôt par rapport au coucher du soleil. Le maximum d'individus décomptés en 5 minutes (flèches) intervient entre 10 et 25 minutes après le coucher du soleil, en décembre et janvier ; ce décalage n'est plus que de 10 à 15 minutes en février ; les 7 et 14 mars ce maximum se situe au moment du coucher du soleil et 5 et 10 minutes plus tôt les 21 et 26 mars.

Afin de mettre en évidence le rôle éventuel de la quantité de lumière sur le déroulement du comportement des Bergeronnettes, la luminosité a été mesurée grâce à un luxmètre, toutes les 5 minutes (tabl. 1) lors de 4 décomptes successifs en février et mars. Les résultats obtenus sont représentés par la figure 4. Chaque courbe de «coucher» est située dans le temps. A chacune d'elles correspond une courbe de luminosité. On observe qu'en un mois, les courbes de luminosité se redressent progressivement. La pente de ces 4 courbes montre que la variation d'intensité lumineuse augmente par unité de temps. En d'autres termes, la nuit tombe de plus en plus brusquement à mesure que la saison avance. Le phénomène s'explique aisément si on considère les différentes trajectoires du soleil à partir du solstice d'hiver. Au début de l'hiver, le soleil atteint l'horizon en suivant une trajectoire oblique. Il aborde alors très progressivement les couches denses de l'atmosphère. La chute de luminosité est donc lente. Au cours de l'hiver, la trajectoire du soleil fait un angle de plus en plus grand avec l'horizon, le soleil aborde donc les couches denses de l'atmosphère plus perpendiculairement et la chute de luminosité est par conséquent de plus en plus brutale. L'examen de la figure 4 montre que la luminosité est un facteur essentiel dans le comportement des Bergeronnettes. En effet, quelle que soit la pente de la courbe de luminosité, le maximum d'oiseaux rejoignant le dortoir en 5 minutes se situe toujours pour une luminosité comprise entre 20 et 50 lux (flèche). En revanche, les valeurs de luminosité qui déclenchent le comportement du premier individu sont beaucoup plus variables et s'étalent entre 50 et 170 lux (trait vertical de la figure 4 et tabl. 1).

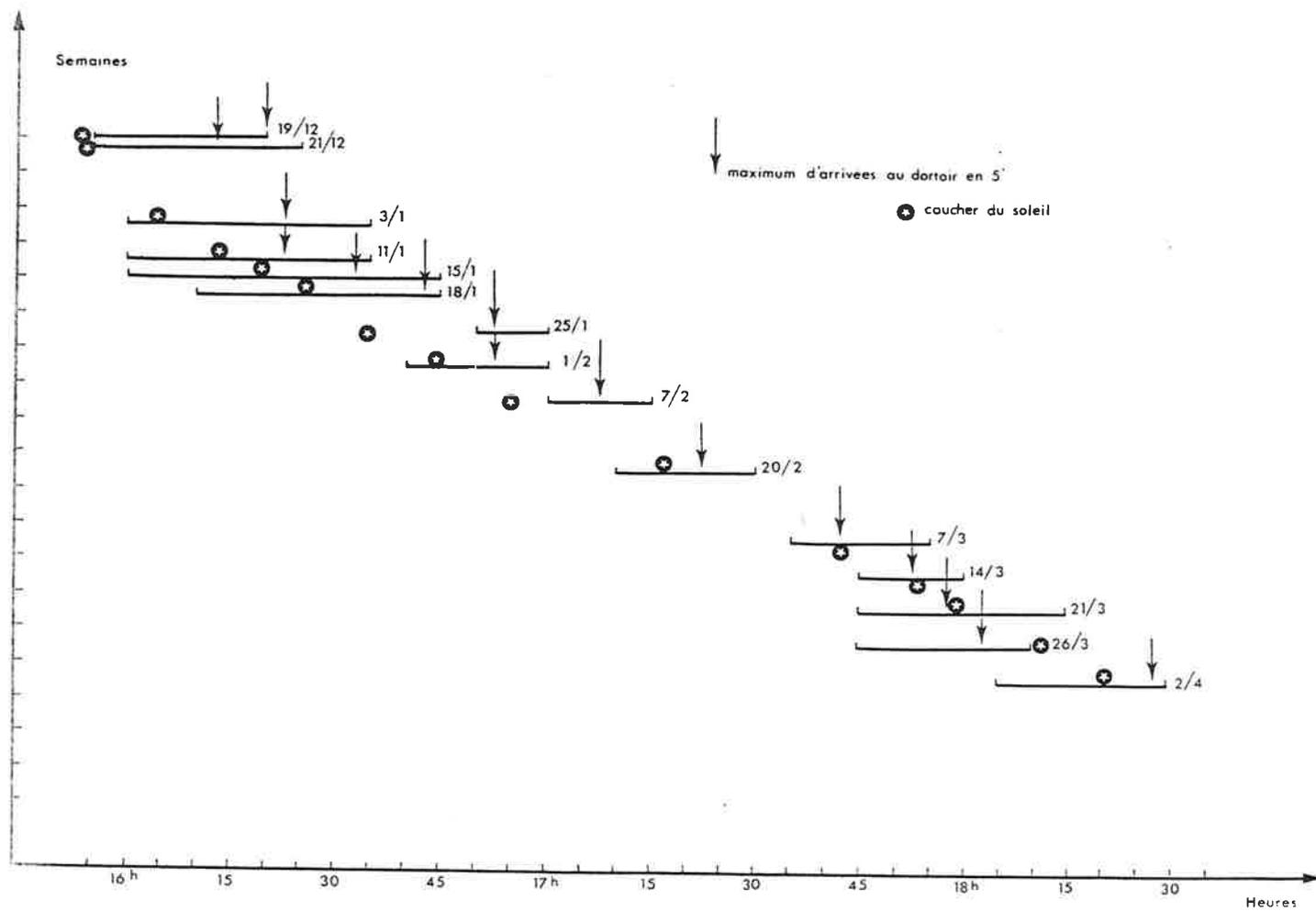


Figure 3 : Situation du «coucher» des Bergeronnettes dans le temps et par rapport au coucher du soleil (étoile). Les heures indiquées correspondent au Temps Universel.

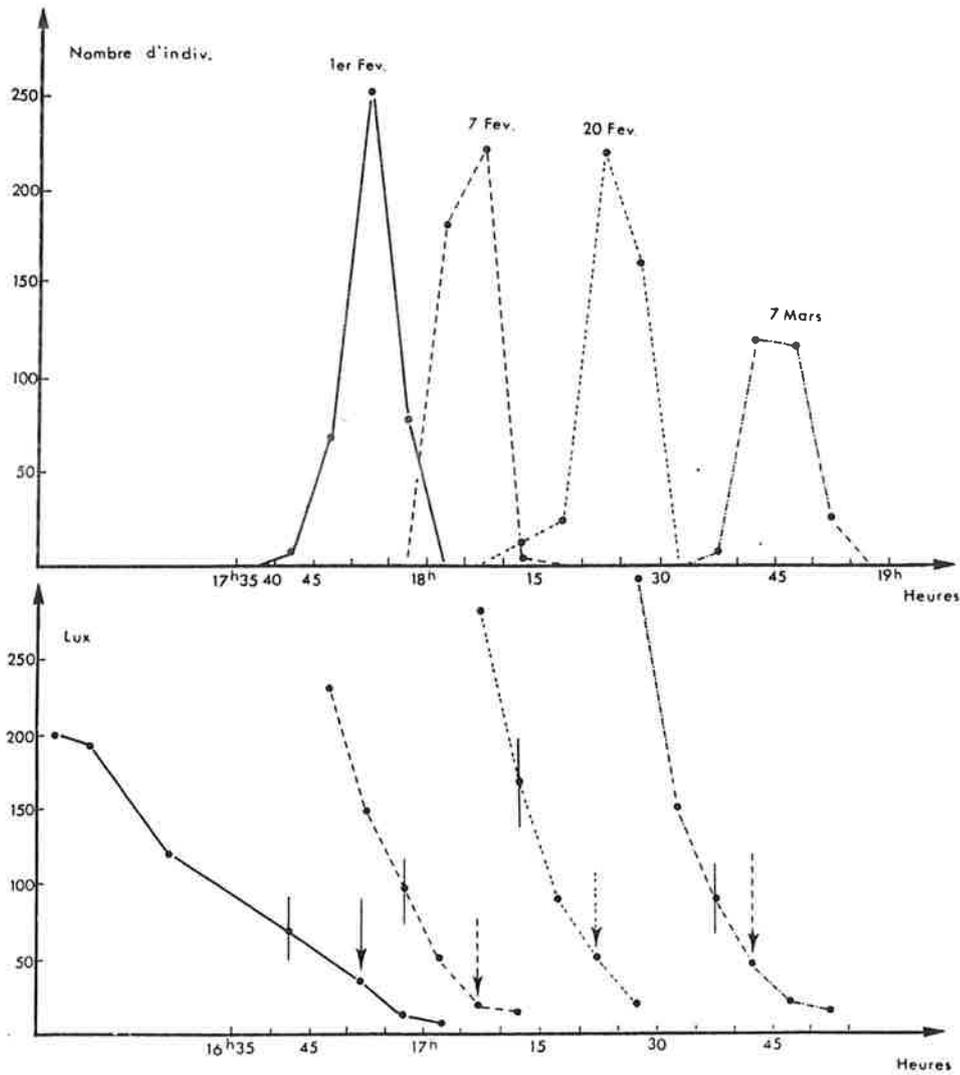


Figure 4 : Courbes de «coucher» et courbes de variations de luminosité. Flèches : maximum d'arrivées au dortoir en 5 minutes, trait vertical : arrivée du premier individu.

#### IV - DISCUSSION et CONCLUSION

D'après GEROUDET (1957), les rassemblements nocturnes représentent un comportement bien connu chez les Bergeronnettes grises, en hiver. L'espèce semble choisir de préférence les roselières. L'auteur signale aussi l'existence de dortoirs urbains :

les Bergeronnettes se rassemblent alors sur les toits, au coucher du soleil, et descendent par groupes échelonnés dans les platanes des squares. Certains dortoirs se constituent dès le mois d'Août. Ces rassemblements nocturnes comptent généralement quelques centaines d'individus. MARSHMAN (1977), pour un dortoir observé une fois par an entre 1970 et 1974, en Angleterre, compte plus de 1 000 individus, trois années de suite (maximum 1 215) sur les toits d'une usine. Ces fortes densités seraient dues, d'après l'auteur, à une succession d'hivers doux. MARSHMAN observe que les oiseaux arrivent sur les toits environ une heure avant le coucher du soleil et gagnent ensuite leur lieu de repos. L'arrivée au dortoir de toute la population s'étale sur 35 minutes. Les groupes les plus denses se forment généralement après 15 minutes. Au cours de l'hiver 1971-1972, l'auteur effectue 4 décomptes entre le 13 décembre et 20 janvier. L'effectif de la population varie de 300 à 400 individus en quelques jours. L'auteur suppose que les oiseaux sont attirés par la chaleur des toits de l'usine et il attribue la chute de densité observée le 30 décembre à la fermeture de l'usine pendant les fêtes de fin d'année.

Comparé aux résultats précédents, les effectifs du dortoir de Bergeronnettes grises faisant l'objet de la présente étude sont donc d'importance très moyenne. Ils sont même tout à fait dérisoires comparés aux nombres d'individus évalués dans le cas de certains dortoirs de passereaux : FITTER et ROUX (1971) font état de 70 millions de Pinsons du Nord dans un bois près de la ville de Thoun en hiver 1950-1951.

L'instabilité constatée, chez les Bergeronnettes, dans la fréquentation de leur dortoir a été observée, à Lyon, durant l'hiver 1979-1980, chez l'Etourneau (*Sturnus vulgaris*) par ARIAGNO (1980). L'auteur suppose qu'il y a là une conséquence de conditions météorologiques exceptionnellement clémentes.

En ce qui concerne les différentes phases du comportement, nos observations sont en accord avec celles de GEROUDET (1957) et de MARSHMAN (1977) : les oiseaux se rassemblent et se postent d'abord à proximité de leur lieu de repos. Ce n'est que secondairement qu'ils gagnent celui-ci par groupes successifs. Ces concentrations préalables en pré-dortoir semblent représenter une caractéristique générale du comportement des oiseaux formant des rassemblements nocturnes.

L'étalement dans le temps des arrivées au dortoir peuvent varier pour une même espèce d'une population à l'autre. A Liège, METZMACHER *et al.* (1981) rapportent que les Etourneaux passent du pré-dortoir au dortoir en moins de 10 minutes, tandis qu'à Lyon, les arrivées peuvent s'étaler sur plus d'une heure avec un maximum très marqué de plus de 5 000 individus en 10 minutes (ARIAGNO 1980). RAEVEL (1981) compte 120 minutes entre le premier et le dernier Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) rejoignant leur dortoir, les arrivées massives s'étalant sur 30 minutes environ. Ces différences sont probablement dues à l'espèce et pour une même espèce dépendent sans doute de la distance parcourue par les oiseaux et de la surface de la zone drainée par les dortoirs.

Chez *Motacilla alba* la durée du «coucher», plus étalée à l'automne et au printemps, se raccourcit au cœur de l'hiver. De plus, le décalage des arrivées massives par rapport au coucher du soleil est maximum en décembre et s'annule au printemps. Les retours au dortoir sont donc plus groupés et plus «tardifs» en hiver. METZMACHER *et al.* (1981) observent le même phénomène chez *Sturnus vulgaris*, et pensent que les oiseaux «doivent satisfaire l'ensemble de leurs besoins (nourriture, toilettage, etc...) en

un minimum d'heures». Les mesures de luminosité effectuées dans le cadre du présent travail montrent que le retour au dortoir de la Bergeronnette grise est en fait étroitement lié à la luminosité. Les arrivées massives correspondent toujours à une même intensité lumineuse qui, pour des conditions météorologiques identiques et compte tenu de la trajectoire du soleil par rapport aux couches denses de l'atmosphère, intervient plus ou moins tôt après le coucher du soleil selon les saisons. Il serait nécessaire, pour confirmer de tels résultats, de réaliser une nouvelle série d'observations avec des mesures systématiques de la luminosité et ceci à l'aide d'un luxmètre plus performant et en particulier très sensible aux faibles quantités de lumière.

## V - BIBLIOGRAPHIE

- ARIAGNO (D.) 1980 - Les dortoirs urbains d'Étourneaux sansonnets (*Sturnus vulgaris*) dans la région lyonnaise. *Bièvre*, 2, 107-116.
- FITTER (R.) et ROUX (F.) 1971 - *Guide des Oiseaux*. Ed. Selection Reader's Digest. Paris, Bruxelles, Zürich.
- GEROUDET (P.) 1957 - *La vie des Oiseaux. Les Passereaux*. III - *Des Pouillots aux Moineaux*. Ed. Delachaux Niestlé. Paris.
- MARSHMAN (P.) 1977 - Pied wagtails roosting on factory roofs, 1971-1975. *Brit. Birds*, 70, 503-504.
- METZMACHER (M.), GUIOT (A.), JACOB (J.P.) et RUWET (J.C.) - Dortoirs urbains et dispersion diurne des Étourneaux *Sturnus vulgaris* au Pays de Liège en 1978-79. *Cah. Ethol. appl.*, 1, 7-37.
- RAEVEL (P.) 1981 - Le dortoir de Corvidés de la Forêt de Nieppe (59, Lys). *Héron*, 3, 62-63.

Georges EROME

## LE CASTOR DANS LA VALLEE DU RHONE SON ECOLOGIE - SA DISTRIBUTION

**Référence** : EROME (G.) 1983 - Le Castor dans la vallée du Rhône. Son écologie, sa distribution - *Bièvre*, 5 (2), 177-195. C.O.R.A., Univ. Lyon 1, 69622 VILLEURBANNE CEDEX.

**Résumé** : L'écologie du Castor rhodanien est étudiée à partir des éléments recueillis au terme d'une prospection de 385 km de berges de rivière. Une première série d'analyses a permis de mettre en évidence les facteurs intervenant sur l'implantation ou le développement des populations de Castors. La disponibilité et la densité des Salicacées riveraines jouent un rôle déterminant. Le recouvrement de surface des hydrophytes intervient également, de même que la pente des cours d'eau (qui exclut toute colonisation définitive lorsqu'elle dépasse le seuil de 1 %), la vitesse du courant et la profondeur. En contrepartie, la pression humaine, la granulométrie et la pente des berges n'apparaissent pas comme facteurs limitants.

L'examen de ces facteurs dans l'espace permet ensuite de définir les capacités d'accueil de chaque cours d'eau. L'ensemble est résumé sous la forme d'une carte de distribution dynamique du Rongeur (fig. 4).

**Summary** : The Beaver in the Rhône valley. Ecology - Distribution.

The ecology of the Rhône Beaver has been studied from the data collected after a survey of 385 km of river banks. The first series of analyses enabled us to show the factors which play a part in the settlement or development of Beaver populations. The availability and density of riparian trees of the Willow family play a determinant part. The superficial cover by hydrophytes also plays a part, as well as the river gradient (which excludes any definitive settlement when exceeding 1 %), the speed of the current and the depth. On the other hand, human pressure, the granulometry and slope of banks do not seem to be limiting factors. When these factors are examined in space, the ecological potential of each stream can then be drawn up, and the whole has been summed up in the form of a dynamic distribution map of the Beaver (fig. 4).

### I - INTRODUCTION

L'aménagement du Rhône s'est traduit par une métamorphose globale et irréversible d'un biotope séculaire. L'homme du XXe siècle lui a substitué un paysage nouveau, conçu et créé suivant son éthique et adapté à des choix contestables.

Au terme de cette mutation, il nous a paru opportun de situer les exigences du Castor rhodanien (*Castor fiber* L.) afin que l'ensemble des mesures nécessaires à son maintien soit clairement mis en évidence. Nous avons ainsi été conduit à dresser un état, suivant une méthodologie reproductible dans le temps et dans l'espace, pour que la distribution de l'espèce puisse être contrôlée à intervalles réguliers.

Nous nous sommes assignés deux axes de recherches : définir l'incidence respective des principaux facteurs de milieu et estimer les capacités d'accueil des différents cours d'eau compris dans la zone étudiée.

## II - DESCRIPTION DU MILIEU ETUDIE

### II-1 - Cadre géographique de l'étude

Notre prospection s'est limitée à l'ensemble hydrographique compris entre Lyon et Pierrelatte (fig. 1). Ce cadre, arrêté arbitrairement, ne repose sur aucune contrainte éco-géographique. Il est justifié par la nécessité d'une restriction spatiale en relation avec le temps et les moyens dont nous disposons. Pour recueillir un échantillonnage représentatif des conditions écologiques requises par l'espèce pour prospérer, nous avons inventorié plus de 350 km de rivières.

Sur le plan climatique, cette zone se singularise par son caractère de transition entre biome méditerranéen et biome médio-européen (BLANCHET 1957, FAUCHER 1972). La température moyenne de janvier proche de + 3°C (à Lyon) évite aux cours d'eau rhodaniens une prise importante et durable par les glaces. Il s'agit là d'un élément à souligner car il est à l'origine de différences fondamentales dans le comportement des populations de Castors dans le monde.

### II-2 - Réseau hydrographique

#### II-2-1 - Le Rhône

Compte tenu de la mutation que cet hydrosystème a subi et pour tenter de comprendre les mécanismes d'implantation du Castor qui en découlent, il est nécessaire de décrire en préalable ce nouvel espace (EROME 1979).

L'aménagement du Rhône à l'aval de Lyon comprend 12 complexes successifs et connexes répondant tous, à une exception près, au principe défini par la figure 2.

L'eau est conduite jusqu'à l'usine par un canal de dérivation qui court-circuite le lit naturel du fleuve. Ce canal présente une section importante et une pente réduite. L'ensemble répond au principe de l'usine au fil de l'eau avec canal d'amenée.

De ce fait, la vallée du Rhône n'existe plus en tant qu'entité homogène. Elle correspond à la juxtaposition d'unités différentes, conçues à des fins précises et fonctionnelles :

#### *1- Canal de retenue - Canal de fuite*

Ils sont très artificialisés sur d'importantes parties de leur développement. L'empierrement des digues exclut toute végétation ligneuse riveraine. Seuls subsistent, çà et là, quelques relictés où l'impact de l'aménagement n'a pas totalement altéré les caractéristiques biologiques du milieu.

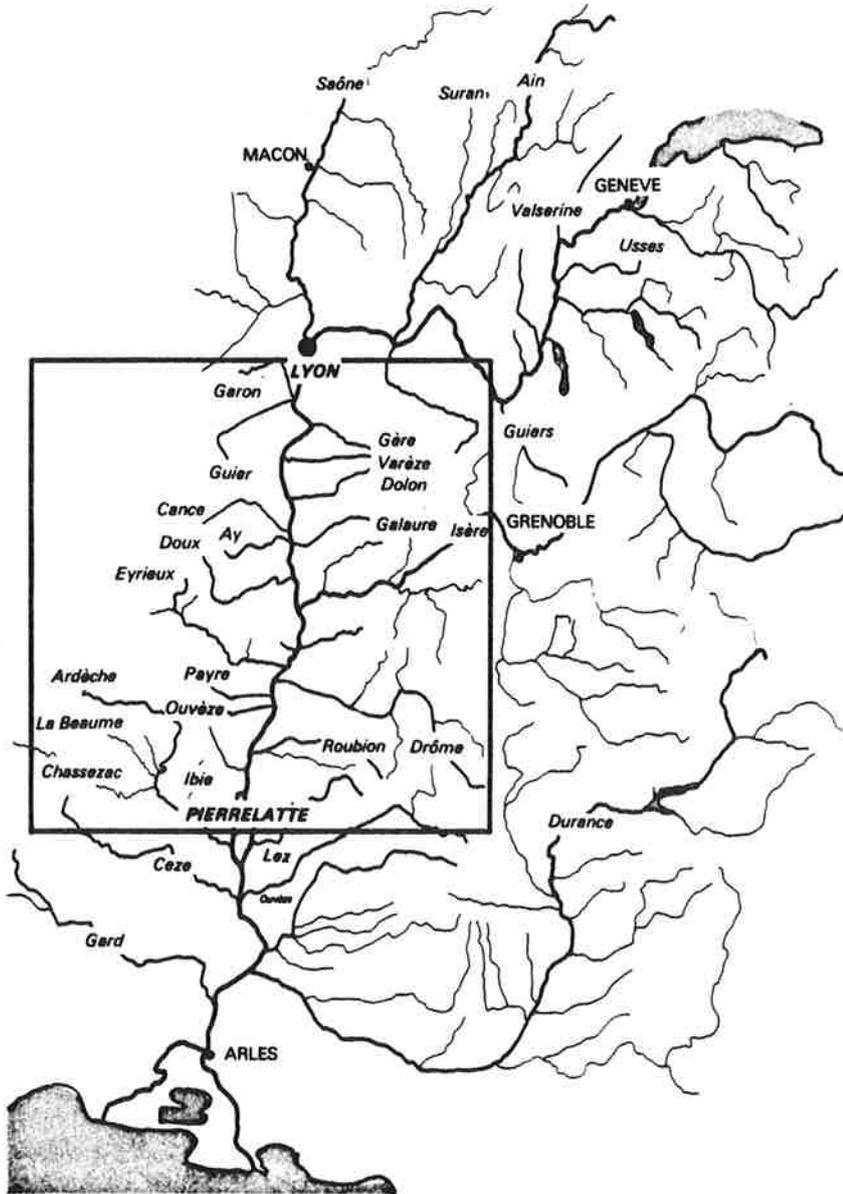
#### *2- Canal d'amenée*

L'endiguement y est total par empierrement ou par dépôt de bitume.

#### *3- Contre canaux de drainage*

Ils remplissent une double fonction : assurer le drainage de la digue des canaux d'amenée et de dérivation, régler le niveau de la nappe dans la plaine avoisinante (cf. Commission Internationale des Grands Barrages 1976). Selon la quantité d'eau disponible, leur végétation riveraine sera plus ou moins abondante.

Fig. 1 Définition du cadre géographique de l'étude



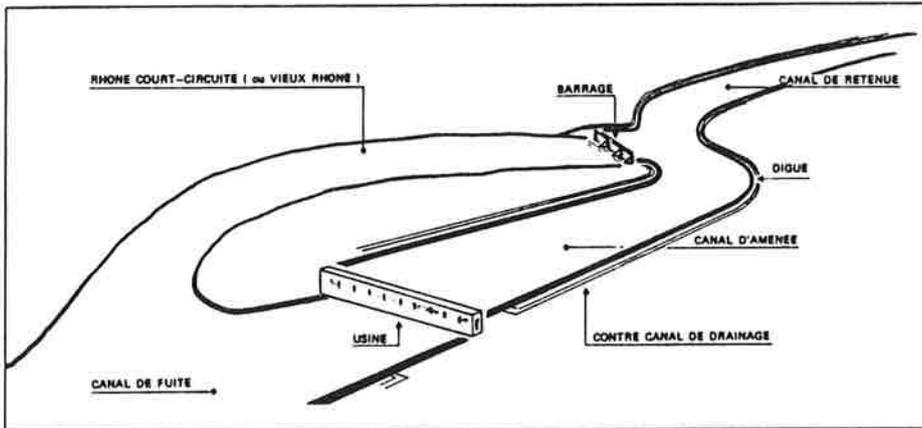


Figure 2 : Usine au fil de l'eau avec canal d'amenée

#### 4- Le Vieux Rhône ou le Rhône court-circuité

C'est le seul segment où les berges ont été à peu près épargnées. On y retrouve dominante l'association du *Salici-Populatum*.

##### II-2-2 - Les affluents

Les affluents de la rive droite du Rhône, de par leur origine commune (le Massif Central) présentent une homogénéité hydromorphologique assez nette :

- leur profil longitudinal fait apparaître une pente moyenne importante, nuancée par l'existence d'un gradient Nord-Sud, incidence de la position du fleuve par rapport à la bordure cévenole.
- leur profil en travers, échancrure étroite et profonde, atteste d'un intense travail d'érosion.
- les courbes de débits montrent un maximum en hiver et un étiage estival très net, souvent famélique. Mais c'est leur crue d'automne « foudroyante, énorme et dévastatrice » qui caractérise leur hydrologie.

On distingue successivement le Garon, le Gier, la Cance, l'Ay, le Doux, l'Eyrieux, l'Ouvèze, l'Escoutay, la Payre et l'ensemble du bassin de l'Ardèche.

Pour les affluents de la rive gauche, il n'existe par contre aucune unité.

- La Gère, la Varèze, le Dolon et la Galaure collectent les eaux du Bas-Dauphiné, dans un paysage peu accidenté et médiocrement arrosé.
- L'Isère, enfantée par les Alpes, conserve jusqu'à son confluent un régime nivoglacière typique, cas unique dans notre zone d'étude.
- Pour la Drôme, au contraire, l'influence du climat méditerranéen est perceptible. Elle s'affirme avec le Roubion dont les excès rappellent ceux de certains affluents cévenols.

### III - DESCRIPTION DE LA METHODE

#### III-1 - Espace étudié

A l'intérieur de cette aire les différents types de milieu ont été inventoriés, à l'exclusion des ouvrages totalement endigués (canal d'amenée, canal de retenue). Si les zones occupées par l'animal ont été privilégiées par notre démarche de naturaliste, nous avons néanmoins effectué sur les affluents et les contre-canaux de drainage, l'échantillonnage systématique des secteurs où l'animal reste absent.

Au total 102 sites ont été étudiés. Leur répartition apparaît sur la figure 3. Leur longueur varie en fonction de la zone considérée (valeur moyenne proche de 2 km).

#### III-2 - Méthode d'échantillonnage

En notant à intervalles répétés le maximum de paramètres susceptibles de caractériser le milieu et l'impact du Castor, nous avons été amené à collecter une quantité d'informations très importante qu'il nous a paru judicieux d'exploiter par un traitement informatique. C'est ce que nous avons fait, en collaboration avec D. CHESSEL (Laboratoire de Biométrie - Université Lyon 1). Nous ne chercherons pas, dans ce qui suit, à décrire les différents mécanismes de ce traitement exprimés par ailleurs (EROME 1982) ; nous nous limiterons simplement à l'interprétation globale des résultats obtenus.

Au niveau de nos relevés, nous avons été conduits à prendre en compte trois niveaux spatiaux. En effet, s'il est «facile» de décrire le milieu en un point donné, il est impossible de statuer sur l'animal. Inversement, si au sein d'un espace plus vaste l'appréciation vis-à-vis de la pression de l'animal est concevable, celle du milieu devient beaucoup plus délicate. Nous avons distingué :

- *les variables stationnelles*, c'est-à-dire celles s'exprimant au niveau de chaque relevé élémentaire :

. la pente des berges, leur granulométrie, la diversification du réseau hydrographique, la vitesse du courant, la profondeur de l'eau ;

. l'intensité et la fréquence de la pression humaine, l'importance et la forme du recouvrement de la végétation aquatique ;

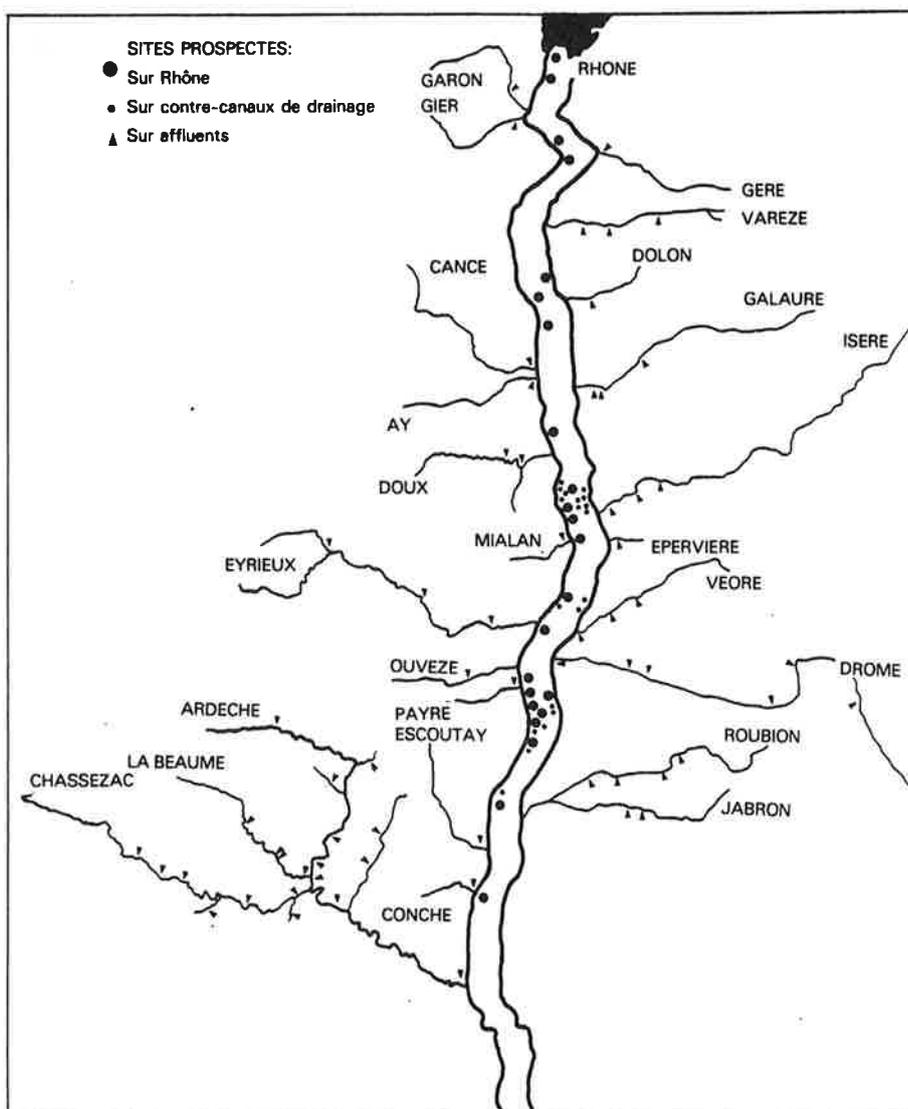
. la densité des Salicacées (buissons et arbres), des essences d'appoints, des essences exceptionnellement consommées, l'importance de la végétation ligneuse à plus de 20 m de la berge, les possibilités d'accès vers la végétation ;

. l'activité du Castor sur l'ensemble de ces différentes catégories de végétation ligneuse, l'éventuelle présence d'un gîte et l'éventuelle présence d'un barrage.

- *les variables caractérisant l'ensemble du secteur prospecté* ; la pente (ou le profil en long) et le statut estimé du Castor.

- *les variables définissant un caractère général du cours d'eau* : présence éventuelle de barrages hydro-électriques, type de confluent avec le fleuve, régime des eaux, niveau moyen de pollution et tout élément spécifique.

Fig. 3 Répartition des tronçons prospectés



#### IV - MESURE DE L'INCIDENCE DES FACTEURS DE MILIEU

Le développement du Castor sur un site donné est le résultat de la convergence d'un certain nombre de paramètres. On notera en particulier :

##### IV-1 - Les facteurs incidents

##### IV-1-1 - La relation Castor - végétation riveraine

C'est elle qui constitue l'élément fondamental de l'écologie du genre *Castor*. Elle mérite à ce titre une attention particulière et c'est la raison pour laquelle nous lui avons consacré une mise au point détaillée (EROME et BROYER, à paraître).

. Sur le plan du déterminisme systématique, on retiendra d'abord le rôle prépondérant des Salicacées pour l'alimentation de *Castor fiber* et de *Castor canadensis*. Dans certaines contrées (régions nordiques notamment) les rongeurs arrivent à se satisfaire d'essences de remplacement tels que les genres *Betula* (les Bouleaux) et certains *Acer* (les Erables). Dans la vallée du Rhône par contre, l'inféodation du Castor aux Salicacées est absolue. Ceci dit, il est possible d'établir une classification des principales essences ligneuses en fonction de l'appétence qu'elles suscitent vis-à-vis du Castor rhodanien.

On distingue :

**a) Les essences préférentielles** : les Salicacées et le Cornouiller sanguin. Ce dernier, bien que très apprécié (son indice d'appétence est comparable à celui des Salicacées) reste peu abondant, ce qui limite son rôle dans l'alimentation du Castor.

**b) Les essences d'appoint** : Frêne (*Fraxinus excelsior*), Noisetier (*Coryllus avellana*), Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), les Rosacées (et en particulier les fruitiers domestiques), les Pinacées, ne sont prélevés que lorsque certaines conditions sont réunies (faible densité de salicacées, prélèvement estival des feuillages).

**c) Les essences délaissées** : l'Erable negundo (*Acer negundo*) et le Robinier (*Robinia pseudacacia*), deux essences introduites et qui ont actuellement tendance à proliférer, le Sureau (*Sambucus nigra*), l'Aubépine (*Crateagus sp.*), les chênes (*Quercus sp.*).

Il convient, d'autre part, de se rappeler que deux périodes distinctes sont à considérer dans le régime de l'animal :

. la phase estivale (de forte productivité) : les feuilles et les houpiers des branches sectionnées, les plantes herbacées sont disponibles et représentent l'essentiel de l'alimentation du Castor ;

. la phase hivernale où l'écorce d'un nombre restreint d'espèces ligneuses devient la seule ressource nutritive. Le spectre alimentaire se rétrécit considérablement, ce qui confère au régime hivernal un rôle déterminant : c'est la disponibilité alimentaire résiduelle durant cette période qui conditionne en fait les possibilités réelles d'occupation d'un secteur. C'est elle qui donne à la notion d'essence de substitution son sens véritable. KHLEBOVITCH (1938) écrit à ce sujet : «La grande valence écologique des Castors vis-à-vis de la nourriture est caractéristique seulement pour les mois d'été car leur nourriture d'hiver, qui se compose d'une faible quantité d'espèces d'arbres et de plantes aquatiques, conditionne l'habitation des Castors seulement dans les rivières touchant les forêts».

Du point de vue quantitatif, il semblerait que 2 kg de Salicacées satisfassent les besoins journaliers d'un individu et qu'une bande végétale composée de Salicacées dense et large de 4 m et longue de 3 km suffise au maintien durable d'une famille de Castors sur un site.

. un net déterminisme écologique existe :

- sur les sites que nous avons étudiés (suivant contrat d'étude entre la C.N.R.\* et le C.O.R.A.\*\*\*) le Castor a montré une nette préférence pour les Salicacées dont le diamètre est inférieur ou égal à 8 cm et plus particulièrement pour celles dont le diamètre est compris entre 2 et 4 cm. Ces résultats corroborent la majorité des travaux effectués par ailleurs (KLEIBER et NIEVERGELT 1972, SIMONSEN 1973, BRADT 1938, SHADLE *et al.* 1943, GINGRAS 1967).

. c'est à proximité immédiate de l'eau que l'activité des rongeurs est la plus soutenue : sur le contre-canal 83,5 % des coupes sont inventoriées sur les 4 premiers mètres de berge et 75 % sur le Vieux Rhône. La pénétration terrestre maximale excède rarement 20 à 30 m.

. la pente et la granulométrie des berges interviennent d'abord sur la distribution des Salicacées. Dans les zones proches de l'eau, ces caractères du milieu physique sont sans incidence sur l'impact du Castor. Par contre, dès que l'on s'éloigne de l'eau, l'activité de l'animal cesse d'autant plus vite que pente et/ou granulométrie sont importantes.

#### IV-1-2 - Le recouvrement de la végétation aquatique

Dans les zones eutrophes, sur certains contre-canaux et parties du Vieux Rhône, la prolifération de certaines hydrophytes peut constituer une entrave aux déplacements des Castors. On retiendra plus particulièrement l'influence des Myriophylles (et les associations qui en dépendent). Souvent regroupées en nappes très denses, elles peuvent envahir totalement certaines zones : c'est le recouvrement dit en «barrage». Dans ces circonstances les secteurs considérés sont évités, voire abandonnés.

Le recouvrement latéral (ou en «canal») est au demeurant moins pénalisant : d'abord parce qu'il est souvent le résultat d'espèces moins entravantes, moins «liantes» comme le Cresson (*Nasturtium officinale*) ou certains Potamots (*Potamogeton sp.*).

Ensuite, parce qu'il n'exclut pas la libre circulation des animaux au centre des cours d'eau. Lors des observations que nous avons pu faire à maintes reprises, les animaux contournaient systématiquement ces «obstacles» ou les pénétraient (lorsque nécessaire) en apnée (pour rechercher un passage dans une zone de moindre densité ?). Il est de fait, et nous l'avons vérifié en plongée libre, que les déplacements dans un tel environnement sont pénibles et contraignants.

Ce facteur peut devenir limitant et il est surprenant de ne trouver parmi toutes les études analysées que la référence de KHLEBOVITCH (1938) qui définit... «un envahissement fort des réservoirs par les plantes» comme un facteur biotique négatif.

\* Compagnie Nationale du Rhône

\*\* Centre Ornithologique Rhône-Alpes.

#### IV-1-3 - Facteurs abiotiques, pente des cours d'eau, leur vitesse et leur profondeur.

Ces trois variables, très souvent corrélées, définissent le caractère hydrodynamique du cours d'eau.

##### IV-1-3-1 - La pente des cours d'eau

Si l'on considère le nombre de mesures ponctuelles effectuées en fonction de la pente et du Statut du Castor, on obtient le tableau 1 suivant :

Tableau 1 : Répartition des mesures en fonction du statut du Castor et de la pente du cours d'eau

Pente tronçon \ Statut Castor	Présence permanente	Présence occasionnelle ou absence
< 9 ‰	1 085	370
≥ 9 ‰	0	426

Lorsque la pente est supérieure à 9 ‰, l'établissement permanent n'est jamais diagnostiqué.

La pente du cours d'eau intervient donc comme véritable facteur limitant, la valeur critique se situant autour de 1 ‰. Ce chiffre s'oppose à celui de 6 ‰ avancé par RICHARD (1967) et repris par PLANTAIN (1975) et SCHMITZ (1976). Un tel écart, extrêmement perceptible dans les faits, ne peut s'expliquer que par une définition différente du terme - pente maximum tolérée-. Il est en effet certain que des animaux fréquentent temporairement (mais de façon régulière) des zones où la pente est supérieure à 1 ‰, comme ils peuvent aussi occuper momentanément des zones à faible potentiel nutritif. Ces conditions marginales sont situées hors des limites admises par l'espèce rhodanienne pour satisfaire les conditions de son développement. Elles suffisent en contre partie pour assurer, de manière transitoire, la quiétude des individus placés dans des circonstances particulières (erratismes post-juvénile par exemple). Leur signification écologique est limitée et elle peut tout au plus supporter la comparaison avec les zones de stationnement transitoire et d'hivernage des espèces migratrices. L'action de la pente se traduit généralement par :

1- une modification du profil végétal riverain, la densité des Salicacées ayant tendance à décroître au profit du Frêne (*Fraxinus excelsior*) et de l'Aulne (*Alnus glutinosa*) principalement.

2- des effets hydrauliques :

- . augmentation de la vitesse du courant
- . diminution de la profondeur.

##### IV-1-3-2 - La vitesse du courant

Une vitesse lente et uniforme apparaît comme préférable de l'animal. Ce résultat est tout à fait conforme aux observations faites par plusieurs auteurs :

- KHLEBOVITCH (1938) pour qui les Castors (*C. fiber*) de la réserve de VORONEJ «préfèrent peupler des réservoirs d'une profondeur qui n'est pas moindre de 1,50 m avec une eau presque stagnante».

- Dans cette même réserve, OGNEV (1963) précise que les Castors occupent principalement les rivières calmes et les étangs et ne fréquentent les zones où le courant devient plus rapide (0,4 à 0,6 m/s) que de manière occasionnelle.

- «Les eaux mortes paraissent constituer l'habitat adéquat pour le Castor» (*C. canadensis*) - DIKINSON (1971) au Nord-Est de New-York.

- GINGRAS (1967) souligne que dans le Parc du Mont Tremblant au Québec, les Castors «s'installent davantage sur les lacs et les sections planes ou peu accidentées des ruisseaux».

- Pour BLANCHET (1977) enfin, «l'eau impétueuse ne «sent» pas le Castor».

- De notre expérience acquise sur le terrain, nous avons retenu (de façon tout à fait subjective) la relation «inverse» entre les densités de population de Castor et celles de Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*).

#### **IV-1-3-3 - Profondeur de l'eau**

Le Castor rhodanien préfère une profondeur supérieure à 50 cm ; c'est ce qui ressort de l'analyse.

Les sécheresses estivales tempèrent toutefois dans ce domaine les exigences de l'animal : dans le Gard asséché, les Castors n'abandonnent pas leur territoire «mais se retirent dans des grottes et des cavernes dont l'entrée est située au pied des falaises calcaires. Ils se font cavernicoles pendant trois ou quatre mois, sortant la nuit pour aller couper des branches de Saules à plusieurs centaines de mètres de leur repaire». Cette situation est décrite dans le détail par BLANCHET (1977) - FFOLLIOU *et al* (1976) font état d'une situation comparable au centre de l'Arizona sous un climat semi-désertique.

Ces circonstances restent toutefois exceptionnelles et il est indéniable que les zones où la profondeur de l'eau dépasse 0,5 à 1 m sont plus attractives. Aussi comprenons-nous mal la remarque de PLANTAIN (1975) selon laquelle «les Castors préfèrent les petits ruisseaux aux grands fleuves et lacs profonds».

On soulignera que ce caractère représente le principal facteur limitant l'implantation des Castors sur d'importantes parties des contre-canaux de drainage.

#### **IV-1-3-4 - La présence de certains types de barrages hydro-électriques**

Leur impact peut s'avérer important. C'est le cas notamment sur l'Isère où le barrage de Baumont Montheux constitue un obstacle difficilement franchissable depuis plus de 20 ans (BLANCHET 1961). Les traces récentes que nous avons relevées en amont (sur indication de MATHIEU, CHOISY et FATON) ne nous ont pas permis de diagnostiquer un établissement permanent certain.

## IV-2 - Les facteurs sans incidence

### IV-2-1 - Pente et granulométrie des berges

Dans la vallée du Rhône ces deux variables n'interviennent pas directement sur l'implantation des Castors et leur incidence ne se mesure que sur le développement des essences ligneuses consommées par l'animal. Il est bien évident que des gorges étroites, excluant toute végétation sur d'importantes parties de leurs cours ne sauraient satisfaire aux exigences écologiques de l'espèce. Mais il s'agit d'une situation non conforme aux réalités rhodaniennes.

Leurs rôles respectifs deviennent par contre déterminants dans le choix de l'emplacement et du type de gîte (EROME - à paraître).

### IV-2-2 - La pression humaine

Nous avons montré par ailleurs (EROME 1983) que la pression humaine au niveau de ses nuisances sonores n'intervient jamais comme un facteur limitant, ni même limitatif.

Par contre, les conséquences de l'impact de l'homme sur les milieux aquatiques sont beaucoup plus préoccupantes.

## IV-3 - Discussion

Nous n'avons pas abordé, dans ce qui précède, ni l'incidence de la pollution organique des cours d'eau, ni celui de leur régime.

**Le niveau de pollution :** selon KHLEBOVITCH (1938) les Castors ne sont pas exigeants quant à la qualité de l'eau. La présence permanente de populations de Castors sur la partie basse de l'Isère soumise à un niveau de pollution important, confirme cette opinion. La pollution des berges par les déchets de plastique est en revanche plus insidieuse. En se plaquant contre les arbres et les buissons lors des crues, ils limitent ensuite les disponibilités nutritives du secteur. En effet, les Castors ne touchent jamais un arbre si son tronc est recouvert de plastique (il s'agit d'ailleurs d'un principe utilisé par les agriculteurs riverains pour protéger leurs arbres fruitiers).

**Le régime des eaux :** nous reviendrons sur cet aspect dans le prochain paragraphe réservé à la distribution du Castor entre Lyon et Pierrelatte.

En résumé, la liste des facteurs limitants s'établit comme suit\* :

- 1- Densité faible des Salicacées riveraines
- 2- Importance et forme du recouvrement des hydrophytes
- 3- Pente de la rivière  $\geq 1$  %
- 4- Vitesse du courant constamment élevée
- 5- Présence de certains barrages hydro-électriques.

Sont exclus de cette liste :

- la pression humaine si elle n'engendre pas de contraintes physiques sur l'animal ou l'altération irréversible de son milieu biologique
- la pente et la granulométrie des berges

- la pollution organique des cours d'eau
- le régime des cours d'eau dont l'incidence éventuelle sera commentée dans le chapitre suivant.

Dès lors il est possible d'examiner comment tous ces éléments interviennent dans l'espace et de situer ainsi les capacités d'accueil de l'ensemble des cours d'eau compris dans notre zone d'étude.

## V - ANALYSE DE LA REPARTITION DU CASTOR (fig. 4)

### V-1 - Sur le Rhône et les contre-canaux de drainage

Dans ces deux milieux l'implantation et le développement des populations de Castors dépendent :

- de la disponibilité des Salicacées riveraines : *c'est le paramètre essentiel*
- de l'importance et de la forme du recouvrement aquatique de certaines hydrophytes
- d'une profondeur d'eau suffisante (pour les contre-canaux).

Le régime des eaux, propre à chacun de ces secteurs d'aménagement, joue un rôle particulier :

- sur le Rhône court-circuité, la brutalité des crues limite considérablement les populations
- inversement, la stabilité du niveau constitue, pour les contre-canaux, un élément favorable.

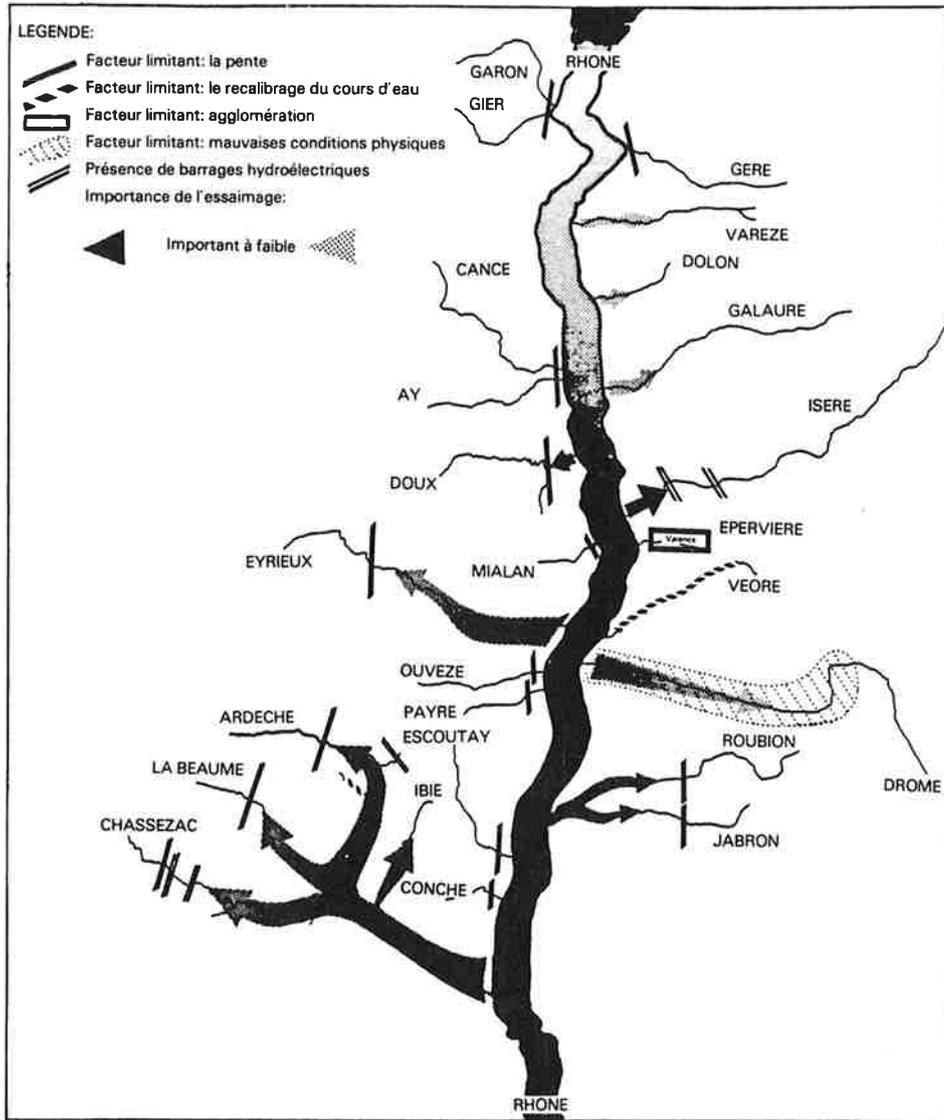
Globalement, Rhône court-circuité et contre-canaux de drainage, restent le milieu type du Castor. On y observe une nette croissance des effectifs du Nord au Sud, essentiellement en liaison avec les possibilités biologiques existantes. On enregistre ainsi sur les 5 premiers aménagements le gradient d'effectifs suivant :

Nom de l'aménagement	Nombre de sites occupés
Pierre-Bénite	1 (au lieu de 2 en 1981)*
Vaugris	2
Péage-de-Roussillon	3
St-Vallier	4
Bourg-lès-Valence	8

\*La population la plus nordique ayant disparu.

Nota : le sillon rhodanien ne connaît pas les rigueurs climatiques qui, par ailleurs, peuvent constituer un facteur limitant important (BOYCE 1974, par exemple).

Fig. 4 Distribution de *Castor fiber* dans la vallée du Rhône de LYON à PONT-St-ESPRIT



## V-2 - Sur les affluents

### V-2-1 - Sur les affluents de la rive droite du Rhône

#### - *Le Gier et le Garon*

. Sur le Garon, le potentiel alimentaire et la profondeur de l'eau sont faibles.  
 . Sur le Gier la disponibilité en Salicacées pourrait, sans être importante, s'avérer suffisante. La vitesse élevée constitue par contre un élément défavorable, tout comme la traversée de l'agglomération de Givors.

Le manque d'attraction que présentent ces deux affluents vis-à-vis du Castor ne suffit pas à expliquer l'absence totale d'activité. Sur certains cours d'eau ardéchois on trouve des traces dans des secteurs où les conditions générales d'accueil sont nettement plus défavorables. Nous pensons que la position géographique de ces deux rivières joue un rôle déterminant : situées en limite nord de répartition de l'espèce, elles ne sont plus sollicitées par les individus rhodaniens en quête de nouveaux territoires.

#### - *La Cance et l'Ay*

La pente très élevée de ces deux cours d'eau induit des conditions très défavorables à l'implantation de Castors. Sur la Cance, où les possibilités alimentaires sont très réduites, nous avons trouvé des traces d'animal (erratique) au sommet de pentes importantes où poussaient quelques buissons de Saule fragile.

Sur l'Ay par contre, et alors que les Salicacées sont nettement plus abondantes, nous n'avons relevé aucun indice.

#### - *Le Doux*

Le Castor est présent jusque dans la zone amont du confluent avec le Duzon : sans être abondantes, les Salicacées suffisent à satisfaire les besoins des animaux en complément des possibilités offertes par l'Aulne glutineux très sollicité. Plus en amont, la rupture de pente conduit à des conditions biotiques et physiques inacceptables à l'espèce (pente > 1%). La même remarque s'applique à l'affluent principal, le Duzon.

#### - *Le Mialan*

Ce ruisseau n'offre pas la profondeur suffisante pour qu'une population de Castors puisse s'y établir.

#### - *L'Eyrieux*

Sur l'Eyrieux, où les effectifs doivent être limités par la violence des crues automnales, l'activité générale est en relation étroite avec la disponibilité des Salicacées.

A partir de St Martin de Valamas, l'augmentation de la pente (> 1,2 %) limite la progression de l'espèce : les Salicacées deviennent rares, la vitesse élevée et la profondeur faible.

#### - *L'Ouvèze*

Aucune trace à Coux (c'est-à-dire à 10 kilomètres du confluent) bien que les ressources alimentaires soient satisfaisantes. C'est vers la pente qu'il faut chercher le facteur d'exclusion.

**- La Payre**

Colonisée vers son embouchure, les traces diminuent très vite dès que l'on remonte ce cours d'eau. Les assecs estivaux enclavent parfois des animaux dans des secteurs totalement en marge des conditions écologiques normales.

**- L'Escoutay**

Profondeur faible et vitesse assez prononcée bloquent la progression du Castor bien au-delà du confluent. Ça et là, des traces éparses attestent de l'activité d'individus erratiques.

**Le Bassin de l'Ardèche**

**- L'Ardèche**

Dans la zone prospectée vers Pont Saint-Esprit, l'incidence du phénomène de dispersion avec les effectifs implantés sur le Rhône est nettement perceptible.

D'une façon générale, on peut dire que les Saulaies sont rarement denses mais au contraire dispersées. Dès que le potentiel alimentaire devient important, il y a occupation permanente y compris dans les secteurs à très forte pression touristique comme Vallon Pont d'Arc. Avec l'augmentation de la pente vers Mayre, il disparaît même si localement les autres conditions peuvent rester favorables. Enfin, et comme pour l'Eyrieux, il est probable que la violence des crues interfère largement sur la dynamique des populations (cette remarque s'applique aussi à ses principaux affluents).

**- Le Chassezac**

Dans sa partie vivaroise, Le Chassezac est la vraie rivière à Castor. L'activité importante sur les essences d'appoint se traduit principalement sur le Topinambour. Au fur et à mesure que l'on remonte dans la zone cristalline, les possibilités alimentaires décroissent.

La dilution des effectifs devient très sensible vers Gravière. En amont du barrage de Malarce on retrouve encore des traces qui vont totalement disparaître en amont de la retenue de Sainte-Marguerite où le Chassezac présente alors l'aspect d'un véritable torrent.

**- La Beaume**

L'implantation des Castors et leurs activités sont étroitement liées à la densité des Salicacées. Ils disparaissent lorsque la pente franchit le seuil de 1 %.

**- L'Ibie**

L'assec estival de la moitié inférieure de ce cours d'eau constitue un élément limitatif : les animaux se replient dans les rares zones où subsiste de l'eau, même si leur potentiel est marginal. Par contre plus en amont, toutes les conditions favorables sont requises et les populations de Castors semblent importantes.

**- Les petits affluents**

Occupés régulièrement par des animaux erratiques (causes : crues, erratisme post-juvénile) les petits affluents que nous avons prospectés ne présentent que des pos-

sibilités marginales, nettement en retrait des exigences écologiques d'une population de Castors.

Sur le Vebron et le Granzon, c'est le potentiel alimentaire qui est insuffisant. Sur la Louyre, la pente est trop élevée, la profondeur trop faible. Sur le Font Rome ce sont les effets du recalibrage.

#### V-2-2 - Sur les affluents de la rive gauche du Rhône

##### - *La Gère*

Sa pente très élevée en fin de parcours (la traversée de Vienne) est rédhibitoire. Elle verrouille toute propagation de l'espèce vers l'amont où l'Aulne glutineux domine largement.

##### - *Le Dolon*

Dans la partie basse de ce cours d'eau le Castor est présent mais limité par la faiblesse des disponibilités alimentaires. Il se replie sur les essences d'appoint (Coudrier notamment). Afin de palier à une profondeur assez faible il peut construire des barrages souvent spectaculaires. Dès que l'on remonte, la profondeur diminue encore et les traces disparaissent.

##### - *La Varèze*

Le potentiel alimentaire est nettement défavorable : les Salicacées sont rares et disséminés, l'Aulne glutineux représente l'essence riveraine dominante. Quant aux caractères physiques, ils apparaissent comme assez médiocres. C'est la pente qui limite la progression de l'animal.

Plus globalement on peut dire que le Castor, présent sur la Varèze depuis 1966 seulement (FLACHER 1977) est contraint de couvrir de longues distances pour satisfaire ses exigences alimentaires. Ses effectifs, liés aux disponibilités nutritives, y sont faibles. Il est possible de penser que l'aménagement du Rhône dans ce secteur a contraint des animaux à accepter une existence marginalisée.

##### - *La Galaure*

Comme sur la Varèze, c'est le manque de Salicacées qui constitue sur la partie basse de la Galaure le facteur limitant essentiel. Avec la détérioration des conditions physiques le Castor disparaît (à quelques kilomètres seulement en amont du confluent).

##### - *L'Isère*

Entre le confluent et le premier barrage hydro-électrique (barrage de Beaumont-Montheux) le Castor exploite localement les berges où son activité se manifeste sur les Salicacées (jamais très abondantes) et sur différentes essences d'appoint comme l'Aulne glutineux (largement utilisé). En période estivale, il colonise des gravières proches, le Maïs devient alors sa principale nourriture. En amont, et bien que les conditions restent favorables, l'extension est récente et l'activité encore limitée.

Remarques :

1- Si l'on considère que le Castor est présent sur l'Isère « jusqu'à la première usine hydro-électrique » (Hainard 1962) depuis plus de 20 ans, on mesure l'impact de

ces ouvrages (ici dépourvus de contre-canaux de drainage) sur la distribution de l'espèce.

2- On notera d'autre part que la pollution pourtant très importante de ce cours d'eau n'agit pas en facteur limitant.

3- Pour d'éventuelles réimplantations de l'espèce plus en amont, la proximité de bras «morts» ou de gravières sera à considérer comme un critère important compte tenu du régime nivo-glaciaire de ce cours d'eau (période des hautes eaux contemporaine de celle de la mise-bas). Précaution peut-être superflue si l'on retient qu'en 1870 le Castor était encore un hôte régulier des bords de l'Isère (JOANNE 1870).

#### **- L'Epervière**

Petite rivière recalibrée qui n'offre qu'un potentiel restreint vers son confluent, elle abrite quelque(s) Castor(s) (probablement erratique(s)) dont nous avons trouvé un terrier en bordure de l'autoroute A7. Plus en amont, elle traverse Valence où toute trace a disparu.

#### **- La Véore**

Hormis son confluent avec le Rhône, dans une zone particulièrement favorable au développement d'une population de Castors, la Véore recalibrée n'offre plus rien d'attractif : disponibilité alimentaire insuffisante, vitesse élevée, profondeur faible sont devenues ses caractères constants.

#### **- La Drôme**

Au confluent de la Drôme, les Salicacées sont surtout présentes sur les rives du Rhône, le Castor y est prospère. Mise à part dans cette zone, la Drôme ne peut pas être considérée comme une «rivière à Castors». L'hydro-dynamisme de ce cours d'eau qui se déplace dans un très large lit majeur n'est pas conforme au caractère sédentaire des animaux. Dans sa partie inférieure de nombreux méandres isolent parfois le cours d'eau des ripisylves lointaines. Le potentiel alimentaire est de ce fait globalement faible et les conditions physiques (vitesse en particulier) défavorables. Les zones d'activités sont localisées dans les rares secteurs calmes bordés de Salicacées. La spécificité de ce milieu conduit le Castor à rechercher des zones de confluent (plus calme) pour établir des gîtes.

En amont de Die et jusqu'à Luc-en-Diois, les traces deviennent sporadiques.

#### **- Le Roubion**

Le Roubion offre au Castor des ressources nutritives satisfaisantes sur la zone basse de son cours (sauf vers son embouchure où l'activité générale est alors étroitement liée au phénomène de diffusion des effectifs rhodaniens).

Parmi les paramètres physiques la vitesse est généralement élevée mais son incidence est minimisée par l'existence de bras «morts» systématiquement colonisés et exploités.

Vers Soyans les traces sont devenues très rares et disparaissent au niveau de Bourdeaux : la pente atteint 1 %, la vitesse est forte et la profondeur faible. De Montélimar à Francillon, FATON (1981) estime la population entre 20 et 40 individus.

### - Le Jabron

Rivière à potentiel nutritif moyen, le développement des populations de Castors est limité par des conditions physiques nettement défavorables (dont la tolérance ne peut s'expliquer là encore, que par la pression des effectifs rhodaniens).

Les indices relevés laissent à penser que les effectifs ne doivent jamais être importants.

### V-2-3 - Bilan régional de la pénétration du Castor sur les affluents

Sur les affluents, la pénétration du Castor est caractérisée par deux éléments principaux :

1- Dans la majorité des cas, un ou plusieurs facteurs limitent rapidement et brutalement la diffusion de l'espèce :

- carence des possibilités alimentaires (Varèze, Dolon, Galaure...)
- présence de barrages hydro-électriques (Isère...)
- recalibrage du cours (Véore...)
- régime hydrodynamique (Drôme)
- et d'une façon générale, la pente pour la majorité des rivières de la rive droite.

2- Le bassin de l'Ardèche échappe complètement à ce schéma général : offrant un milieu favorable, il présente un taux de colonisation important.

L'ensemble de ces informations est résumé sur la carte de distribution du Castor représentée sur la figure 4.

## VI - CONCLUSIONS

Le Castor a globalement réussi à s'adapter à l'anthrophisation de son milieu et aux nouvelles conditions écologiques qui lui ont été imposées. Ceci dit, il est clair que, dans la vallée du Rhône, sa pérennité est étroitement liée à celle des Salicacées riveraines. Cette exigence biologique, qui n'a rien d'incompatible avec le bon fonctionnement des complexes hydroélectriques fluviaux, met en évidence le rôle essentiel de la Compagnie Nationale du Rhône pour le devenir de l'espèce : nous le répétons, toute nouvelle altération de l'espace végétal riverain existant pourrait avoir d'irréversibles conséquences.

## VI - TRAVAUX CITES

- BLANCHET (G.) 1957 - *Les types de temps dans le couloir rhodanien*. D.E.S. Géogr., Lyon, 150 p.
- BLANCHET (M.) 1961 - Castors et barrages hydro-électriques - *Terre Vie*, 108 (4), 436-439.
- BLANCHET (M.) 1977 - *Le Castor et son royaume*. Ligue Suisse pour la Protection de la Nature. Neuchâtel, 242 p.
- BOYCE (M.S.) 1974 - *Beaver population ecology in interior Alaska*. Thèse Univ. Alaska, 160 p.
- BRADT (G.W.) 1938 - A study of Beaver colonies in Michigan. *J. Mamm.*, 19 (2), 139-162.
- COMMISSION INTERNATIONALE DES GRANDS BARRAGES, 1976 - Dispositifs de drainage, conception, occultation, entretien. Groupe de travail du Comité Français des grands barrages au XIIe congrès des grands barrages, Mexico, 193-198.

- DIKINSON (N.R.) 1971 - Aerial photographs as an aid in Beaver management. *New-York Fish Game J.*, 18, 57-61.
- EROME (G.) 1979 - Le Castor rhodanien (*Castor fiber L.*) et l'aménagement des cours d'eau et milieux riverains. *Bièvre*, 1 (2), 61-72.
- EROME G. 1982 - *Contribution à la connaissance éco-éthologique du Castor (Castor fiber) dans la Vallée du Rhône*. Thèse Doc. Univ. Lyon I, 284 p.
- EROME (G.) 1983 - La typologie des gîtes du Castor rhodanien (*Castor fiber*). *Terre Vie*, sous presse.
- EROME (G.) 1983 - Quelques critères d'appréciation de l'état d'occupation d'un gîte de Castor (*Castor fiber*). *Bièvre*, 5 (1), 91-95.
- EROME (G.) et BROYER (J.) 1983 - Etude des relations Castor/Végétation. A paraître.
- FATON (J.M.) 1981 - Problèmes écologiques liés au Bas-Roubion de Francillon à Montélimar. Ronéo, 57 p.
- FAUCHER (D.) 1972 - *Plaines et bassins du Rhône moyen entre Bas-Dauphiné et Provence*. Paris, 670 p.
- FFOLLIOT (P.F.), CLARY (W.P.), LARSON (F.R.) 1976 - Observations of Beaver activity in an extreme environment. *S. West. Naturalist.*, U.S.A., 21 (1), 131-133.
- FLACHER (G.) 1977 - Situation actuelle du Castor (*Castor fiber*) dans le département de l'Isère. *Bihoreau*, Bull. Liaison Gr. Ornithol. Vallée Rhône, 6, 15-19.
- GINGRAS (J.) 1967 - *Etude de l'écologie du Castor dans la région du Lac Monroe - Parc du Mont Tremblant*. Mém. Maîtrise Sc., Dept. Biol., Univ. Montréal, 96 p.
- HAINARD (R.) 1962 - *Mammifères sauvages d'Europe II*. Delachaux-Niestlé, Neuchâtel, 352 p.
- JOANNE (A.) 1870 - *Géographie des 89 départements de la France*. Volume Isère. Hachette Edit., 132 p.
- KHLEBOVITCH (W.K.) 1938 - Contribution à l'écologie des Castors vivant dans la réserve d'état de Voronej (en russe - résumé en français). *Voronezh State Res. Trans.*, Moscou, 1, 43-144.
- KLEIBER (H.), NIEVERGELT (B.) 1973 - Biberfrass spuren im Uferwald der Nussbaumer Seen (Thurgau). *Rev. Suisse Zool.*, 80 (3), 719-725.
- OGNEV (S.I.) 1963 - *Mammals of the U.S.S.R. and adjacent countries*. vol. V Rodents (2), Israël program for scientific translations, Jerusalem, 662 p.
- PLANTAIN (P.H.) 1975 - *Au pays des Castors*. Stock, Paris, 243 p.
- RICHARD (P.B.) 1967 - Le déterminisme de la construction des barrages chez le Castor du Rhône. *Terre Vie*, 114, 4, 339-472.
- RICHARD (P.B.) 1967 - La réintroduction du Castor (*Castor fiber*) en Bretagne. *Penn Ar Bed*, 49, 45-52.
- SCHMITZ (G.) 1976 - *Biologie du Castor européen (Castor fiber L.) et études des possibilités de sa réintroduction en Belgique*. Trav. Fin Et., Fac. Sci. agron. Etat, Gembloux, Belgique, 114 p.
- SHADLE (A.R.), NAUTH (A.M.), GESE (E.C.), AUSTIN (T.S.) 1943 - Comparison of tree cuttings of six Beaver colonies in Allegany state park, New York - *J. Mamm.*, 24 (1), 32-39.
- SIMONSEN (T.A.) 1973 - Feeding ecology of the Beaver - Norvegien State Game Research Inst. 2 (69).



Roger MATHIEU

**UN AIGLE ROYAL (*Aquila chrysaetos*) DEPOSE  
UN POUSSIN DE RAPACE, VIVANT, DANS SON AIRE**

**Référence :** MATHIEU (R.) 1984 - Un Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) dépose un poussin de Rapace, vivant, dans son aire - *Bièvre*, 6 (1), 197-202. Lotissement Le Carthaginois, 26270 LORIOL.

**Résumé :** L'auteur rapporte une observation de mâle d'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) déposant dans son aire occupée par un aiglon de 40-41 jours, un poussin de rapace en duvet et en pleine possession de ses moyens. L'identité spécifique du poussin est discutée ainsi que le comportement du mâle, de la femelle et de l'aiglon. Après une revue de la littérature consacrée au régime alimentaire de l'Aigle royal, l'auteur remarque l'absence de mention de proie vivante à l'aire et la rareté de la mention «poussin en duvet» dans la liste des proies.

**Summary :** A Golden Eagle (*Aquila chrysaetos*) lays down a raptor's chick, alive, in its eyrie.

The author reports a male Golden Eagle laying down a raptor's chick in its eyrie occupied by a 40-41 day-old eaglet. The chick was downy and in good physical condition. The identification of the chick is discussed as well as the behaviour of the male, female, and eaglet.

After examining the literature devoted to the diet of the Golden Eagle, the author notices that no mention is made of living prey brought to the eyrie, and that a downy chick is rarely quoted in the list of prey.

Le 11 juin 1983, je me trouvais dans les Préalpes occitanes à l'affût, face à une aire d'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) occupée. La distance qui me séparait de l'aire était de 750 m. et l'angle d'observation par rapport à l'horizontale était sensiblement égal à zéro.

La visibilité excellente m'a permis d'utiliser le grossissement 45 d'une longue vue (zoom 20 - 45 x 60) sur pied.

Je connais parfaitement ce site que je contrôle depuis 1975. Le mâle a disparu au cours de l'hiver 1981-1982, remplacé par un individu en plumage juvénile qui s'est accouplé avec la femelle adulte en mars 1982. Il n'y a pas eu de ponte en 1982. En 1983, la femelle se mettait à couvrir le 20 mars et l'éclosion d'un seul poussin s'est produite le premier ou le deux mai.

**I - L'observation du 11 juin 1983**

**14 heures** (heure légale) : l'aiglon âgé de 40-41 jours est couché sur la gauche de l'aire, face au vide. La chaleur l'oblige à maintenir son bec entrouvert. La femelle est perchée sur une branche morte, à l'ombre, au sommet de la falaise. Son perchoir se trouve à 30 m de l'aire, sur la gauche.

15 h 45 : les cris de la femelle précèdent de quelques secondes l'arrivée du mâle qui se pose sur l'aire. Il repart presque aussitôt, chassé par la femelle qui à son tour rejoint l'aiglon. Il m'a semblé que le mâle tenait une proie de faible volume dans une de ses serres.



Figure 1, a et b : Le poussin se redresse et gesticule chaque fois que l'aiglon approche la tête.

15 h 46 : le mâle a donc disparu et la femelle est posée à l'extrémité droite de l'aire, le dos tourné au vide. L'aiglon assis sur ses tarses, regarde avec intérêt un point situé à une cinquantaine de centimètres, entre la femelle et lui, à l'endroit exact où le mâle a pris contact avec l'aire. L'aiglon bascule légèrement en avant, tend son cou comme pour saisir un objet posé sur l'aire et se redresse brutalement, manifestement effrayé. L'aiglon recommence son manège et j'aperçois cette fois l'objet de sa curiosité : un poussin de la taille d'un poing, en duvet clair uni, teinté de fauve, aux grandes ailes, au bec court se redresse et gesticule chaque fois que l'aiglon approche la tête (fig. 1, a et b). La femelle regarde la scène calmement, saisit un reste de proie (ou une branchette ?) avec le bec et le repose presque aussitôt ; elle se déplace alors de droite à gauche, suivant le bord antérieur de l'aire et posant ses serres à quelques centimètres du poussin. La femelle a maintenant rejoint l'aiglon, elle regarde le poussin sans manifester d'agressivité, je dirais presque distraitement (fig. 2). L'aiglon assis sur ses tarses s'intéresse toujours à la proie, approche son bec en inclinant fortement la tête sur le côté et essaie à deux reprises de la frapper d'un brutal coup de serre, convenablement dirigé, mais trop court. Le poussin réagit chaque fois de la même manière en se redressant et en écartant les ailes.



Figure 2 : La femelle a rejoint l'aiglon et regarde le poussin sans manifester d'agressivité.

15 h 57 : l'aiglon se lève droit sur ses serres, s'approche du bord de l'aire, se tourne, projette une fiente et retourne lentement se coucher au fond de l'aire. Le poussin n'a pas bougé.

16 heures (fig. 3) : la femelle est toujours immobile, debout à environ 1 m à gauche du poussin. L'aiglon est couché contre la paroi, tournant le dos à la scène mais observant de temps en temps la proie par dessus son épaule. Rien à signaler jusqu'à 16 h 42.

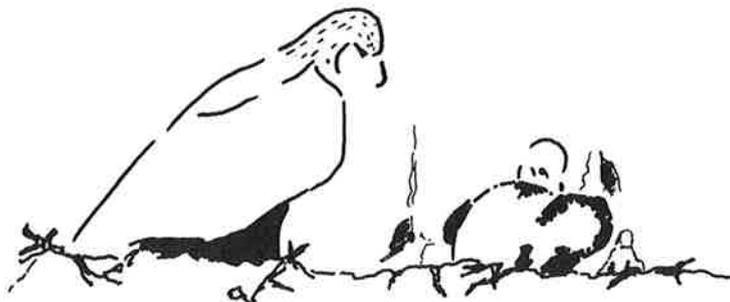


Figure 3 : L'aiglon couché contre la paroi de l'aire observe la «proie» par dessus son épaule.

16 h 42 : le poussin se dirige vers l'extrémité droite de l'aire où il disparaît derrière une branche. L'angle d'observation m'empêche de voir si le poussin se déplace sur ses tarses ou sur ses serres. Le mouvement saccadé, l'appui sur les ailes déployées, me permettent néanmoins de penser que le déplacement s'est plutôt effectué sur les tarses. La femelle fait sa toilette. Je n'ai remarqué aucune blessure sur ce poussin qui m'a paru être en pleine possession de ses moyens.

17 heures : je quitte mon affût. Ni la femelle, ni l'aiglon n'ont bougé depuis 16 h. Le poussin reste invisible. Je ne reprendrai mes observations que le 15 juin et ne reverrai plus le poussin.

## II - Discussion

### II-1 - Identité du poussin

La taille, le duvet serré et uni, la longueur des ailes et la forme du bec évoquent un poussin de rapace. La taille, la teinte du duvet, la date de l'observation ne permettent de retenir que 5 espèces : Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) ou Busard cendré (*Circus pygargus*) —la date du 11 juin ne permet pas d'exclure totalement une ponte très précoce— Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), Milan noir (*Milvus migrans*) et Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*). L'extrême rareté du Vautour percnoptère —un seul couple connu à quinze kilomètres et qui n'a pas pondu en 1983—, l'habitude du Milan noir de nicher près des fonds de vallées, en dehors des zones de chasse traditionnelles de l'Aigle royal à la belle saison, font que je ne retiendrai que 3 espèces : le Busard Saint-Martin, le Busard cendré et le Faucon crécerelle. L'hypothèse du Busard Saint-Martin rapace nichant à terre, dans des milieux ouverts et dont l'éclosion survient début juin, a ma préférence. Classiquement ce Rapace est rare dans le Sud-Est de la

France (YEATMAN 1976), mais il existe quelques observations de Busard Saint-Martin à la belle saison, dans la région proche de l'aire et sa reproduction est possible dans les landes d'altitude (MATHIEU 1981).

De nombreux auteurs ont publié des listes de proies concernant l'Aigle royal : AUSTRUY et CUGNASSE (1981), CARNIE (1954), CLOUET (1981), CORKHILL (1980), DELIBES et Coll. (1975), ELOSEGUI (1973), Mc GAHAN (1968), NOVELETTO et PERETTI (1980), MATHIEU, CHOISY et Coll. (1982), ZASTROV (1946). Si les autres espèces de Rapaces et pour ne citer que les espèces rencontrées en Europe : *Buteo buteo*, *Accipiter nisus*, *Milvus migrans*, *Falco tinunculus*, *Bubo bubo*, *Asio otus*, *Athene noctua*, *Strix aluco*, *Tyto alba*, figurent parmi les proies, aucun auteur ne signale *Circus pygargus* et seul Mc GAHAN cite *Circus cyaneus*. WATSON (1977) note simplement dans sa monographie consacrée au Busard Saint-Martin : «It is likely that Eagles occasionally kill young Harriers...». BADANT (comm. or.) signale en Provence, l'apport de 4 poussins morts, probablement de l'espèce *Circus pygargus*, sur une aire de Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) le 15.VI.1975. Les poussins ont-ils été tués par le Vautour ? Ont-ils été trouvés morts ? Rien ne permet de répondre à ces deux questions.

#### II-2 - A propos des captures de poussins en duvet

Dans les listes de proies publiées (§ II-1), seuls CARNIE (1954) —«The majority of the remains of seven Horned Owls were of adults. However two half-eaten, downy young were found in one eagle nest in June 2, 1951»— et DELIBES, CALDERON et HIRALDO (1975) —«En los nidos han aparecido tanto restos de pollos como de viejos machos adultos»— signalent la capture de poussins. Néanmoins dans le deuxième cas, s'agissant de Perdrix rouge (*Alectoris rufa*), il n'est pas précisé si les poussins sont en duvet ou partiellement emplumés. L'absence de mention «poussin en duvet» dans toutes les autres listes de proies peut être mise, en partie, sur le compte de la méthode la plus utilisée pour établir les listes de proies : identification des restes alimentaires dans ou à proximité immédiate de l'aire, sur ou sous les perchoirs et dans les pelotes. Les poussins en duvet, de petite taille et par définition dépourvus de plumes, laissent probablement peu de traces dans les restes alimentaires.

#### II-3 - A propos des apports de proies vivantes

Aucun des auteurs cités dans le paragraphe II-1, ni BROWN (1976) ni NEWTON (1979) ne mentionnent le cas d'une proie vivante et en pleine possession de ses moyens, transportée dans une aire d'Aigle royal. Aucune mention n'est faite d'une telle observation dans le chapitre consacré à l'Aigle royal des deux ouvrages classiques : GLUZZT Von BLOTZHEIM *et al.* (1971) et CRAMP, SIMMONS (1979).

#### II-4 - A propos du comportement des deux adultes et de l'aiglon

On peut penser que pour un Rapace, la capture d'un poussin en duvet d'une autre espèce, pose un problème de comportement, a fortiori s'il s'agit de la même espèce. En effet, à des nuances de couleur près, tous les poussins de rapaces en duvet se ressemblent. Cette remarque est bien sûr d'autant plus fondée que la taille des adultes est comparable et que les deux espèces sont taxinomiquement proches.

Mise à part la teinte fauve très claire, j'ai moi-même été surpris par la ressemblance étroite entre la proie apportée par le mâle le 11 juin et un poussin d'Aigle royal

de quelques jours. Dans cette observation, il est possible que l'activité de mise à mort qui suit logiquement la capture d'une proie, ait été inhibée par la forme de cette proie, rappelant au mâle de manière trop précise un poussin de sa propre espèce.

L'absence de réaction agressive, classique chez les poussins en duvet, a dû encore accentuer ce phénomène. La même hypothèse peut être avancée pour expliquer l'attitude quasi indifférente de la femelle face à cette proie. Seul l'aiglon a manifesté de l'agressivité vis-à-vis du poussin : tentative pour le saisir avec le bec, coups de serres. L'aiglon au nid, loin d'être inhibé par la vue d'un poussin en duvet, manifeste au contraire une importante agressivité naturelle responsable, dans la majorité des cas, de la mort du poussin le plus faible. Ce phénomène appelé «caïnisme», décrit pour la première fois par GORDON à propos de l'Aigle royal, a été observé depuis par de nombreux ornithologues chez d'autres espèces de grands rapaces diurnes des genres *Aquila*, *Haliaeetus*, *Hieraaetus* et *Stephanoaetus* ainsi que chez le Gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*).

La petite taille de la proie, tenant aisément à l'intérieur des serres d'un Aigle royal, pourrait expliquer le fait qu'elle n'ait pas été embrochée par l'extrémité pointue des ongles, au moment de la capture. De telles observations m'ont été rapportées oralement à propos de l'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) relachant (involontairement ?) un petit passereau vivant et d'un Balbuzard (*Pandion haliaetus*) laissant échapper une Hirondelle de cheminée (*Hirundo rustica*) capturée alors qu'elle le harcelait.

Si l'on rajoute à cette remarque, l'absence naturelle de réaction agressive du poussin en duvet, n'obligeant pas l'Aigle à achever sa proie en vol, on tient là une seconde hypothèse, qu'il n'est pas possible de rejeter. Néanmoins cette explication ne permettrait pas, à elle seule, d'interpréter correctement l'attitude de la femelle.

### III - Références

- AUSTRUY (J.C.), CUGNASSE (J.M.) 1981 - L'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) dans le Massif Central. *Nos Oiseaux*, 36 (4), 133-142.
- BROWN (L.) 1976 - *Eagles of the world*. David et Charles, London, 224 p.
- CARNIE (S.K.) 1954 - Food habits of Golden Eagles (*Aquila chrysaetos*) in the coast ranges of California. *Condor*, 56, 3-12.
- CLOUET (M.) 1981 - L'Aigle royal dans les Pyrénées françaises. Résultats de 5 ans d'observations. *L'oiseau R.F.O.*, 51 (2), 89-100.
- CORKHILL (P.) 1980 - Golden Eagles on Rhum. *Scott Birds*, 11 (2), 33-43.
- CRAMPS (S.), SIMMONS (K.E.L.) 1979 - *The birds of the western Palearctic*. II, Oxford Univ. press, Oxford, 695 p.
- DELIBES (M.), CALDERON (M.), HIRALDO (F.) 1975 - Selección de presa y alimentación en España del Aguila real (*Aquila chrysaetos*). *Ardeola*, 21, 285-313.
- ELOSEGUI (J.) 1975 - Notas sobre la biología del Aguila real en Navarra. *Munibe*, 3 (4), 167-172.
- GLUTZ Von BLOTZHEIM (U.N.), BAUER (K.M.), BEZZEL (E.) 1971 - *Handbuch der Vögel Mitteleuropas*. Vol. 4, Frankfurt am Main : Akademische Verlags Gesellschaft, 943 p.
- GORDON (S.) 1980 - *The Golden Eagle, king of birds*. Melven Press, Perth, 246 p.
- HARRISSON (C.) 1977 - *Les nids, les œufs et les poussins d'Europe en couleurs*. Elsevier Sequoia, Bruxelles, 430 p.
- MATHIEU (R.) 1980 - Les rapaces diurnes de la Drôme (1re partie). *Cah. Nat. drômois*. 1 (3), 154-175.

- MATHIEU (R.) 1981 - Les rapaces diurnes de la Drôme (2e partie). *Cah. Nat. drômois*, 2 (1), 2-23.
- MATHIEU (R.) 1982 - Les rapaces diurnes de la Drôme (3e partie). *Cah. Nat. drômois*, 2 (2), 2-17.
- MATHIEU (R.), CHOISY (J.P.) et Coll. 1982 - L'Aigle royal dans les Alpes méridionales françaises de 1964 à 1980. *Bièvre*, 4 (1), 1-32.
- Mc GAHAN (J.) 1968 - Ecology of the Golden Eagle. *Auk*, 85, 1-12.
- NEWTON (I.) 1979 - *Population ecology of raptors*. T. et A.D. Poyser, Berkhamsted, 399 p.
- NOVELETTO (A.), PETRETTI (F.) 1980 - Ecologia dell'Aquila reale (*Aquila chrysaetos*) negli Appennini. *Riv. ital. Ornit.*, 50 (2-3), 127-142.
- WATSON (D.) 1977 - *The Hen Harrier*. T. et A.D. Poyser, Berkhamsted, 399 p.
- YEATMAN (L.) 1976 - *Atlas des oiseaux de France*. Soc. ornith. Fr., Paris, 282 p.
- ZASTROV (M.) 1946 - Om Kungsörnens (*Aquila chrysaetos*) ut bredning och biologi i Estland. *Var Fagerväld*, 5, 64-80.

**OBSERVATIONS SUR UN CAS DE PARASITISME DE LA PIE *PICA PICA*  
PAR LE COUCOU-GEAI *CLAMATOR GLANDARIUS***

Le parasitisme de la Pie par le Coucou-geai n'est pas un fait nouveau dans le sud de la France et, en région arlésienne (Bouches-du-Rhône), le fait semble être assez courant, tout au moins par places.

Nous relatons ci-après un cas de parasitisme qui nous paraît intéressant.

La chronologie des observations s'établit comme suit :

**25 mai 1979** : Dans la garrigue, près de Fontvieille (B.-du-Rh.), nous trouvons un nid de Pie établi dans un Chêne kermes *Quercus coccifera*, à 1,5 mètre de haut environ. Ce nid contient 6 œufs de Pie et 1 de Coucou-geai, aisément reconnaissable à sa teinte plus pâle et bleue. Un des œufs de Pie est troué par un coup de bec, au niveau du gros bout. La Pie couve.

**26 mai** : Le jeune Coucou-geai est né. Il reste 6 œufs de Pie.

**27-28 mai** : *idem*.

**29 mai** : Un Coucou a repondu un œuf ; d'autre part, il ne reste plus que 5 œufs de Pie et l'œuf troué a reçu un autre coup de bec. Les 4 autres œufs de Pie sont intacts.

**30 mai** : Au nid : le jeune Coucou-geai, 4 œufs de Pie et 1 œuf de Coucou-geai.

**31 mai** : *idem*.

**1er juin** : Au nid : le jeune Coucou, 3 œufs de Pie et 1 œuf de Coucou-geai.

**2 juin** : Au nid : le jeune Coucou, 1 œuf de Pie et 1 œuf de Coucou-geai.

**3 au 8 juin** : *idem*.

**9 juin** : Au nid : le jeune Coucou et l'œuf de Coucou.

**10 juin** : *idem*.

**11 juin** : *idem*. L'œuf de Coucou est récupéré : il n'est que peu incubé.

**12, 13 juin** : Le jeune Coucou-geai est toujours au nid.

**14 juin** : Le Coucou-geai est parti.

Plusieurs observations peuvent être tirées de ce cas :

(1) 12, rue Pierre Puget - 13200 ARLES.

(2) Réserve Nationale de Camargue - 13200 ARLES.

- La durée de séjour au nid du Coucou-geai a été de 19 à 19,5 jours, ce qui concorde avec toutes les données, espagnoles et françaises, recueillies à ce jour (minimum 15 jours, maximum 22, Obs. pers., VALVERDE 1971, ALVAREZ et DE REYNA 1974).

- La propension du Coucou-geai à retirer un œuf de Pie lorsqu'il dépose sa ponte semble vérifiée ici (29 mai 1979), ce qui va dans le sens des suggestions ou affirmations de plusieurs auteurs (HUE 1952, MOUNTFORT et FERGUSON-LEES 1961, LEVEQUE 1968, VALVERDE 1971...). Par contre, la question de savoir si on doit attribuer la disparition progressive des œufs de Pie en cours d'élevage du jeune Coucou à l'une ou à l'autre des 2 espèces reste toujours posée, même s'il apparaît qu'il y ait de fortes chances pour que l'on doive en incriminer le Coucou. Peut-on, en effet, invoquer le hasard pour expliquer le fait qu'il n'y ait que les œufs de Pie qui disparaissent, et non l'œuf de Coucou ? (30 mai, 1-2-9 juin). En 1952, HUE formulait déjà l'hypothèse suivant laquelle «... *le ou les parents Coucou-geais suivent avec vigilance les nids qu'ils ont l'intention de parasiter, interviennent souvent et modifient selon des circonstances mal connues l'état du nid qui reçoit leur descendance...*».

- A chaque disparition d'œuf, des recherches minutieuses dans les environs immédiats du nid n'ont rien révélé : l'oiseau qui a enlevé ces œufs les a probablement rejetés à une certaine distance.

- Le perçage volontaire par le Coucou-geai d'un ou plusieurs œufs de Pie a déjà été décrit (MOUNTFORT et FERGUSON-LEES 1961, VALVERDE 1971...). Dans notre cas, le perçage (29 mai) a été effectué conjointement à l'enlèvement d'un des œufs de Pie et a eu lieu sur l'œuf qui était déjà troué. Est-ce un hasard ?

- Enfin, un fait nouveau -à notre connaissance jamais encore signalé- apparaît ici : la ponte du Coucou-Geai lorsqu'un jeune est né. Cette ponte s'est effectuée lorsque le jeune était âgé de 3 jours. Compte tenu de la durée d'incubation nécessaire à l'éclosion d'un œuf de Coucou-geai (12-14 jours, MOUNTFORT et FERGUSON-LEES 1961, VALVERDE 1971...) et de la croissance rapide d'un jeune Coucou-geai, il n'était manifestement pas possible que le deuxième œuf éclore. Le vidage de l'œuf n'a d'ailleurs fait apparaître qu'un embryon faiblement développé.

## TRAVAUX CITES

- ALVAREZ (F.), REYNA (L.A.) de, 1974 - Mecanismos de parasitizacion por *Clamator glandarius* y defensa por *Pica pica*. *Donana Acta Vert.*, 1, 43-65.
- HUE (F.) 1952 - Nouvelles observations sur le Coucou-geai *Clamator glandarius* (L.) en France. *O.R.F.O.*, 22, 303-316.
- 1953 - Notes sur le Coucou-geai dans le Midi de la France. *O.R.F.O.*, 23, 297-299.
- LEVEQUE (R.) 1968 - Uber Verbreitung, Bestandesvermehrung und Zug des Häherkuckucks *Clamator glandarius* (L.) in Westeuropa. *Orn. Beob.*, 68, 43-71.
- MOUNTFORT (G.), FERGUSON-LEES (I.J.) 1961 - The birds of the Coto Donana. *Ibis*, 103 a, 98-99.
- VALVERDE (J.A.) 1971 - Notas sobre la biologia de reproduccion del Crialo *Clamator glandarius* (L.) *Ardeola, Vol. especial*, 591-647.

**NIDIFICATION RUPESTRE DE LA BUSE VARIABLE (*BUTEO BUTEO*)  
DANS LE BAS-BUGEY**

Le 21 mai 1982, en camp à Brégnier-Cordon à l'extrême sud du Bas-Bugey, je découvris du terrain de sport municipal où nous avons établi le campement, un nid de Buse situé dans la falaise à 200 mètres de là. Repéré à l'occasion d'un nourrissage, le nid était construit sur une touffe de buis à mi-hauteur d'une falaise de 20 mètres exposée au Sud-Ouest à 250 mètres d'altitude.

Cette nidification rupestre de la Buse est, à ma connaissance, la première citation dans la région Rhône-Alpes. Dans les Cévennes, LHERITIER (1975) cite l'observation de GUERIN et PINNA «une aire posée sur un rocher dans un taillis de chênes verts». GEROUDET (1965) signale ce type de nidification «dans certaines régions rocheuses et pauvrement boisées», ce qui n'est pas le cas à cet endroit. Cependant, les travaux de la Compagnie Nationale du Rhône avaient nécessité un important déboisement à proximité, depuis moins d'un an, ayant pu perturber une nidification «normale». C'est une hypothèse difficile à vérifier.

La facilité déconcertante de la découverte de ce nid visible du village et dont les deux jeunes âgés de trois semaines étaient bien apparents aux jumelles, montre la vulnérabilité des rapaces rupestres.

NDLR :

GLUTZ VON BLOTZHEIM (1962), à propos de la situation des aires de Buse variable, écrit : «localement aussi dans les falaises (rarement en Europe moyenne)».

BROWN (1976) donne les chiffres suivants pour 874 nids britanniques :

- Angleterre du Sud : tous sur les arbres sauf un dans une carrière et 2 sur falaises maritimes ;
- Pays de Galles : 1/4 des nids sur falaises ;
- Ecosse : beaucoup de nids sur falaises (presque autant que dans les arbres) mais il y a des îles (Mull et Argyll) où les Buses choisissent les falaises bien qu'il y ait des arbres convenables.

**REFERENCES**

- BROWN (L.) 1976 - *British Birds of Prey*. Collins.
- GEROUDET (P.) 1965 - *La vie des oiseaux. Les Rapaces diurnes et nocturnes d'Europe*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 426 p.
- GLUTZ VON BLOTZHEIM (U.N.) 1962 - Die Brutvögel der Schweiz - Aargauer Tagblatt, 648 p.
- LHERITIER (J.N.) 1975 - Les Rapaces diurnes du Parc National des Cévennes (répartition géographique et habitude) - *Mem. Trav. E.P.H.E. Inst.* Montpellier, 143 p.

(1) Le Mirador F - 752, avenue Louis Ravas - 34100 MONTPELLIER.